

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
Nord – Pas-de-Calais

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 1 3



PRÉFECTURE DE LA RÉGION
Nord – Pas-de-Calais
DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 1 3

**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
NORD-PAS-DE-CALAIS**

2013

**MINISTÈRE
DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION
DIRECTION GÉNÉRALE DES PATRIMOINES
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
2014**

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
Hôtel Scrive
1, rue du Lombard
59800 LILLE

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE
3, rue du Lombard
TSA 50041
59049 LILLE CEDEX
Tél : 03 28 36 78 50 / Fax : 03 28 36 78 69

Site internet :
<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Régions/Drac-Nord-Pas-de-Calais>

Ce bilan scientifique a été conçu afin que soient diffusés rapidement les résultats des travaux archéologiques de terrain. Il s'adresse au service central de l'archéologie qui, dans le cadre de la déconcentration, doit être informé des opérations réalisées en région, aux membres des instances chargées du contrôle scientifique, aux archéologues, aux élus, aux aménageurs et à toute personne concernée par les recherches archéologiques menées dans sa région.

Ce bilan a été élaboré à partir des notices fournies par les responsables d'opérations. Toute reproduction ou utilisation des textes et des plans qui y figurent devra être précédée de l'accord de ces derniers, seuls responsables des avis exprimés. Le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais s'est réservé le droit de réécrire ou condenser tout texte jugé trop long.

Le financement de l'archéologie régionale a été assuré par les aménageurs, l'état (Ministère de la Culture), la Région Nord - Pas-de-Calais, les Départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Ce bilan, sous la direction de Stéphane RÉVILLION, a été réalisé par Karine DELFOLIE (coordination, suivi de réalisation, relecture) et Bertrand MASSON (mise en page à l'aide du logiciel ConT_EXt, cartographie), de Luc VALLIN (relecture) et de l'ensemble des agents du service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais.

Les avis exprimés dans les notices n'engagent que leurs auteurs.

Photo de couverture : Beutin (Pas-de-Calais),
vue vers le NE sur l'hypocauste du caldarium,
phase 2 de la villa de Beutin.
©Inrap.

Impression : Linéal

ISSN 1240-8565 ©2001

Préface 13

Statistiques de l'archéologie préventive 15

Résultats scientifiques significatifs 19

Nord 23

ALLENES-LES-MARAIS	
Chemin du Bas Bonnier	29
ANNŒULLIN	
Chemin Desnoulet	29
ARLEUX	
Grand'Rue	30
Rue Salvador Allende	30
AUBENCHEUL-AU-BAC	
Rue du Plein-air	31
AUBERS	
Domaine du Roselier	31
AUBY	
Pôle Culturel	32
BAILLEUL	
Rue de Verdun	33
BAVAY	
Route de Maubeuge	33, 34
Rue de la Réunion	34
BISSEZEELE	
Rue de la Mairie	34
BONDUES	
Avenue de Wambrechies	35
Avenue du général de Gaulle	35
BORRE	
Route de Cassel	36
BOURBOURG	
ZAC de l'Écluse	36

BOUVINES	
Rue de Gruson	37
BRAY-DUNES	
Rue de l'Abbé Catry	38
Rue des Marins	38
CAESTRE	
Rue de Hazebrouck	38
CAMBRAI	
Château de Selles	39
Rue de l'Escaut	41
Rue du Paon	44
CANTIN	
Rue du Moulinel	45
CARNIN	
Route d'Annœullin	45
CASSEL	
Avenue Albert Mahieu	46
Route de Sainte-Marie-Cappel	46
Rues des remparts	46
CONDÉ-SUR-ESCAUT	
Arsenal	47
CROIX	
Église Saint Martin	49
CUINCY	
ZI de la Brayelle	50
DECHY	
Rue Maurice Richard	52
DOUAI	
Avenue des Érables	52
Extension du Palais de Justice	52
EMMERIN	
Rue Jean Jaures	54
ERQUINGHEM-LYS	
Le Fort Rompu	55
ESCAUTPONT	
Le Trieu Saint Jean Est	55
ESTRÉES	
Rue des Câtillons	55
FACHES-THUMESNIL	
Rue Édouard Vaillant	56
FAMARS	
PCR : FANUM MARTIS	56
Rue Roger Salengro	58
Technopole Mont Houy	59
FENAIN	
La Buse	62
Rue Henri Barbusse	62
FOURMES-EN-WEPPE	
Boulevard Victor Hugo	62
GONDECOURT	
Place de la Gare	63
GRAND-FAYT	
Rue du Petit-Fayt	63
GUESNAIN	
Boulevard Ambroise Croizat	64
HALLENES-LEZ-HAUBOURDIN	
Zac de la Porte des Weppes	65
HOLQUE	
Rue Saint-Govaert	65
LA CHAPELLE D'ARMENTIÈRES	
Rue Louise de Bettignies	65

LA GORGUE	
Rue de la Perche	66
LALLAING	
Rue de Pecquencourt	66
LANNOY	
Rue Nationale	66
LAUWIN-PLANQUE	
Rue du Calvaire	67
ZAC de La Tourniolle	67
LÉCLUSE	
Pont des vaches	69
LEDRINGHEM	
Route d'Arnèke	70
LESQUIN	
Rue Gustave Delory	70
LILLE	
Rue de Paris	71
Rue des Moulins de Garance	71
LOOS	
Parc Eurasanté Zone Est Ilots G et H	72
Rue Georges Clémenceau	72
MAING	
D40 - impasse de la sablière Decornet,	72
MARCQ-EN-BARŒUL	
Rue du Pavé Stratégique	72
MARLY	
Chaudière	73
MAUROIS	
Bois de Gatigny	73
MÉRIGNIES	
Route de Valenciennes	74
NEUVILLE-EN-FERRAIN	
Zac du Petit Menin	74
ORCHIES	
Le Carnoy, tranche 4	76
Le Carnoy, tranche 5	76
Rue Letellier	76
PITGAM	
Schulleveldt	77
PRADELLES	
RD 642	77
PRÉSEAU	
Rue Henri Barbusse, Rue de Préseau	78
PROVILLE	
Le Bois Chenu et La Marlière	78
QUAËDYPRE	
Rue Nationale	80
ROUCOURT	
Derrière le Château, tranche 1	80
ROUSIES	
Rue Jean Jaurès	81
ROUVIGNIES	
Parc d'Activités de l'Aérodrome ouest, phase 16, tranche 2	81
Parc d'Activités de l'Aérodrome ouest, phase 16, tranche 3	83
SAINS-DU-NORD	
Rue des Fosses à Marnes	83
Rue du Docteur Chevalier	84
SAINT-AMAND-LES-EAUX	
Chemin de l'Empire	84
Rue de la Croisette	85

SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE	
Rue Félix Faure	85
SECLIN	
Avenue des Marronniers	86
Impasse Roger Bouvry	86
Le Bas d'Has	86
SIN-LE-NOBLE	
Zac Le Raquet Tranche 4bis	87
Zac Le Raquet Tranche 8	88
Zac Le Raquet Tranche 9	89
Zac Le Raquet Tranche 10	89
Zac Le Raquet Tranche 11	90
SOCX	
Allée des Bosquets	90
STEENE	
Quai de la Colme	90
STEENWERCK	
Rue de la Gare	90
TÉTEGHEM	
Route de la Branche, Carlines III	91
VALENCIENNES	
Lycée du Hainaut	93
Rue de l'Abreuvoir « Fer à Cheval »	94
VILLENEUVE D'ASCQ	
Rue de la Liberté	94
Rue Louis Constant	94
WALLERS-ARENBERG	
Place Jean-Jacques Rousseau	95
WALLERS-EN-FAGNE	
Carrière de Wallers	96
WAMBRECHIES	
Chemin du Petit Paradis	96
WAVRIN	
Rues Koenig et Calmette	96
WAZIERS	
Le Bas-Terroir, tranche 2	97

Nord, intercommunal

99

AVESNOIS - PECQUENCOURT	
Canalisation d'eau potable	101
CONDÉ - POMMERCEUL	
Remise en navigation du canal	102
FAMARS, MAING	
Canalisation AEP-EU	102
GRAVELINES	
Parc de l'Aa	102
ILLIES ET SALOMÉ	
Requalification de la RD 141	103
NIEPPE, ARMENTIÈRES	
RD 933 et 945a	104

ABLAIN-SAINT-NAZAIRE	
Rue d'Arras prolongée	111
AFFRINGUES	
Vallée du Bléquin	111
AIRE-SUR-LA-LYS	
RD 943 - RD 188, phase 1	111
ARLEUX-EN-GOHELLE	
Le Clos de La Bascule	112
ARRAS	
Rue de la Briqueterie	112
AUCHY-LES-MINES	
Rue Ignace Humblot	112
AUDINGHEN	
Ferme de Haringzelles	113
AUXI-LE-CHÂTEAU	
Rue du général Leclerc	113
BAILLEULMONT	
Rue du Château	114
BAPAUME	
La Fabrique à Sucre	116
BEAURAINVILLE	
Collège Belrem	116
Les Avenettes	117
BEUTIN	
Fleuve Canche	117
Le Champ de Saint Pierre, tranche 2	119
BEUVRY	
Rue du Stade	121
BIACHE-SAINT-VAAST	
Rue Gambetta	121
Rue Léo Ferré	122
BLENDÉCQUES	
Rue Ambroise Paré	122
BOULOGNE-SUR-MER	
Boulevard du Prince Albert	123
Crypte de la Cathédrale	123
Fausses-braies du Château Comtal	124
Projet collectif de recherche « Atlas topographique de Boulogne antique »	124
Terrasse d'artillerie nord	125
BREBIÈRES	
Route nationale	125
BULLY-LES-MINES	
Corons d'Aix	126
CALAIS	
Zone Marcel Doret	126
CARVIN	
Route de Courrières	127
CONDETTE	
Château d'Hardelot	127
CORBEHEM	
Le Château d'Eau	127
COURCELLES-LÈS-LENS	
ZAC de la Marlière, tranche 7	128
COYECQUES	
RD 157	129
DENIER	
Rue de Liencourt	129

DESVRES	
Rue Jean Jaurès	130
DOURGES	
Plateforme Multimodale	130
FEUCHY	
La Chapelle de Feuchy	133
HAILLICOURT	
Le Bois à Baudets	134
Rues Émile et Léopold Lesage	135
HARNES	
Chemin de Valois	135
La Motte au bois	135
HELFAUT	
Rue des Garennes	135
HÉNIN-BEAUMONT	
Rue du Docteur Lænnec	136
HESDIGNEUL-LÈS-BOULOGNE	
Route de Pont de Briques	137
LATTRE-SAINT-QUENTIN	
Le Village Nord	137
LES ATTAQUES	
Route Nationale - Rue de l'Espérance	138
LESTREM	
ZAC de la rue des Mioches	138
LEULINGHEN-BERNE	
La Pierre Bleue	139
LIÉVIN	
La tranchée de Calonne	139
LOISON-SOUS-LENS	
Rue Devouges	139
LUMBRES	
Centre Aquatique	139
Maison des Services	140
MAMETZ	
Rue du Choquart	140
MARCK-EN-CALAISIS	
La Ferme de l'Hospice	140
La Turquerie C et D	141
MARQUION	
Le Petit Marais	142
MARQUISE	
Plaine du Canet	143
MEURCHIN	
Place Jean Jaurès	144
MONTREUIL	
Rue du Thorin	148
MONT-SAINT-ÉLOI	
Abbaye	144
MORINGHEM	
Rue Principale	149
NEUVIREUIL	
Route de Fresnes	149
NOYELLES-GODAULT	
Rue Jules Ferry	149
OIGNIES	
Rue Léon Jouhaux	150
Zac de la Maille Verte – tranche 2	150
OYE-PLAGE	
Rue de Provins – La ferme Butez	151
RANG-DU-FLIERS	
Chemin Blanc	151

REBREUVE-RANCHICOURT	
Rue des Écoles	152
ROUVROY	
Chemin d'Izel	152
SAINT FOLQUIN	
Rue de Gibet	152
SAINT-MARTIN-BOULOGNE	
Ostrohove	153
SAINT-OMER	
Brasserie, rue de Courteville	153
Conservatoire	154
Motte Castrale	155
Place de la Gare	157
SAINT-VENANT	
Rue de Guarbecque	157
SENINGHEM	
Près de Bayenghem	157
TENEUR	
Le Champ Blanc	158
THÉROUANNE	
Chemin de Bomy	158
Collège François Mitterrand	158
VENDIN-LE-VIEIL	
Chemin de Saint-Nazaire	158
VERMELLES	
Rue Gambetta	159
VERQUIGNEUL	
Parc d'activités Futura 2	159
VERQUIN	
Le Mont Liébaut	159
ZAC du Beaupré	160
VIMY	
La Couture des Religieuses	161
VITRY-EN-ARTOIS	
Le Berbay	162
WIZERNES	
Val de Wisques	163
ZUDAUSQUES	
Rue de la Trousse Bière	163

Pas-de-Calais, intercommunal

165

CARVIN, COURRIÈRES, HARNES	
RD 919	167
RANG-DU-FLIERS/VERTON	
Champ Gretz, tranche 2	167
RUITZ ET HOUCHIN	
Les Champs vers Ruitz	168

La Carte Archéologique

171

Valorisation et médiation

175

Nordoc'archo

177

Bibliographie

179

Personnel du service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais 183

Organismes de rattachement des responsables d'opération 185

Index chronologique 187

Index des auteurs 189

Instructions aux auteurs 191

L'archéologie préventive en région Nord – Pas-de-Calais connaît une période de stabilisation, après une progression sensible ces trois dernières années. Le niveau d'activité y reste supérieur à celui d'autres régions, principalement en raison de la pression foncière exercée par l'aménagement. L'évolution de la nature et de la localisation des projets, alliée à la réduction des emprises concernées, sont autant de facteurs qui permettent d'expliquer cette situation. Signalons également le très net ralentissement des opérations archéologiques dans le cadre du projet du Canal Seine - Nord Europe. La plupart d'entre elles sont, en effet, entrées en phase d'étude et aucune nouvelle opération n'a été planifiée.

Le Service Régional de l'Archéologie a, cependant, instruit 7242 demandes d'aménagement qui, pour l'essentiel, ont été transmises par les services instructeurs (DDTM, collectivités territoriales...). Notons que 193 d'entre elles ont fait l'objet d'une instruction dans le cadre d'une demande de susceptibilité de prescription de diagnostics archéologique. L'instruction de ces documents a généré la prescription de 194 arrêtés de diagnostics archéologiques et de 30 arrêtés de prescription de fouilles. La proportion des dossiers d'aménagement reçus faisant l'objet d'un arrêté de prescription de diagnostics est donc 2,78 % et celle des fouilles préventive est de 0,42 %. Ces chiffres sont stables depuis plusieurs années. Ils placent la région Nord-Pas-de-Calais en deçà des valeurs moyennes de prescriptions nationales (6 % environ pour les diagnostics et 1,5 % pour les fouilles). Ils sont le fruit d'une sélectivité accrue des prescriptions archéologiques établies dans le cadre des diagnostics à partir de justifications scientifiques précises et du développement progressif d'une politique de conservation permettant d'éviter les fouilles et de préserver les gisements en concertation avec les aménageurs.

Les capacités régionales ont permis de réaliser 164 diagnostics (95 dans le département du Nord et 69 dans le département du Pas-de-Calais) et 21 fouilles (10 dans le département du Nord et 11 dans le département du Pas-de-Calais). L'Institut national de recherches archéologiques préventives a assuré la conduite d'un peu plus de 64 % des diagnostics (106 opérations : 67 dans le département du Nord et 39 dans le département du Pas-de-Calais). Les services archéologiques de collectivités territoriales ont effectué les 36 % restants. L'Inrap et les services de collectivités territoriales se sont vu confier respectivement 9 fouilles archéologiques, soit au total plus de 84 % des 21 fouilles archéologiques préventives réalisées. Les opérateurs privés, avec 3 fouilles, en ont assuré environ 16 %. Plus de 46 % des gisements fouillés appartiennent à l'époque gallo-romaine, parmi ceux-ci citons les importantes fouilles de l'agglomération antique de Famars (Nord). Un peu plus de 23 % concernent des occupations médiévales et 15 % des gisements de l'âge du Fer.

Le retard annoncé dans la mise en place d'un nouveau circuit de perception de la redevance d'archéologie préventive, qui assure le financement d'une partie du dispositif de l'archéologie préventive (diagnostics, prise en charge des fouilles...), a pu être anticipé en région Nord – Pas-de-Calais, grâce à la poursuite de la saisie manuelle des données. Ce travail effectué en DRAC a permis de ne pas rompre la perception de la redevance qui a atteint en 2013, un montant de 3 129 000 €.

En 2013, l'archéologie programmée a connu un développement certain, puisque 18 opérations ont été autorisées en région Nord – Pas-de-Calais. Six d'entre elles concernent l'archéologie urbaine, et plus précieusement l'origine antique ou médiévale du fait urbain et les modalités de son développement. L'effort pour rendre plus lisibles les thèmes de recherches

prioritaires porte donc progressivement ses fruits. Il passe également par une implication particulière du service régional de l'archéologie dans la structuration de la recherche au sein de l'unité mixte de recherche Halma-Ipel (CNRS, MCC, Université de Lille 3). Cette unité mixte de recherche joue effectivement un rôle de tout premier plan, car elle permet la maturation de projets de recherches dans le cadre d'ateliers où les équipes apprennent à travailler ensemble, à éprouver leurs méthodologies et à affiner leurs approches, sur des thématiques reprises par la suite dans le cadre de projets collectifs de recherches. Le service régional de l'archéologie accorde une attention toute particulière à l'accompagnement de ces projets (Atlas topographique de la ville antique de Boulogne-sur-Mer...).

En 2013, une nouvelle organisation et le renfort de l'équipe assurant les missions de la carte archéologique nationale au sein du service régional de l'archéologie permettent d'optimiser les moyens d'inventaire et de mise à disposition de l'information archéologique. Parallèlement un travail de révision des zones de présomption de prescriptions archéologique a été engagée et devra se poursuivre afin d'harmoniser ces zonages qui permettent l'instruction des dossiers d'urbanisme au titre de l'archéologie préventive. Enfin, un travail destiné à la restitution de l'information archéologique auprès du plus grand nombre a été initié grâce au versement progressif des données archéologiques dans le cadre de l'Atlas du Patrimoine, priorité nationale, reprise en région.

Par ailleurs, le service régional met en œuvre également des actions de valorisation et de diffusion. Outre l'organisation annuelle des Journées régionales de l'archéologie, il poursuit l'édition de plaquettes à destination du grand public dont 34 numéros sont actuellement disponibles, y compris sous forme électronique sur le site de la direction régionale des affaires culturelles.

Le Nord – Pas-de-Calais possède plusieurs sites d'intérêt national qui réclament une attention nouvelle. En 2013, un comité scientifique a été créé avec le département du Nord pour engager une réflexion

autour de l'avenir du site archéologique du Forum antique de Bavay (Nord). Il comprend la protection du site archéologique, un projet de construction d'un nouveau musée et l'intégration d'un centre de conservation et d'études destiné à la conservation du mobilier archéologique issu des fouilles réalisées dans le département du Nord. Notons également que le site de Thérouanne (Pas-de-Calais) bénéficie d'une attention particulière dans le cadre d'un projet de valorisation qui comprend l'aménagement du site de la Cathédrale, propriété de l'État, le recollement des collections archéologiques issues des fouilles anciennes et le développement d'un projet collectif de recherche.

En 2013, la gestion des mobiliers archéologiques a fait l'objet d'une prise en compte spécifique par le service régional de l'archéologie. Différents protocoles inspirés de ceux mis en place dans d'autres régions de France ont été élaborés et progressivement mis en place. Le prêt des collections archéologiques dans le cadre d'exposition est désormais régi selon les normes adoptées par les musées de France. La conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise du mobilier et de la documentation scientifique issus des opérations archéologiques, font désormais l'objet d'une méthodologie adaptée permettant d'harmoniser les pratiques et de faciliter le versement dans les centres de conservation et d'étude.

Enfin, le développement du schéma régional de conservation des mobiliers archéologiques, qui comprend la création de deux centres départementaux, connaît une étape décisive en 2013 avec le chantier de construction du centre de conservation et d'études du Pas-de-Calais (financement 50 % État), élaboré en collaboration étroite avec le service archéologique départemental du conseil général du Pas-de-Calais. La construction sort progressivement de terre et sera inaugurée au début de l'année 2014.

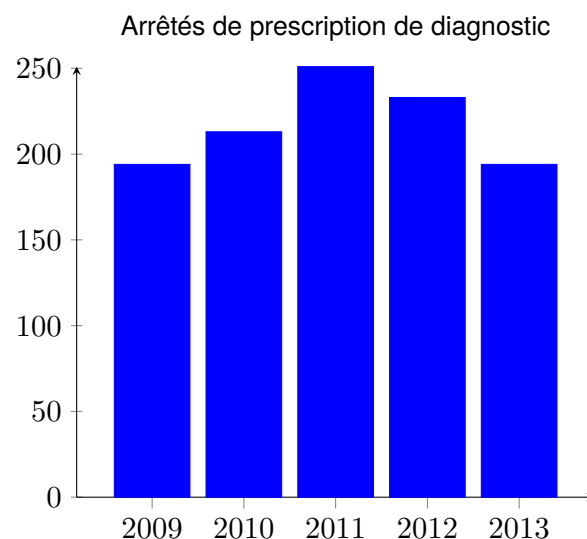
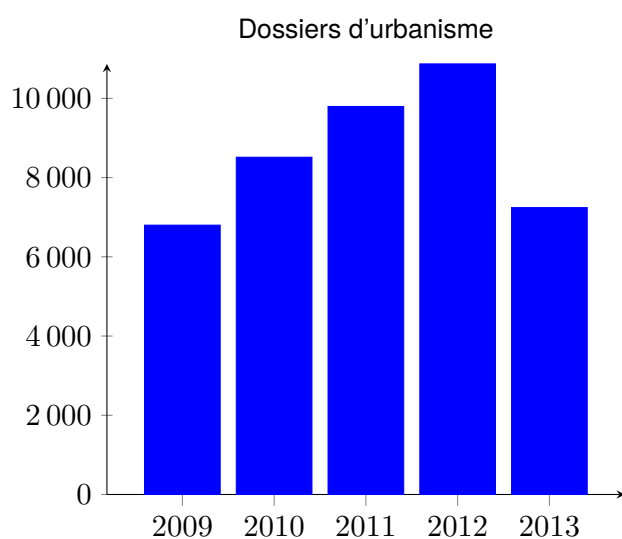
Stéphane RÉVILLION
Conservateur régional de l'archéologie

Archéologie préventive

2 0 1 3

DIAGNOSTICS années 2009 – 2013

	2009	2010	2011	2012	2013	Total
Dossier d'urbanisme	6 799	8 514	9 796	10 870	7 242	43 221
Arrêtés de prescription de diagnostic	194	213	251	223	194	1 075
Arrêtés de prescription de diagnostic annulés	5	17	45	20	5	92
Taux de prescription	2,78%	2,30%	2,16%	1,87%	2,78%	2,27%



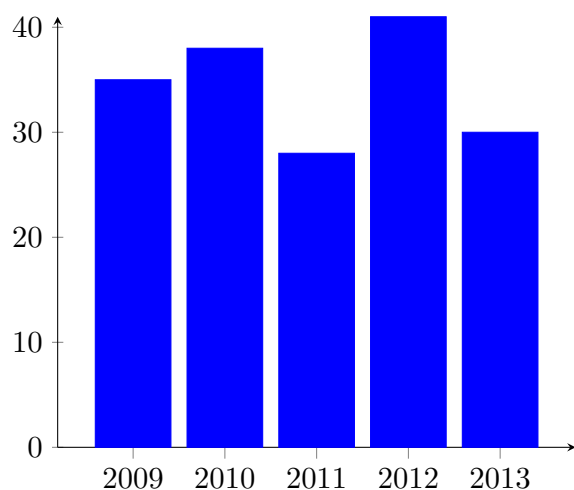
Répartition des diagnostics prescrits et autorisés en 2013

Opérateurs	Diagnostics prescrits		Diagnostics autorisés					
	Région		59		62		Total	
	Nombre	Surface (ha)	Nombre	Surface (ha)	Nombre	Surface (ha)	Nombre	Surface (ha)
Inrap	127	301,61	67	281,68	39	242,3	106	523,98
CAD-DAP	17	22,62	20	96,65	–	–	20	96,65
CG 59	3	6,10	3	24,35	–	–	3	24,35
Service Archéo Valenciennes	4	2,31	2	1,71	–	–	2	1,71
Service archéologique de Seclin	3	5,01	3	2,0	–	–	3	2,0
CG 62	34	141,14	–	–	26	75,58	26	75,58
Service Archéologique de Calais	–	–	–	–	–	1,16	1	1,16
Artois-Comm.	3	29,43	–	–	1	2,58	1	2,58
Arras	3	1,46	–	–	2	1,32	1	1,32
Total	194	509,70	95	406,41	69	322,93	164	729,35

FOUILLES PRÉVENTIVES années 2009 – 2013

	2009	2010	2011	2012	2013	Total
Dossier d'urbanisme	6 799	8 514	9 796	10 870	7 242	43 221
Arrêtés de prescription de fouille	35	38	28	41	30	172
Arrêtés de prescription de fouille annulés	0	0	0	0	0	0
Taux de prescription	0,51%	0,45%	0,29%	0,44%	0,42%	0,4%

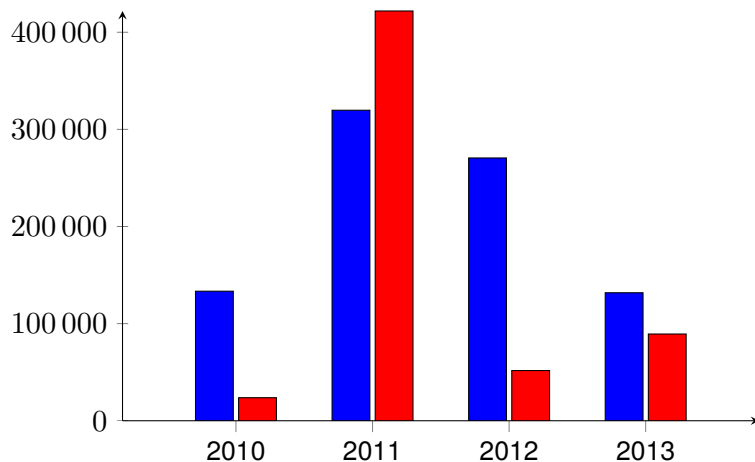
Arrêtés de prescription de fouille



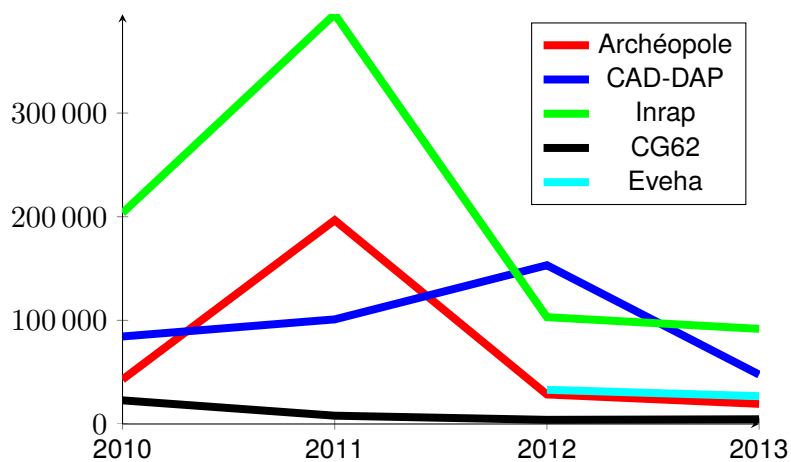
Répartition des surfaces fouillées (en m²) selon les opérateurs

Opérateurs	2010			2011			2012			2013		
	59	62	Total	59	62	Total	59	62	Total	59	62	Total
Archéopole	29 920	13 000	42 920	196 636	–	196 636	28 500	–	28 500	18 000	1 423	19 423
CAD-DAP	84 469	–	84 469	75 937	25 000	100 937	140 970	12 211	153 181	42 768	4 885	47 653
CG 62	–	22 800	22 800	–	8 000	8 000	–	4 000	4 000	–	540	540
Inrap	19 000	184 641	203 641	6 500	388 900	395 400	100 600	2 480	103 080	70 632	21 140	91 772
Inrap et CG62	–	17 000	17 000	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Inrap et Service Archéo Valenciennes	39 240	–	39 240	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Eveha	–	–	–	–	–	–	–	33 000	33 000	–	26 825	26 825
Arkémine	–	–	–	–	–	–	500	–	500	–	–	–
Service archéologique de Seclin	–	–	–	1 400	–	1 400	500	–	500	–	–	–
UnivArchéo	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	400	–
Total	133 389	237 441	370 830	319 713	421 900	741 613	270 570	51 691	322 261	131 800	89 313	221 113

Surface fouillée en m², en bleu le Nord, en rouge le Pas-de-Calais



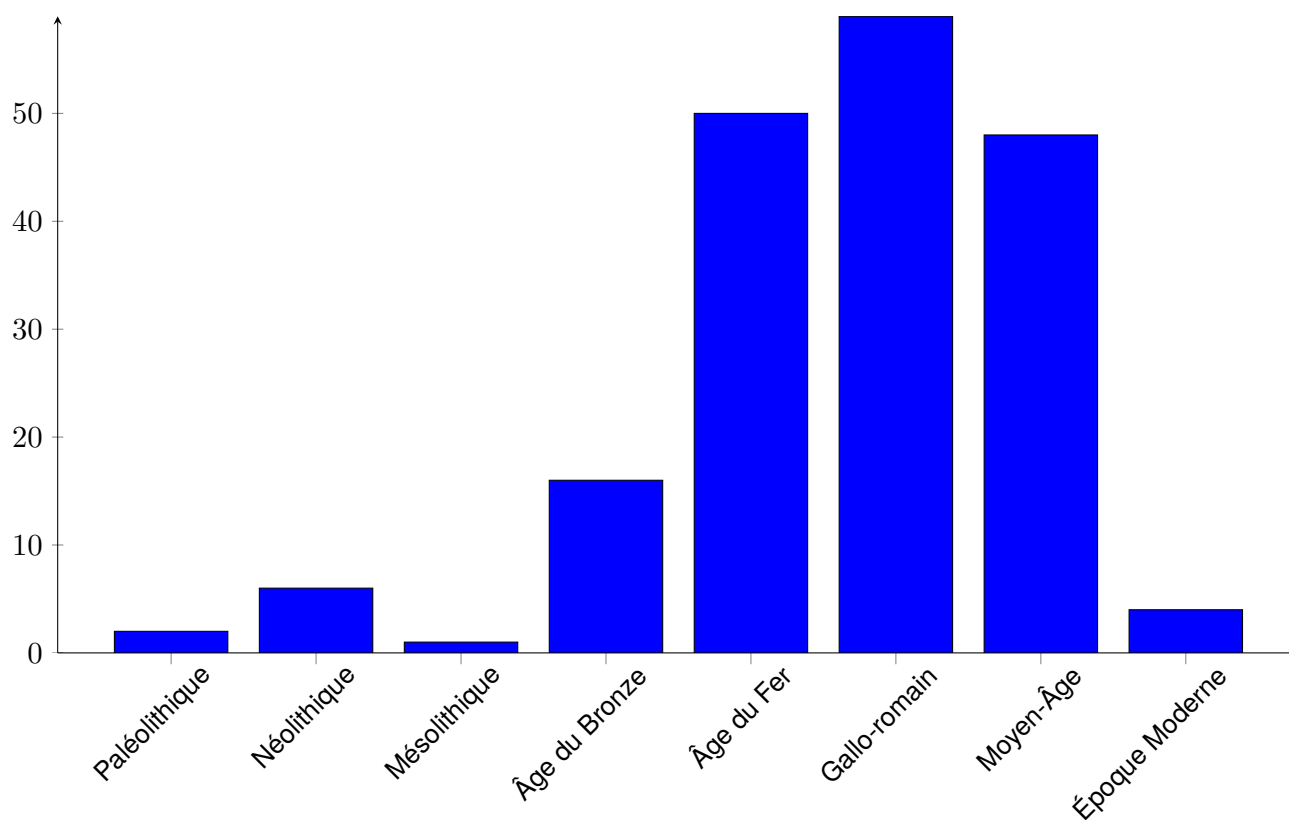
Surface fouillée en m², en fonction des principaux opérateurs



Chronologie des occupations des fouilles préventives

Chronologie	2009			2010			2011			2012			2013			Total
	59	62	Total	59	62	Total	59	62	Total	59	62	Total	59	62	Total	
Paléolithique	-	-	-	-	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Néolithique	1	-	1	-	2	2	-	1	1	1	1	2	-	-	-	6
Mésolithique	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1
Âge du Bronze	1	3	4	1	4	5	-	3	3	1	2	3	-	1	1	16
Âge du Fer	7	8	5	3	9	12	4	5	9	9	1	10	3	1	4	50
Gallo-romain	6	11	17	7	7	14	7	2	9	4	3	7	8	4	12	59
Moyen Âge	3	8	11	12	3	15	4	1	5	7	2	9	3	5	8	48
Moderne	1	-	1	2	1	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4

Répartition chronologique des fouilles programmées depuis 2009



Résultats scientifiques significatifs

2 0 1 3

Paléolithique

La recherche sur le Paléolithique connaît une avancée certaine grâce à la découverte du gisement de **Waziers** (59) où des niveaux tourbeux attribués à l'interglaciaire eemien ont permis la conservation exceptionnelle de la faune (faune mammalienne, avifaune, malacofaune) et de micro et macro-restes végétaux (bois, gland, noisettes, graines...). La découverte de pièces lithiques, notamment d'un racloir sur éclat Levallois, atteste la fréquentation du site par l'Homme. Presque inédite dans le Nord de l'Europe, cette découverte permettra de constituer une séquence sédimentaire de référence. L'étude de ce gisement va se poursuivre dans le cadre de recherches programmées.

La reprise de recherches fondamentales s'appuyant sur les observations de terrain a conduit à de nouvelles investigations sur le gisement paléolithique moyen de **Corbehem** (62). Cette opération entre dans le cadre d'un projet collectif de recherche : « Traces de Froid. Caractérisation des processus d'altération des sites paléolithiques du Nord de la France sous climat périglaciaire », qui a pour objectifs l'étude des conditions taphonomiques de gisement et la constitution d'un référentiel d'observations à partir de séries conservées dans des conditions optimales et n'ayant subi aucune altération. Les premiers sondages réalisés à Corbehem ont mis en évidence un niveau qui a livré de nombreux artefacts lithiques et des ossements de mammifères (renne, bison), impactés par des processus de nature périglaciaire.

La plaine alluviale de l'Escaut fait l'objet d'une attention particulière, depuis la découverte en 2008 de gisements attribués à la fin du Paléolithique, au Mésolithique et au Néolithique, à **Proville** (59). La fouille de cinq amas lithiques a permis l'étude d'un

assemblage caractérisé par de grandes lames et des lamelles. L'outillage retouché est faiblement représenté par des grattoirs en bout de lames et des armatures (pointes à troncature oblique). Les remontages et l'étude de la répartition spatiale des artefacts, confirment une certaine structuration de l'espace. L'ensemble de ces données a permis de rattacher ce gisement au courant techno-culturel Épi-Ahrensbourgien, situé à la transition du Dryas récent et du Préboréal, vers 10 000 BP. L'extension des sondages a révélé les éléments de plusieurs occupations mésolithiques, entre le Boréal et l'Atlantique, mais l'échantillonnage collecté est hétérogène (débitage de type Coincy, débitage Montbani...) et témoigne de l'existence de palimpsestes. Les sondages réalisés en 2013, n'ont pas permis de retrouver le contexte archéologique correspondant à ces occupations de la fin du Paléolithique et du Mésolithique.

Mésolithique

L'un des plus importants gisements mésolithiques de la région Nord-Pas-de-Calais est l'objet d'une vaste fouille à **Beaurainville** (62), dans la vallée de la Canche, à quelques kilomètres à l'est de Montreuil-sur-Mer. De nombreuses concentrations de mobilier lithique, témoignent de plusieurs occupations d'une des rives du fleuve entre le Mésolithique ancien (lamelles à dos et feuilles de gui) et le Mésolithique récent (armatures en trapèze et débitage de type Montbani). La présence de foyers avec des éléments chauffés, de faune (auroch, cerf, chevreuil, sanglier) et la conservation de restes végétaux, fourniront des éléments de datation et des données paléoenvironnementales. L'opération est réalisée en deux campagnes l'une en 2013 et l'autre en 2014. Exploré sur le fondement d'une méthodologie adaptée et sur

une emprise significative, ce gisement apporte un éclairage nouveau sur le Méolithique régional dans son contexte nord-européen.

Néolithique

Reconnue grâce à l'étude de photographies aériennes, une grande structure fossoyée a fait l'objet de sondages de reconnaissance à **Proville** (59). Matérialisée par un double fossé comportant un talus interne, cette grande enceinte délimite un espace interne de plus de 11 ha. Des corpus céramique, lithique et faunique (bœuf, porc, chèvre, cerf) ont permis d'attribuer cet ensemble au Néolithique moyen II. Des datations ¹⁴C ont fourni des âges calibrés compris entre 4042 BC et 3660 BC. L'identification et la datation de cette enceinte pose les questions de la chronologie et de l'extension géographique des traditions culturelles du groupe de Spiere.

Âge du Bronze et Premier Âge du Fer

Plusieurs cercles mis au jour à **Saint-Venant** (59) illustrent les pratiques funéraires durant une période mal documentée qui couvre la fin du Néolithique et le début de l'Âge du Bronze. Le plus grand a livré de la céramique campaniforme et un autre abritait deux incinérations. À **Rouvignies** (59), la trentaine d'incinérations en urne mises au jour constitue une découverte importante en raison de la rareté de tels ensembles funéraires de l'âge du Bronze final au nord de la Somme.

Des fosses isolées sont régulièrement signalées dans des contextes diachroniques. Une fosse de l'âge du Bronze moyen ou final a ainsi été identifiée à **Brebières** (62). Une autre est attribuée à la fin de l'âge du Bronze ou au premier âge du Fer, à **Hallennes-lez-Haubourdin** (59). Les indices de plusieurs occupations du Hallstatt final et de la fin du premier âge du Fer ont été observés à **Aubers** (59) et à **Villeneuve d'Ascq** (59).

Second Âge du Fer et Gallo-Romain

La connaissance de l'organisation du monde rural durant le second âge du Fer et l'époque romaine bénéficie de multiples observations. Les systèmes d'enclos sont connus grâce à de nombreux exemples auxquels il faut ajouter celui de **Brebières** (62). Les diagnostics archéologiques permettent rarement d'en saisir l'organisation générale et dans de nombreux cas, ne subsistent que des sections de fossés, comme à **Bondues** (59), **Faches-Thumesnil** (59),

Fournes-en-Weppes (59), **Gondecourt** (59), **Seclin** (59) ou **Pradelles** (62). Douze enclos complets, aménagés du II^e au I^{er} siècle av. J.-C., ont cependant été observés sur les territoires des communes de **Neuville-en-Ferrain** (59), **Roncq** (59) et **Tourcoing** (59) où ils sont associés à des structures de stockage et des bâtiments. Les exemples d'**Annœullin** (59) et de **Bondues** (59) confirment à partir du I^{er} siècle apr. J.-C. l'existence au sein de ces enclos de secteurs réservés aux activités agropastorales ou à l'habitat. À **Rouvignies** (59), l'occupation gallo-romaine précoce pourrait être en rapport avec un site voisin, peut-être à vocation militaire.

La présence de *villæ*, comprenant des constructions sur fondations de pierre, est attestée à **Bouvines** (59), **Hallennes-lez-Haubourdin** (59), **Hénin-Beaumont** (62) et **Ruitz – Houchin** (62) où elles connaissent un certain essor aux II^e et III^e siècles apr. J.-C. et sont parfois occupées jusqu'au IV^e siècle apr. J.-C. Quelques exemples, comme la grande *villa* du « Bois Richebé » à **Blendecques** (62) indiquent qu'il peut s'agir de vastes domaines construits à l'emplacement d'établissements agricoles protohistoriques.

Plusieurs autres types d'aménagements et de bâtiments témoignent d'activités spécifiques liés à certains types de productions et à leur commerce nécessitant la proximité de voies de communication. À Verquin (59), une voie secondaire donne accès à d'imposantes constructions édifiées au II^e au IV^e siècle, qui ont livré d'importantes proportions d'amphores et de *dolia*, et ont pu servir d'entrepôts. Les vestiges d'activités potières, peut-être en relation avec une voie antique, ont été mis au jour à **Bailleulmont** (62). Sur le littoral, des éléments attestant la production de sel ont été identifiés à **Saint-Folquin** (62) et lors d'une nouvelle fouille sur le site de **Pitgam** (59) (I^{er} - III^e siècles).

Ce dernier site a permis d'étudier de nombreuses structures funéraires de types variés (fosses de rejets de bûchers, tombes bûchers, sépultures à incinération...) qui documentent les pratiques aux confins de la cité des Morins et de celle des Ménapiens. Une petite nécropole gallo-romaine (fin I^{er} - II^e siècle apr. J.-C.) a été observée à **Vimy** (62), en territoire atrébate.

L'étude des villes antiques bénéficie d'observations régulières et de données nouvelles qui permettent l'avancée des connaissances de la topographie urbaine et des mécanismes de son développement. L'extension de la ville de **Thérouanne** (62) est ainsi attestée par plusieurs opérations et la présence d'un quartier artisanal au sud-est de la cité. La poursuite de l'importante intervention qui couvre désormais 5,7 ha de l'emprise de la ville antique de **Famars** (59) édifiée au II^e siècle confirme la division parcellaire de l'espace urbain parcouru de voiries. L'habitat y côtoie les vestiges d'activités artisanales diversifiées (poterie, boucherie, tannerie...). Le projet collectif de recherche, qui porte sur l'agglomération antique dans l'objectif d'une synthèse à la hauteur de cette importante agglomération, bénéficiera à l'avenir de

ces résultats. Les travaux entrepris ont déjà permis de compléter l'inventaire des sources, de constituer un système de gestion des données, d'exploiter la documentation aérienne et de réaliser une série de prospections de terrain. Une nouvelle approche des données et des mobiliers collectés lors des fouilles anciennes, fournit d'ores et déjà d'intéressants résultats.

L'étude de l'antique cité de **Boulogne-sur-Mer** (62) connaît de nouveaux développements. Depuis le XIX^e siècle et surtout depuis les années 1960, de nombreuses fouilles ont permis d'explorer des pans entiers de la ville antique : cimetières, casernes de la *Classis Britannica*, éléments urbains et constructions liées au port antique. L'accumulation de toutes ces données et l'absence de synthèse intégrant les aspects archéologiques et historiques, n'ont pas permis de donner toute sa dimension à cette agglomération qui occupe pourtant une place et un rôle stratégiques dans l'Antiquité. C'est la raison pour laquelle le travail entrepris depuis 2010 dans un atelier de l'UMR 8164 – Halma-Ipel (CNRS – MCC - Université Charles de Gaulle – Lille 3) a été prolongé par un projet collectif de recherche en 2013. Ce projet qui rassemble différents partenaires (MCC, Inrap, collectivités territoriales...), a pour objectif de revisiter l'ensemble de la documentation archéologique et de mener des observations complémentaires afin de construire un atlas numérique de la ville antique.

Moyen-Âge

L'archéologie préventive contribue de manière sensible à la connaissance du haut Moyen Âge régional. Les fouilles de nécropoles sont certes moins nombreuses, mais concernent des périodes chronologiques peu documentées. Les résultats de la fouille d'une partie d'une nécropole utilisée de la fin de l'Antiquité (V^e siècle) jusqu'à la période mérovingienne (VII^e siècle) à **Famars** (59), sont à ce titre particulièrement attendus par la communauté scientifique.

De nouvelles données concernent l'habitat mérovingien dans l'arrondissement de **Lille** (59), grâce à plusieurs opérations à **Villeneuve d'Ascq** (59) et à **Marcq-en-Barœul** (59). Dans le valenciennois, une unité villageoise installée en périphérie immédiate du site antique de **Rouvignies** (59), a pu être étudiée. Sur le littoral, à la limite des communes de **Calais** (62) et de **Marck-en-Calaisis** (62), un habitat du XI^e siècle implanté en retrait du cordon dunaire « des Pierrettes », correspond à une petite unité rurale, principalement dédiée à l'exploitation de la ressource marine et à l'élevage, comme l'attestent les nombreux ossements de caprinés et les coquilles de coques retrouvés dans le comblement des fossés. Le mobilier archéologique s'inscrit dans la typologie en cours de constitution du faciès littoral régional et l'étude de sa répartition apportera une contribution originale à la compréhension des activités tenues sur le site.

Le diagnostic conduit près de la motte castrale de **Bailleulmont** (62) a mis en évidence des structures de stockage médiévales de plusieurs types, s'échelonnant du XIII^e au XVI^e siècle. Les vestiges d'un édifice fortifié (donjon ?) ont été observés au sommet de la motte castrale de **Saint-Omer** (62), à proximité des fondations d'une construction attribuée aux XIV^e - XV^e siècles.

Plusieurs opérations réalisées en milieu urbain, démontrent le bon état de conservation des niveaux archéologiques anciens. Elles contribuent à l'avancée des connaissances sur la configuration et l'évolution des villes médiévales. À **Lille** (59), des structures fossoyées attribuées aux XII^e et XIII^e siècles et des maçonneries datées du XV^e siècle ont été observées rue de Paris. Deux diagnostics conduits rue des Moulins de Garance attestent de l'occupation de cet espace intra-muros à la fin du Moyen-Âge et permettent de localiser plus précisément l'emplacement de la porte médiévale. Dans le centre historique de **Douai** (59), l'opération conduite en bordure de la Scarpe, a révélé les vestiges d'une occupation des XII^e et XIII^e siècles. Un accès a été aménagé vers la rive de la rivière au XIII^e siècle, époque où sont édifiées des constructions qui ont pu servir de hangars ou d'habitation.

À **Saint-Omer** (62), Place Saint-Jean, une partie du collatéral sud de l'église paroissiale Saint-Jean et du cimetière attenant ont été étudiés dans l'emprise de l'extension du conservatoire. À l'angle de la rue des Moulins et de la rue Gambetta, les fouilles d'un quartier d'habitat occupé depuis le XIII^e siècle, ont révélé la composition du parcellaire médiéval, comprenant des constructions en front à rue et des jardins en fonds de parcelles. Une ruelle mentionnée par les textes et visible sur le plan relief de la ville, a été identifiée. À l'époque moderne, la trame urbaine connaît une importante évolution, avec la construction de grands bâtiments. Les études ichtyologiques réalisées dans ce cadre, ont permis d'identifier les composantes de l'alimentation riche en poisson, où le merlan, la morue et le hareng dominant. Des éléments du parcellaires urbain ont également été observés, rue Courteville, dans le secteur de la dernière extension de la fortification médiévale de la ville. Il s'agit d'une section d'un îlot d'habitats, dont ne subsistent que les vestiges d'aménagements et de jardins à l'arrière des parcelles.

Les études réalisées sur la naissance, l'évolution et les fonctions du château médiéval et des fortifications urbaines, bénéficient cette année de nombreuses observations, indifféremment issues de l'archéologie préventive ou programmée. Ainsi, le projet de construction d'un nouveau centre d'incendie et de secours à **Cambrai** (59), a donné lieu à un diagnostic sur le front ouest de l'enceinte médiévale de la ville (Front de Bèvres). L'opération a révélé le bon état de conservation des ouvrages défensifs du XIV^e siècle malgré le démantèlement d'une grande partie de leurs élévations en 1893. Les recherches programmées sur les gravures et graffiti médiévaux et

modernes ont été poursuivies au Château de Selles. De nouveaux résultats ont été obtenus grâce aux nouvelles numérisations 3D, l'observation de l'état de conservation et des phénomènes de dégradation, les études iconographiques et la recherche de gravures inédites. À l'issue des trois premières années de recherche, 45 m² de murs portant des gravures menacées par les altérations les plus avancées, ont pu être numérisés. L'étude des remparts de la ville haute de **Boulogne-sur-Mer** (62) a été prolongée en 2013, à l'occasion de plusieurs sondages réalisés boulevard du Prince Albert, sur la terrasse d'artillerie et dans les fausses braies du château. Ces observations, bien que ponctuelles et d'emprises limitées, apportent un nouvel éclairage sur la fortification urbaine et permettent d'en reconstituer l'évolution aux périodes médiévales et modernes.

Le programme de fouille engagé par le conseil général du Pas-de-Calais sur le site de l'abbaye du **Mont-Saint-Éloi** (62) a été poursuivi sur l'ensemble de l'abbatiale moderne ; il aura permis d'explorer une partie de l'église gothique, de son cimetière et de son enclos « fortifié » construit au xv^e siècle, ainsi que la crypte de l'abbatiale romane.

Époque Moderne

Si des informations sont régulièrement recueillies sur l'évolution urbaine à l'époque moderne, l'étude des contextes ruraux fournit, depuis quelques années, des données qui participent à la compréhension de cette période particulière de l'histoire régionale. Les fouilles réalisées en limite des territoires de **Calais** (62) et de **Marck-en-Calaisis** (62) ont permis l'exploration de plusieurs habitats ruraux, implantés sur le versant sud d'un long cordon dunaire. Les bâtiments, aux architectures mixtes de briques (cruées et cuites) et de bois, sont datés de la fin du Moyen Âge ou du début de l'époque moderne. Des traces de

labours et un réseau fossoyé complexe, témoignent d'une exploitation intensive du terroir, notamment pour l'extraction de la tourbe. Ces installations présentent de nombreux points communs avec les gisements flamands, notamment avec le village de Raversijde. Un petit cimetière d'époque moderne a été fouillé à **Auxi-le-Château** (62). La douzaine de sépultures étudiées, correspond à de jeunes hommes et pose la question du statut et des circonstances des inhumations.

Quatre statues religieuses de grande qualité datées des xvi^e et xvii^e siècles ont été mises au jour dans le centre-bourg d'**Orchies** (59) à l'occasion d'un diagnostic archéologique qui révèle la présence des vestiges d'un habitat daté des xiii^e – xiv^e siècle. Deux de ces statues mesurent 1,50 m environ. Elles figurent Sainte Marie-Madeleine et Sainte Agnès et sont dans un état de conservation remarquable. Plus petites et datées du xvii^e siècle, les deux autres représentent des moines. La disposition de ces pièces dans une fosse quadrangulaire dont les parois semblent avoir été aménagées, laisse penser qu'il pourrait s'agir d'une cache d'époque révolutionnaire.

Enfin signalons que La Canche fait à nouveau l'objet de recherches subaquatiques grâce à une campagne de prospections au radar entre **Étaples** (62) et **Attin** (62). Cette opération s'inscrit dans la continuité des fouilles d'une épave du xv^e siècle à **Beutin** (62). Elle a permis de localiser plusieurs d'anomalies qui sont autant d'indices d'épaves et de sites potentiels et que des plongées permettront de vérifier et de documenter en 2014.

Lille, Juillet 2014
Marion AUDOLY
Philippe HANNOIS
Gilles LEROY
Nicolas MÉLARD
Virginie MOTTE
Stéphane RÉVILLION

Nord – Pas-de-Calais NORD

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées et réalisées

2 0 1 3

Commune et lieu-dit	N° d'arrêté	N° opération	Responsable et organisme	Nature	Époque	Réf.
Allennes-les-Marais , Chemin du Bas Bonnier	12147	156765	Jennifer LANTOINE (INRAP)	OPD	CON	1
Annœullin , Chemin Desnoullet	12235 13099	156884 156886	Évelyne GILLET (INRAP)	OPD	GAL	2
Arleux , Grand'Rue	13132	156900	Robin PAMART (COLLECTIVITÉ)	OPD	GAL MA	3
Arleux , Rue Salvador Allende	12120	156964	Angélique SERGENT (COLLECTIVITÉ)	OPD	PRO	3
Aubenchœul-au-Bac , Rue du Plein-air	13112	156937	Évelyne GILLET (INRAP)	OPD	CON	4
Aubers , Domaine du Roselier	12051	156896	Florence DEMARLY-CRESP (INRAP)	OPD	GAL	5
Auby , Pôle Culturel	12330	156783	Sébastien BERNEZ (COLLECTIVITÉ)	OPD	MA	6
Bailleul , Rue de Verdun	12090	156757	Ludovic DEBS (INRAP)	OPD	MA	7
Bavay , Route de Maubeuge	12223	156782	Géraldine TEYSSEIRE (INRAP)	OPD	NEG	8
Bavay , Route de Maubeuge	13032	156963	Évelyne GILLET (INRAP)	OPD	GAL	8
Bavay , Rue de la Réunion	1306	156824	Patrice HERBIN (COLLECTIVITÉ)	FPROG	GAL	8
Bissezele , Rue de la Mairie	13069	156983	Florence DEMARLY-CREPS (INRAP)	OPD	FER GAL MA MOD	9
Bondues , Avenue de Wambrechies	13002	156891	Alexy DUVAUT (INRAP)	OPD	GAL	10
Bondues , Avenue du Général de Gaulle	13092	156895	Alexy DUVAUT (INRAP)	OPD	FER	10
Borre , Route de Cassel	12256	156803	Denis GAILLARD (INRAP)	OPD	NEGA	11
Bourbourg , ZAC de l'Écluse	13004	156865	Florence DEMARLY-CREPS (INRAP)	OPD	MA MOD CON	12
Bouvines , Rue de Gruson	12310 13055	156829 156836	Carole DEFLORENNE (INRAP)	OPD	GAL	13
Bray-Dunes , Rue des Marins	12222	156989	Florence DEMARLY-CREPS (INRAP)	OPD	NEG	14
Bray-Dunes , Rue de l'Abbé Catry	13063	156990	Emmanuel ELLEBOUDE (INRAP)	OPD	NEG	14
Caestre , Rue de Hazebrouck	12281	156984	Alexandre LECANUET (INRAP)	OPD	GAL	15
Cambrai , Château de Selles	•	156304	Virginie MOTTE (SRA)	FPROG	MA	16
Cambrai , Rue de l'Escout	08141	156779	Christine CERCY (INRAP)	OPD	MA MOD CON	16
Cambrai , Rue du Paon	12020	156764	Christine CERCY (INRAP)	OPD	NEG	16
Cantín , Rue du Moulinel	12231	156782	Damien CENSIER (COLLECTIVITÉ)	OPD	GAL	17

Commune et lieu-dit	N° d'arrêté	N° opération	Responsable et organisme	Nature	Époque	Réf.
Carnin , Route d'Annœuillin	13136	156939	Alexy DUVAUT (INRAP)	OPD	GAL	18
Cassel , Avenue Albert Mahieu	12304	156940	Alexy DUVAUT (INRAP)	OPD	NEG	19
Cassel , Route de Sainte-Marie-Cappel	12282	156816	Emmanuel ELLEBOODE (INRAP)	OPD	NEG	19
Cassel , Rue des Remparts	12274	156941	Alexy DUVAUT (INRAP)	OPD	NEG	19
Condé-sur-Escaut , Arsenal	1311	156267	Lionel DROIN (UNIVERSITÉ)	FPROG	MA MOD	20
Croix , Église Saint Martin	12285	156876	Richard JONVEL (UNIVERSITÉ)	FPREV	MA MOD	21
Cuincy , ZI de la Brayelle	12241	156598	Sylvain ROBELOT (COLLECTIVITÉ)	FPREV	PRO	22
Dechy , Rue Maurice Richard	13094	156898	Sylvie RORIVE (COLLECTIVITÉ)	OPD	NEG	23
Douai , Avenue des Érables	13075	156849	Marie-Hélène ROUSSEAU (COLLECTIVITÉ)	OPD	NEG	24
Douai , Extension du Palais de Justice	11177	156873	Sébastien BERNEZ (COLLECTIVITÉ)	PREV	NEG	24
Emmerin , Rue Jean Jaures	12335	156893	Florence DEMARLY-CREPS (INRAP)	OPD	MA MOD	25
Erquinghem-Lys , Le Fort Rompu	06404	156959	Patrice HERBIN (COLLECTIVITÉ)	OPD	NEG	26
Escautpont , Le Trieu Saint Jean Est	12164	156863	Jennifer LANTOINE (INRAP)	OPD	CON	27
Estrées , Rue des Câtillons	13131	156907	Renaud LEROY (COLLECTIVITÉ)	OPD	MA	28
Faches-Thumesnil , Rue Édouard Vaillant	12122	156711	Carole DEFLORENNE (INRAP)	OPD	FER GAL	29
Famars , PCR : <i>FANUM MARTIS</i>	1309	156832	Raphaël CLOTUCHE (INRAP)	PCR	GAL	30
Famars , Rue Roger Salengro	09227	155088	Benoît LERICHE (INRAP)	FPREV	GAL MA MOD	30
Famars , Technopole Mont Houy	10129	156077	Raphaël CLOTUCHE (INRAP)	FPREV	GAL MOD	30
Fenain , La Buse	12334	156828	Alexy DUVAUT (INRAP)	OPD	GAL	31
Fenain , Rue Henri Barbusse	12332	156866	Alexy DUVAUT (INRAP)	OPD	NEG	31
Fourmes-en-Weppes , Boulevard Victor Hugo	13122	156975	Évelyne GILLET (INRAP)	OPD	FER GAL	32
Gondcourt , Place de la Gare	13028	156903	Florence DEMARLY-CREPS (INRAP)	OPD	GAL	33
Grand-Fayt , Rue du Petit-Fayt	13095	156919	Jennifer LANTOINE (INRAP)	OPD	BRO	34
Guesnain , Boulevard Ambroise Croizat	13201	156962	Audie ESCOLIVET (COLLECTIVITÉ)	OPD	NEG	35
Hallennes-lez-Haubourdin , Zac de la Porte des Weppes	13023	156966	Virginie THOQUENNE (INRAP)	OPD	PRO GAL MA	36
Holque , Rue Saint-Govaert	13117	156976	Emmanuel ELLEBOODE (INRAP)	OPD	MA CON	37
La Chapelle d'Armentières , Rue Louise de Bettignies	10006	156762	Mathieu LANÇON (INRAP)	OPD	MA MOD	38
La Gorgue , Rue de la Perche	12192	156826	Jérôme GEORGES (INRAP)	OPD	BRO GAL MA	39
Lallaing , Rue de Pecquencourt	13003	156841	Sylvain ROBELOT (COLLECTIVITÉ)	OPD	GAL	40
Lannoy , Rue Nationale	13070	156992	Ludovic DEBS (INRAP)	OPD	MOD	41
Lauwin-Planque , Rue du Calvaire	12123	156848	Sébastien PRONIER (COLLECTIVITÉ)	OPD	NEO MA	42
Lécluse , Pont des vaches	12207	156808	Stéphane VENET (COLLECTIVITÉ)	OPD	NEO FER GAL	43
Ledringhem , Route d'Arnèke	13041	156936	Florence DEMARLY-CREPS (INRAP)	OPD	FER GAL MA MOD	44
Lesquin , Rue Gustave Delory	12040	156772	Carole DEFLORENNE (INRAP)	OPD	NEG	45

Commune et lieu-dit	N° d'arrêté	N° opération	Responsable et organisme	Nature	Époque	Réf.
Lille, Rue de Paris	13009	156814	Ludovic DEBS (INRAP)	OPD	MA MOD	46
Lille, Rue des Moulins de Garance	10181	156981	Ludovic DEBS (INRAP)	OPD	MA MOD	46
Loos, Parc Eurasanté Zone Est Ilots G et H	12240	156780	Emmanuel ELLEBOODE (INRAP)	OPD	NEG	47
Loos, Rue Georges Clémenceau	12224	156894	Ludovic DEBS (INRAP)	OPD	MOD	47
Maing, D40 - impasse de la sablière Decornet,	11090	156701	Philippe FERAY (INRAP)	OPD	NEG	48
Marcq-en-Barœul, Rue du Pavé Stratégique	13088	156968	Sandrine SANDRINE (INRAP)	OPD	MA CON	49
Marly, Chaudière	12214	156802	Philippe FERAY (INRAP)	OPD	FER	50
Maurois, Bois de Gatigny	12138	156715	Évelyne GILLET (INRAP)	OPD	GAL	51
Mérignies, Route de Valenciennes	12116	156774	Virginie THOQUENNE (INRAP)	OPD	NEG	52
Neuville-en-Ferrain, Zac du Petit Menin	12268	156838	Christine DENIMAL (PRIVÉ)	FPREV	FER GAL MA	53
Orchies, Le Carnoy, tranche 4	12279	156858	François LALOUX (COLLECTIVITÉ)	OPD	GAL	54
Orchies, Le Carnoy, tranche 5	12328	156859	François LALOUX (COLLECTIVITÉ)	OPD	GAL	54
Orchies, Rue Letellier	12230	156837	Ludovic DEBS (INRAP)	OPD	MA	54
Pitgam, Schulleveldt	13091	156813	Emmanuel ELLEBOODE (INRAP)	OPD	GAL MA	55
Pradelles, RD 642	13141	156980	Alexandre LECANUET (INRAP)	OPD	GAL	56
Préseau, Rue Henri Barbusse-Rue de Préseau	13153	156982	Pascal NEAUD (INRAP)	OPD	GAL MOD CON	57
Proville, Le Bois Chenu et La Marlière	1308	156831	Gilles LEROY (SRA)	FPROG	NEO GAL	58
Quaëdypre, Rue Nationale	13010	156861	Florence DEMARLY-CREPS (INRAP)	OPD	GAL MOD CON	59
Roucourt, Derrière le Château, tranche 1	12283	156918	Damien CENSIER (COLLECTIVITÉ)	OPD	NEG	60
Rousies, Rue Jean Jaurès	12163	156910	Alexy DUVAUT (INRAP)	OPD	GAL	61
Rouvignies, Parc d'Activités de l'Aérodrome ouest, phase 16, tranche 3	11242	156697	Évelyne GILLET (INRAP)	OPD	GAL	62
Rouvignies, Parc d'Activités de l'Aérodrome ouest, phase 16, tranche 2	12261	156364	David LABARRE (INRAP)	OPD	BRO GAL MA	62
Sains-du-Nord, Rue des Fosses à Marnes	12321	156817	Pascal NEAUD (INRAP)	OPD	GAL	63
Sains-du-Nord, Rue du Docteur Chevalier	13115	156906	Pascal NEAUD (INRAP)	OPD	GAL	63
Saint-Amand-les-Eaux, Chemin de l'Empire	12308	156994	Jennifer LANTOINE (INRAP)	OPD	NEG	64
Saint-Amand-les-Eaux, Rue de la Croisette	12309	156860	Jennifer LANTOINE (INRAP)	OPD	NEG	64
Saint-André-lez-Lille, Rue Félix Faure	10182	156864	Ludovic DEBS (INRAP)	OPD	MA MOD	65
Seclin, Avenue des Marronniers	12239	156774 156775	Jérôme TELLIER (COLLECTIVITÉ)	OPD	GAL MOD	66
Seclin, Impasse Roger Bouvry	12344	156790	Jérôme TELLIER (COLLECTIVITÉ)	OPD	NEG	66
Seclin, Le Bas d'Has	11332	156214	Guillaume LASSAUNIÈRE (COLLECTIVITÉ)	OPD	NEG	66
Sin-le-Noble, Zac Le Raquet Tranche 4bis	12276	156794	Pascale DELPUECHE (COLLECTIVITÉ)	FPREV	FER GAL	67
Sin-le-Noble, Zac Le Raquet Tranche 8	08031	156904	François LALOUX (COLLECTIVITÉ)	OPD	NEO FER GAL MOD	67

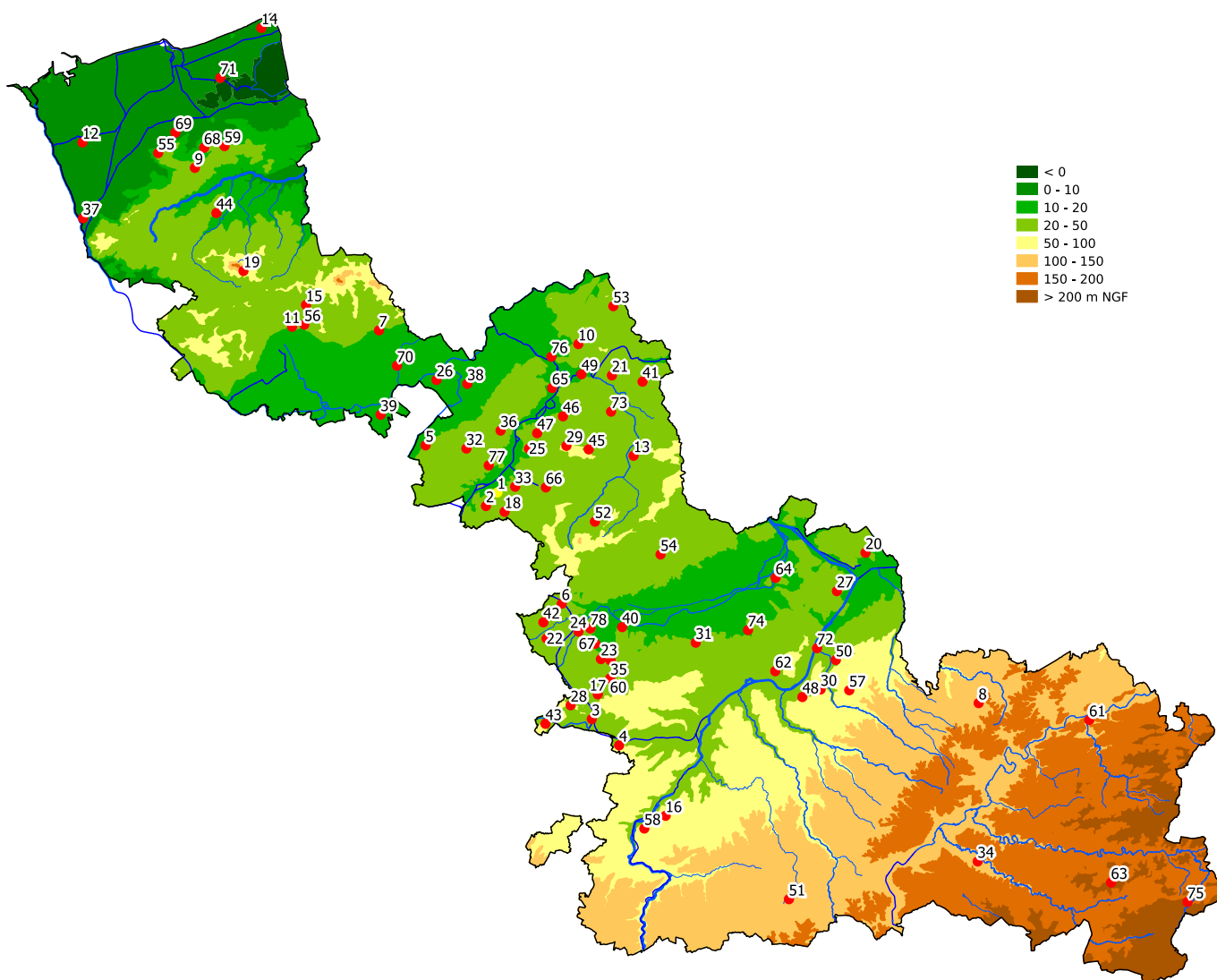
Commune et lieu-dit	N° d'arrêté	N° opération	Responsable et organisme	Nature	Époque	Réf.
Sin-le-Noble , Zac Le Raquet Tranche 9	08031	156943	Frédéric SIMON (COLLECTIVITÉ)	OPD	NEO FER GAL MOD	67
Sin-le-Noble , Zac Le Raquet Tranche 10	08031	156944	François LALOUX (COLLECTIVITÉ)	OPD	PRO	67
Sin-le-Noble , Zac Le Raquet Tranche 11	08031	156985	Fanny SEMLER (COLLECTIVITÉ)	OPD	PRO GAL	67
Socx , Allée des Bosquets	12136	156815	Emmanuel ELLEBOODE (INRAP)	OPD	NEG	68
Steene , Quai de la Colme	12064	156825	Emmanuel ELLEBOODE (INRAP)	OPD	MA MOD CON	69
Steenwerck , Rue de la Gare	11230	156712	Ludovic DEBS (INRAP)	OPD	NEG	70
Téteghem , Carline III	09117	156375	Mathieu LANÇON (INRAP)	FPREV	GAL MA MOD	71
Valenciennes , Lycée du Hainaut	13086	156970	Patrice KORPIUN (COLLECTIVITÉ)	OPD	MOD	72
Valenciennes , Rue de l'Abreuvoir « Fer à Cheval »	13173	156974	Patrice KORPIUN (COLLECTIVITÉ)	OPD	MOD CON	72
Villeneuve d'Ascq , Rue de la Liberté	12155	156892	Carole DEFLORENNE (INRAP)	OPD	FER GAL MA	73
Villeneuve d'Ascq , Rue Louis Constant	13100	156917	Carole DEFLORENNE (INRAP)	OPD	MA MOD	73
Waller-Arenberg , Place Jean-Jacques Rousseau	10152	156988	Ludovic NOTTE (INRAP)	OPD	MOD CON	74
Waller-en-Fagne , Carrière de Wallers	08194	156818	Florence DEMARLY-CREPS (INRAP)	OPD	PAL MES FER MOD	75
Wambrechies , Chemin du Petit Paradis	11295	156911	Julien RAPPASSE (INRAP)	OPD	CON	76
Wavrin , Rues Koenig et Calmette	12075	156954	Alexy DUVAUT (INRAP)	OPD	GAL	77
Waziers , Le Bas-Terroir, tranche 2	12289	156770	Angélique SERGENT (COLLECTIVITÉ)	OPD	PAL	78

Nord – Pas-de-Calais Nord

BILAN SCIENTIFIQUE

Carte des opérations autorisées et réalisées

2 0 1 3



CONTEMPORAIN

ALLENES-LES-MARAIS
Chemin du Bas Bonnier

156765

Un diagnostic archéologique a été réalisé à Allennes-les-Marais suite au dépôt d'une demande de permis de construire sur une surface de 46 153 m². L'intervention archéologique a été réalisée par l'Inrap du 05 au 11 février 2013.

L'emprise destinée est située au sud de l'agglomération, au lieu-dit « le Bail du Prince ». Elle est bordée au nord et à l'est par le chemin des Bas Bonnier et son prolongement actuel qui passe devant l'emprise et en assure l'accès.

Le site diagnostiqué appartient au bassin versant de la vallée de la Deûle ; plus précisément, il est implanté sur un versant limoneux exposé au nord-ouest. L'altitude y est comprise entre 27 et 25 m.

Les résultats du diagnostic sont décevants puisqu'aucune occupation ancienne n'a été mise au jour. Le plan illustre la présence d'un nombre important de petits fossés, exempts de mobilier archéologique, très probablement liés à des pratiques culturelles d'époques moderne ou contemporaine. La découverte des restes d'une voie métrique constituée de petits fossés comblés de schiste noir (ballast) a permis d'identifier une occupation du terrain au cours de la 1^{ère} guerre mondiale. Le tracé de cette voie est visible sur le fond cartographique *Mémoire Map* réalisé en 1918.

Jennifer LANTOINE

GALLO-ROMAIN

ANNŒULLIN
Chemin Desnoullet

156884 – 156886

Deux opérations de diagnostic ont été prescrites à d'Annœullin, Chemin Desnoullet, suite au dépôt de deux projets de lotissement pour une surface de 20 047 m² et 8 748 m². Les emprises étant adjacentes, les interventions ont été réalisées conjointement. Les sondages se sont révélés particulièrement riches en vestiges du Haut-Empire romain avec la mise au jour de 246 faits répartis sur l'ensemble des parcelles.

Trois ensembles architecturaux composés de constructions sur poteaux plantés ont été dégagés partiellement. Ces structures relativement bien conservées se composent de larges poteaux dont certains présentent des traces d'incendie (torchis

brulé). Une petite unité architecturale de type bâtiment de stockage a pu y être mise en évidence. Ces vestiges sont associés à d'autres aménagements liés au stockage notamment des fosses de type silo.

À la périphérie sud de l'emprise, un réseau de petits fossés parallèles (28 en tranchée 5 et 8 en tranchée 6) s'organise de manière régulière selon une orientation stricte nord-ouest / sud-est respectant un intervalle relativement régulier de $\pm 1,5$ m à 2 m de largeur. La régularité de l'implantation et des largeurs de ces substructures évoque notamment les fossés de culture en banquette, mis en place pour créer des sols cultivés. Si ce type de structure

est couramment illustré à partir du Moyen-Âge en Flandres (DEGRYSE *et al.*, 1999 ; FECHNER *et al.*, 2000), il n'en est pas de même pour la période du Haut-Empire en Gaule septentrionale. De fait, seuls quelques très rares exemples similaires semblent à ce jour attestés, notamment dans le bassin de la Deûle, sur les sites de Dourges (BLANQUAERT *et al.*, 2001, p. 114) et de Harnes (LERICHE 2008, p. 18-19). Les « petits fossés cultivés » du site d'Annœullin offrent, dès lors, une rare opportunité concernant la mise en œuvre de recherches inédites portant sur le thème de l'agroarchéologie dans le bassin de la Deûle. Le matériel piégé au sein du comblement permet d'affiner provisoirement une fourchette chronologique située entre I^{er} siècle et le début du II^e siècle de notre ère.

La nature peu commune du site d'Annœullin réside également dans la mise au jour de quatre grandes excavations allongées témoignant, d'après les premières observations et analyses pédologiques, de traces nettes d'hydromorphie peut-être associées à des matières organiques. Ces structures avec eau stagnante pourraient se rattacher à des activités spécifiques nécessitant des aménagements de type réservoir, cuvette ou bassin. On notera la présence d'un dispositif sur poteaux dans l'une d'entre-elles. À ce stade, plusieurs pistes peuvent être envisagées

avec grande prudence telles celles de bassins de décantation d'argile ou des activités de rouissage. Seule une caractérisation plus approfondie par les sciences annexes, associée à une fouille minutieuse, permettraient d'avancer une hypothèse fiable quant à leur fonction véritable.

D'autres découvertes remarquables sont également à noter, notamment la présence d'un réseau fossoyé brun humifère associé à des dépressions de type collecteur (?), un enclos à double fossé, un réseau parcellaire dense ainsi que des traces de sols anciens romains ou pré-romains. La présence de paléosols confirme une relative préservation des vestiges des préjudices causés par l'érosion et les labours. Cet aspect est d'ailleurs clairement mis en évidence dans l'excellente conservation des petits fossés « cultivés » cités plus avant.

Au vu de la densité des vestiges, de leur préservation et de leur relative originalité, le site d'Annœullin semble présenter une réelle opportunité de recherche sur le monde rural romain et son économie agraire dans le bassin de la Deûle.

Évelyne GILLET
Kai FECHNER

GALLO-ROMAIN

MOYEN-ÂGE

ARLEUX Grand'Rue

156900

Le projet de construction d'une maison de la santé à Arleux a amené la Communauté d'agglomération du Douaisis – Direction de l'archéologie préventive à y réaliser un diagnostic.

L'opération s'est déroulée du 24 juillet au 2 août 2013 sur une parcelle de 619 m². Deux tranchées et une fenêtre ont été ouvertes, totalisant 88,13 m², soit 14 % de la surface concernée.

52 structures ont été mises au jour. Les plus anciennes sont cinq fossés gallo-romains délimitant peut-être des parcelles. L'environnement marécageux d'Arleux explique peut-être l'abandon du site jusqu'au XII^e siècle, où la construction d'une digue est à l'origine du *castrum* et du bourg.

Un niveau de colluvions vient sceller les fossés gallo-romains. Une des plus anciennes structures médiévales à couper ce niveau est un fossé large de 2,80 m qui doit marquer une limite importante avec l'habitat qui se développe dans la moitié sud du site. Cinq autres fosses sont datées du XII^e au

XV^e siècle, époque à laquelle un nouveau niveau de colluvions scelle le site. Treize nouvelles structures médiévales y sont creusées, dont deux celliers et un silo, caractéristiques des abords d'habitat. Quatorze fosses modernes et sept à la datation incertaine ont également été repérées. Au XVII^e ou XVIII^e siècle, le site est scellé par un troisième niveau constitué de remblais. Puis la parcelle est laissée non bâtie, mis à part une fosse de rejet dont le contenu remonte à la première Guerre Mondiale.

Peu de chantiers ont pu être réalisés en centre-ville d'Arleux, à l'intérieur des murs de l'enceinte restituée du XIII^e siècle. Le site de « Grand'Rue » tient ses promesses quant à la présence de vestiges du bourg médiéval, représenté ici principalement dans un état tardif du XV^e siècle, mais n'a pas permis de vérifier la présence d'un mur ou d'un fossé impliqué par la proximité supposée du *castrum* du XII^e siècle.

Robin PAMART

PROTOHISTOIRE

ARLEUX Rue Salvador Allende

156964

La deuxième tranche de diagnostic induite par l'aménagement d'un lotissement par la mairie

d'Arleux, rue Salvador Allende, au lieu dit « En deçà du Mont » sur une superficie de 4 ha, s'est déroulée

en novembre 2013.

Elle met en évidence l'occupation du versant durant la Protohistoire. De nombreux trous de poteau, des fosses-foyers ou à rejets de combustion et de grandes fosses (silos ?) caractérisent des structures d'habitat. L'absence de délimitation de type fossé ou palissade indique un espace ouvert. Le rare mobilier céramique est compatible avec une attribution chronologique à la Protohistoire ancienne. La première tranche de diagnostic réalisée en 2012 par Thibault LEGRAND avait permis la découverte d'un habitat ouvert protohistorique, vraisemblablement du premier âge du Fer. Cette présente évaluation montre l'extension

de cette occupation sur les parcelles voisines.

Une exploitation des ressources géologiques, le grès, est visible par des fosses d'extraction et des fosses de rejets de taille. Le gisement est connu au Moyen-Âge. L'absence de mobilier dans ces vestiges rend difficile toute attribution chronologique. Enfin, une partie du site était occupée durant la première guerre mondiale. Des tranchées ainsi que de petits foyers ont été mis au jour. De nombreux trous d'obus ont également été découverts.

Angélique SERGENT

CONTEMPORAIN

AUBENCHEUL-AU-BAC

Rue du Plein-air

156937

Une opération de diagnostic a été prescrite à Aubencheul-au-Bac suite au dépôt d'un projet de lotissement pour une surface de 23 575 m². Les sondages ont révélé la présence de deux aménagements sur poteaux plantés, accompagnés de quelques fosses qui n'ont apporté aucun indice chronologique. L'une des constructions, composée de quatre pieux, est implantée sur une cavité étroite de

moins de 60 cm, excavée profondément dans la craie. Ce creusement probablement d'origine mécanique suggère une date relativement récente pour cet ensemble pouvant éventuellement se rattacher au XIX^e ou XX^e siècle. Plusieurs vestiges se rattachant à la première guerre mondiale sont également à signaler.

Évelyne GILLET

ÂGE DU FER

AUBERS

Domaine du Roselier

156896

GALLO-ROMAIN

L'Inrap a procédé à un diagnostic sur l'emprise d'un projet de construction de maisons individuelles à Aubers pour une surface totale de 61 948 m².

L'emprise des travaux se situe au centre d'Aubers, village de la Flandre romane en bordure de l'Artois. Cette commune, localisée dans la région naturelle du pays de Weppes, s'illustre par un léger relief, constitué d'une étroite bande de plaine vallonnée, orientée nord-est/sud-ouest. La plaine des Weppes s'insère entre la plaine de la Lys, qu'elle longe via un léger abrupt d'une dizaine de mètres, et la vallée de la Deûle. Au terme de cette opération de diagnostic, les 24 tranchées et les 31 extensions réalisées sur l'emprise ont mis au jour 155 vestiges de nature anthropique et un objet isolé, en exceptant les 61 faits liés aux conflits de la Première Guerre mondiale.

La stratigraphie et le mobilier livré par ces structures, ont permis de définir plusieurs phases d'occupation. Certaines d'entre elles, pour lesquelles le mobilier ne permet aucune datation, ont pu trouver une attribution chronologique par leur morphométrie, l'association et l'analyse des comblements. Un bon niveau de conservation générale est à noter. Ainsi, une importante implantation rurale a été mise en évidence. Celle-ci est caractérisée par un site dense et diachronique qui semble occupé de la fin du premier âge du Fer jusqu'au Bas-Empire puis du

bas Moyen-Âge jusqu'à l'époque moderne.

L'organisation complexe de ces vestiges, inédits dans le secteur d'Aubers et de ses environs, est largement représentée au nord-ouest et se prolonge au sud de la surface diagnostiquée.

L'occupation continue entre la Protohistoire et la fin de l'Antiquité romaine a pu être divisée en quatre phases. La plus ancienne concerne le Hallstatt final. Les fosses attribuées à cette période chronologique se répartissent au centre, à l'ouest et au sud du diagnostic. Si leur interprétation reste encore délicate, de tels vestiges sont inédits dans le contexte local et leur intérêt est accru par leur très bonne conservation. La possible présence d'un puisard et le mobilier détritique associé oriente la réflexion vers une installation domestique.

Une seconde période d'occupation humaine concerne la Protohistoire. Le mobilier prélevé n'a pas permis d'affiner la datation de cette période représentée par quelques fosses et par un important réseau de fossés issus de plusieurs phases d'occupation. Certains peuvent être interprétés comme des limites parcellaires. L'occupation est illustrée par la densité des fossés enchevêtrés et parallèles répondant à un réseau orthonormé avec deux orientations principales : nord-est/ sud-ouest et nord-ouest/sud-est.



AUBERS *Domaine du Roselier*

Pot à ressaut en céramique fine, attribuable à la fin du premier Âge du Fer, DAO David Bardel.

Les fossés de la troisième période se réimplantent dans ceux de la phase précédente. Cette nouvelle occupation est datée de la période de transition entre la Protohistoire et le Haut-Empire. Une fosse de rejet, isolée, liée à la sphère funéraire et repérée à l'extrémité nord-est du site, a été étudiée. Au sud-est, de grandes fosses ont été mises au jour. Elles seraient le témoin de l'exploitation de la couverture limoneuse et de l'argile yprésienne. Au sud, une fosse de rejet domestique a été mise en évidence. D'autres vestiges, de types fosses et ensembles de fosses, restent encore à interpréter. La dernière phase s'articule entre le Haut-Empire et le Bas-Empire. On y retrouve l'omniprésence des fossés linéaires, localisés du nord-ouest au sud-est du diagnostic, respectant toujours les mêmes orientations. Une structure, dont la nature est difficile à identifier (fosse de grandes dimensions ou ensemble de fosses), a été retrouvée au nord-ouest.

Des réseaux de fossés répartis du nord-ouest au sud-est de l'emprise, et pour lesquels aucun mobilier datant n'a été observé, comportent des critères d'analyse communs à ceux de l'occupation continue de la Protohistoire au Bas-Empire. Il en est de même pour les zones de fosses mises en exergue au nord-ouest et au sud-ouest du terrain. Ces vestiges se distinguent par leur très bon état de

conservation et leur comblement fortement anthropisé. L'activité agricole sur ce site se traduit par d'importants réseaux de fossés. En ce qui concerne la possibilité d'installations et d'une activité domestique, celle-ci est appréhendée par les rejets détritiques et les fosses associées. En outre, les extensions pratiquées aux abords des tranchées se sont révélées positives ce qui suppose un développement de cette occupation sur la majeure partie de l'emprise.

Un hiatus semble marquer le secteur entre le Bas-Empire et le bas Moyen-Âge, période durant laquelle l'espace est réoccupé.

Cette réoccupation est matérialisée dès le XIII^e siècle par quelques tronçons de fossés et des fosses réparties pour l'essentiel sur les franges nord du diagnostic, suggérant une occupation rurale se développant hors de l'emprise. L'activité agricole sur le secteur durant l'époque moderne est attestée par la mise au jour de fossés appartenant pour la plupart à un réseau de drainage.

L'occupation des XIX^e et XX^e siècles est caractérisée par plusieurs vestiges. Ainsi, au nord de l'emprise, une partie des fondations d'un bâtiment interprété comme une briqueterie, a été découverte. De même, à l'instar de l'époque moderne, l'activité agricole est représentée par la présence de fossés de drainage. Toutefois, les témoignages les plus importants de l'époque contemporaine sont relatifs à la Première Guerre Mondiale. Des impacts d'obus, des lignes de barbelés et des fossés sont présents sur l'ensemble de l'emprise.

Hormis quelques indices ponctuels, datés de l'âge du Fer à la période carolingienne, liés à des découvertes fortuites, cette occupation diachronique, au vue de l'importance qualitative et quantitative de ses vestiges, est inédite à Aubers et ses environs. Elle revêt un intérêt particulier pour le patrimoine archéologique de ce secteur de la plaine des Weppes.

Florence DEMARLY-CRESP

Le projet de construction d'un espace culturel dans le centre-ville d'Auby, à l'emplacement de l'ancien hôtel de ville, a donné lieu à un diagnostic archéologique. Il a été réalisé par la Communauté d'Agglomération du Douaisis, entre le 12 février et le 4 mars 2013, sur une surface de 1 050 m². La commune d'Auby se situe dans le Nord, en amont de la plaine de la Scarpe, à environ 10 km au nord-ouest de Douai. Le diagnostic porte sur l'espace situé entre les bâtiments de l'ancien hôtel de ville et des archives municipales qui correspondaient, avant 1877, à l'église et au presbytère. Les parcelles sont, par ailleurs, attenantes au site de « l'Îlot

Béguinage », fouillé en 2009, qui avait mis au jour une partie d'une vaste nécropole mérovingienne, un habitat du X^e - XI^e siècle à nos jours et une partie du cimetière paroissial des XVIII^e - XIX^e siècles. On signalera également, de l'autre côté de l'ancien hôtel de ville, le site de « la Place de la République », fouillé en 2004, qui avait permis d'observer l'évolution d'un secteur du village du IX^e siècle à nos jours.

Le diagnostic a permis de distinguer 4 grandes périodes d'occupation, séparées par des phases de remblaiement général. La première période correspond à une nécropole mérovingienne. Elle englobe 13 tombes identifiées et plusieurs autres

fosses situées sur le même horizon stratigraphique, et présumées telles.



AUBY Pôle Culturel
Alignement des tombes 3, 4 et 6
dans la tranchée 1, cliché CADDAP.

Les tombes ont été observées dans toutes les fenêtres d'exploration. La seconde période est caractérisée par des fosses et des niveaux datés entre le IX^e et le XVI^e siècle.

On notera la présence possible d'un solin, d'un silo, d'un puits et de sols qui pourraient témoigner d'un habitat médiéval sur les lieux, contemporain des secteurs de « la Place de la République » et de « l'Îlot Béguinage ». La troisième période est située entre le XVIII^e et le début du XX^e siècle. Elle est principalement caractérisée par le cimetière paroissial et par une cave maçonnée qui constitue le dernier témoin d'un bâtiment non identifié. La présence du cimetière atteste bien du statut religieux de cette parcelle du XVIII^e au XIX^e siècle. En revanche, pour l'instant, aucun élément ne nous renseigne sur la fonction du secteur pendant les époques médiévales et modernes. La quatrième période correspond à l'activité municipale de la seconde moitié du XX^e siècle.

Le diagnostic du « Pôle Culturel » s'inscrit dans la continuité des interventions préventives réalisées dans le centre-ville d'Auby, dont la richesse patrimoniale ne cesse de se dévoiler au fil du temps. Il met en évidence un secteur remarquable dont la fonction change entre l'époque mérovingienne et l'époque contemporaine et dont la compréhension semble indispensable pour améliorer la connaissance du processus d'occupation du territoire qui abouti à la formation du village pendant l'époque médiévale.

Sébastien BERNEZ

GALLO-ROMAIN

MOYEN-ÂGE

BAILLEUL

Rue de Verdun

156757

Ce diagnostic motivé par la construction d'un programme immobilier prend place à l'extérieur de la ville médiévale, dans un secteur encore peu exploré de la ville de Bailleul, au sud du centre ville actuel.

Le terrain était auparavant occupé par une usine dont la construction a occasionné d'importantes perturbations dans le sous-sol, entre autres afin d'aplanir un terrain présentant à l'origine une pente bien marquée du nord-ouest vers le sud-est. À

l'exception de rares fosses sans mobilier, les seules traces archéologiques sont des fossés suivant la pente ou perpendiculaires à celle-ci.

Trois de ces fossés ont livré de la céramique gallo-romaine, un autre du mobilier datable du bas Moyen-Âge.

Ludovic DEBS

NÉGATIF

BAVAY

Route de Maubeuge

156782

La SCI du Grand Boulie souhaite aménager un terrain de 2925m², à l'est de Bavay, le long de l'ancienne voie romaine vers Trèves, afin d'y faire construire ses locaux (bureaux, atelier et parking). Un permis de construire a donc été déposé et le service régional de l'archéologie a prescrit une opération de diagnostic archéologique. Deux tranchées ont été

décapées permettant d'observer 13% du terrain. Cinq fosses de plantation d'arbres, un drain, une fosse indéterminée et un four à briques très arasé forment le corpus des huit structures mises au jour.

Aucun mobilier datant n'a été collecté. Les vestiges peuvent toutefois, être rattachés à l'époque moderne voire contemporaine.

Cette zone vide de structures antiques confirme l'espace entre les zones urbanisées et celles dévolues au monde des morts.

Géraldine TEYSSEIRE

GALLO-ROMAIN

BAVAY

Route de Maubeuge

156963

Une opération de diagnostic a été prescrite à Bavay, Route de Maubeuge, suite au dépôt d'un projet d'aménagement d'une gendarmerie, pour une surface de 10 583 m². L'opération a révélé la présence de quelques vestiges romains, dont deux sections de fossés se rattachant principalement à la deuxième moitié du I^{er} siècle et à la première moitié du II^e siècle de notre ère. L'un des tronçons, implanté parallèlement à l'ancienne chaussée romaine reliant Trèves à Bavay (actuelle route de Maubeuge), semble se rattacher à l'installation routière (fossé bordier ?). La présence d'une structure de combustion peut également être

signalée. Celle-ci ne contenait toutefois aucun indice chronologique.

La faible densité des vestiges archéologiques dans cette zone confirme la présence d'une zone « tampon », déjà mise en évidence lors des diagnostics précédents, entre le noyau urbain et la nécropole de la Fache des Prés Aulnoys située plus à l'est, en bordure de la route de Maubeuge (TEYSSEIRE 2013, MARCY 2007).

Évelyne GILLET

GALLO-ROMAIN

BAVAY

Rue de la Réunion

156824

Dans le cadre des travaux de mise en valeur du site archéologique du Forum antique de Bavay et de ses abords, la ville de Bavay, en concertation avec le Département du Nord, a déclassé la rue de la Réunion. La chaussée de cette rue qui traversait la basilique civile a été démontée afin d'améliorer la présentation du site et de faciliter les programmes de fouille ultérieurs. L'opération s'est strictement

limitée au retrait des aménagements contemporains ; néanmoins, un pilier de la file orientale et des murs de pièces du monument du Haut-Empire affleuraient sous la couche de pavés. Une couche de sable a été maintenue en place pour en assurer la protection.

Patrice HERBIN
Christine LOUVION

ÂGE DU FER, GALLO-ROMAIN

BISSEZEELE

Rue de la Mairie

156983

MOYEN-ÂGE, MODERNE

Suite à un dépôt de permis d'aménager, Rue de la Mairie à Bissezeele, un diagnostic sur une surface de 11 518 m² a été réallisé. La parcelle à diagnostiquer est localisée au centre du village, et contiguë à la parcelle accueillant l'église Saint-Adrien.

Ce territoire de la plaine de Flandre possède un sous-sol composé de limon argilo-sableux dit de la Flandre continentale, et dû à l'altération de l'Argile des Flandres. Cette formation oxydée passe du brun au gris très clair-brun aux alentours de 2,5 m de profondeur et recouvre un sable argileux gris très clair, observé dès 3,1 m.

Au terme de cette opération, les 9 tranchées et les 7 extensions associées (représentant un taux d'ouverture total de 13%) ont toutes livré des indices d'occupations anthropiques. Cette première opération d'archéologie préventive menée sur la commune montre des traces d'occupations de la Protohistoire

récente aux Temps Modernes.

Ainsi, une première phase d'occupation a été mise en évidence sur l'angle nord-ouest du diagnostic (sur une extension de décapage d'environ 170 m²). Celle-ci suggère une installation domestique attribuable, grâce au mobilier céramique, à l'analogie des comblements et aux comparaisons morphométriques, à la seconde moitié de La Tène ancienne. Elle se traduit par la présence d'au moins cinq fosses à proximité desquelles ont été retrouvés quatre trous de piquets et des fossés assez mal conservés et pour lesquels la datation n'a pas pu être établie.

En ce qui concerne les phases d'occupations gallo-romaines, médiévales et modernes, elles sont matérialisées par une majorité de fossés, répartis sur l'ensemble de l'emprise, et par quelques fosses. Toutefois, la nature précise, l'importance et l'étendue de ces implantations nous échappent. De plus, la

quantité de mobilier recueilli est très modeste. Hormis une fonction de drainage ou de parcellaire concernant certaines de ces structures, l'usage de ces faits est

généralement difficile à appréhender.

Florence DEMARLY-CRESP

GALLO-ROMAIN

BONDUES

Avenue de Wambrechies

156891

L'Inrap a procédé à un diagnostic sur l'emprise d'un projet de construction de lotissement.

La zone concernée par le futur aménagement est située au nord de la commune. Elle est bordée au nord par l'Avenue de Wambrechies, au sud par la rue Jules Segard et à l'ouest par la Drèves de l'ancien château de Bondues. Le projet s'étend sur 4 122 m². Vingt et une tranchées d'axe nord-ouest/sud-est ont été réalisées, représentant environ 10 % de la surface totale. L'emprise est caractérisée par la présence de limons de plateaux reposant sur une succession d'argiles et de sables Yprésiens (e 3-4) et d'argiles et de sables Landéniens.



BONDUES Avenue de Wambrechies

État de conservation exceptionnel des bûches de la structure funéraire 1077, cliché Inrap.

Cette opération a permis de mettre au jour une occupation très dense de la période Augustéenne au Haut-Empire. Cette dernière semble s'étendre sur plus des deux tiers du site, avec notamment une plus forte concentration de vestiges observée dans la

partie occidentale, en particulier entre les tranchées 1 à 15. Le terrain est marqué par un léger pendage sud-nord, qui s'accompagne d'un fort colluvionnement. Les structures archéologiques apparaissent globalement à plus de 1,10 m de profondeur, ce qui leur vaut un très bon état de conservation. L'intervention a été contrainte, du fait de la présence de la nappe phréatique à 0,40 m de profondeur et à l'inondation systématique de la plupart des tranchées. De ce fait, le nombre de fenêtres réalisées reste limité et la réalisation du plan masse s'est effectuée à partir du relevé manuel au 1/100^e des tranchées.

Cette occupation archéologique se caractérise par de probables secteurs d'habitat, constitués par des ensembles de trous de poteaux associés à des fosses pouvant former un ou plusieurs plans de bâtiments, une structure funéraire de type bûcher ou tombe-bûcher et des indices d'artisanat, matérialisés par la présence d'une fosse ayant livré une très grande quantité de restes de pesons en terre cuite. Cette intervention archéologique offre l'opportunité unique d'appréhender l'occupation du territoire, dans ce secteur de la vallée de la Deûle à très fort potentiel archéologique. La commune de Bondues, encore peu connue du fait d'un nombre d'opérations encore restreint (DUVAUT, 2011, « un réseau fossoyé de la Tène finale »), se situe au cœur même d'un gisement de très nombreux sites de la Tène finale, de la période Augustéenne et du Haut-Empire, révélés notamment par les nombreuses interventions sur Marcq en baroeul, Marquelles-lez-lille, Wasquehal et Wambrechies (Marcq-en-baroeul, LABARRE, 2012, ZAC du Haut Touquet, Marquette, ROUTIER 2005 ; Rue de Quesnoy, Marquette, RAPPASSE 2006, Marquette, LERICHE 2007).

Alexy DUVAUT

ÂGE DU FER

BONDUES

Avenue du Général de Gaulle

156895

L'Inrap a procédé à un diagnostic sur l'emprise d'un projet de lotissement. La zone concernée est située au centre de la commune. Elle est bordée à l'ouest par l'Avenue de Gaulle et au sud par une zone d'activité commerciale. Le projet s'étend sur 24 060 m². Douze tranchées d'axe nord-ouest/sud-est et deux nord-est/sud-ouest ont été réalisées, représentant 9 % de la surface totale. L'emprise est dominée par

la présence de limons de plateaux reposant sur une succession d'argiles et de sables Yprésiens (e 3-4) et d'argiles et de sables Landéniens.

Ce diagnostic a permis de mettre au jour une occupation dense, s'échelonnant du second âge du Fer au 1^{er} siècle apr. J.-C., clairement circonscrit dans la partie orientale de l'emprise. La partie occidentale est totalement remaniée par l'aménagement d'une

ancienne briquèterie. De manière générale, les vestiges apparaissent entre 0,60 m et 0,90 m de profondeur par rapport au sol actuel. Ils sont scellés par une couche plus ou moins épaisse de colluvions de limon argileux gris-jaune hétérogène. Cette occupation se caractérise par au moins deux zones présentant de nombreux indices d'habitat et de parcellaire (au nord-est et au sud-ouest de la zone positive), caractérisés par de fortes concentrations de poteaux associés à des fossés et à quelques tronçons de fossés. La partie centrale de la zone positive, a permis de révéler un secteur présentant plusieurs « batteries » de fossés. Bien que leur vocation reste indéterminée, la très grande quantité de terre rubéfiée et de charbons de bois recueilli lors du test mécanique de certaines d'entre elles, pourrait indiquer la présence d'éventuelles structures de combustion à proximité. Hypothèse, que seul un décapage extensif permettrait de confirmer.

De manière générale, cette intervention archéologique offre l'opportunité unique d'appréhender l'occupation du territoire, dans ce secteur de la vallée de la Deûle à très fort potentiel archéologique. La

commune de Bondues, peu connue du fait d'un nombre d'opérations encore restreint (DUVAUT, 2011, « Un réseau fossoyé de la Tène finale »), se situe au cœur même d'un gisement de très nombreux sites de la Tène finale, de la période Augustéenne et du Haut-Empire, révélés notamment par les interventions de Marcq-en-Baroeul, Marquelles-lez-Lille, Wasquehal et Wambrechies (Marcq-en-Baroeul, LABARRE, 2012, ZAC du Haut Touquet, Marquette, ROUTIER 2005 ; Rue de Quesnoy, Marquette, RAPPASSE 2006, Marquette, LERICHE 2007). Le gisement mis au jour semble également s'inscrire dans la continuité directe du site révélé quelques semaines plus tôt à Bondues, lors de l'opération de diagnostic Avenue de Wambrechies (DUVAUT, 2013), située à environ 700 m au nord-est. On remarquera la grande similitude du type de vestiges et de la chronologie. Les sites de l'Avenue de Gaulle et de l'Avenue Wambrechies, pourraient s'inscrire dans un ensemble beaucoup plus vaste, que la seule opération de diagnostic ici présente ne permet pas de confirmer.

Alexy DUVAUT

NÉGATIF

BORRE

Route de Cassel

156803

Ce diagnostic, situé à quelques centaines de mètres au sud-est de la motte féodale de l'Hofland, demeure de la famille des VAN HAZEBROEC dès le XI^e siècle, n'a pas mis en évidence les résultats espérés. Les tranchées de sondage ont montré, après enlèvement de 0,30 m de terre végétale, les traces de plusieurs systèmes de drainage de profondeurs différentes, orientés nord-ouest / sud-est. Ce maillage régulier, relié aux creusements des fossés et des watergangs, a brassé la partie supérieure du limon argileux sur

au moins un mètre de profondeur, ne laissant aucune chance de retrouver des vestiges en place. Ont néanmoins été récupérés quelques pièces lithiques du paléolithique supérieur et un lot de céramique semblant appartenir à l'âge du Fer.

Denis GAILLARD
Pascal BURA
Michelle GUSTIAUX

MOYEN-ÂGE, MODERNE

BOURBOURG

ZAC de l'Écluse

156865

CONTEMPORAIN

L'Inrap a procédé à un diagnostic sur l'emprise d'un projet de construction de maisons individuelles à Bourbourg. La surface totale est de 13 475 m².

Située dans la partie occidentale de la plaine maritime flamande, Bourbourg appartient à la région du Blootland, signifiant « Pays nu » évoquant le caractère de plaine du territoire. La topographie de ce secteur se détermine par une altitude moyenne très faible d'environ 2 m au-dessus du niveau de la mer.

Les douze tranchées et les cinq extensions réalisées sur l'emprise ont mis au jour vingt-six faits dont vingt-quatre sont de nature anthropique. Le relevé et l'étude de ces structures et du mobilier qu'elles ont fourni, ont permis de définir plusieurs

phases d'occupation de ce territoire dès le XIII^e siècle. Certains des vestiges pour lesquels aucun mobilier n'a apporté de datation ont pu trouver une attribution chronologique par association et par l'analyse des comblements.

Le bas Moyen-Âge est représenté en limite occidentale de l'emprise et semble avoir fait l'objet d'une présence anthropique continue. Si cette occupation semble répondre à une vocation domestique, son importance et son étendue nous échappent, la vision étant tronquée par la limite d'emprise.

Ainsi, le XIII^e siècle est illustré par deux fossés parcellaires, parallèles orientés nord-ouest / sud-est,

et par une fosse ovale destinée à un usage domestique. Le mobilier céramique issu de ces trois faits évoque un corpus qui s'inscrit dans le contexte régional.

La seconde moitié du XIV^e siècle est représentée par un large fossé établi sur un axe nord-ouest / sud-est, marqueur de délimitation parcellaire. Cette structure semble avoir connue plusieurs phases d'utilisation entre le XIV^e siècle et la fin du bas Moyen-Âge.

L'environnement domestique est mis en évidence par le mobilier céramique, typique des productions régionales, récolté dans le remplissage de ce fossé.

D'autres témoins évoquant le bas Moyen-Âge ont été relevés, il s'agit de quatre fosses analogues et d'un fossé sur lequel les stigmates d'un milieu marécageux sont observables.

Une occupation de l'espace à l'époque moderne est traduite par un fossé et une zone de remblais, liée à la voirie attenante, datés du XVI^e siècle par des fragments de céramique. Une fosse ovale et un réseau de six fossés de parcellaire et de drainage,

pour lesquels l'intervalle chronologique n'a pas pu être affiné viennent compléter cet horizon moderne. Ces vestiges sont répartis au nord, à l'ouest et au sud de la surface du diagnostic.

L'ère industrielle a laissé des traces sur les franges septentrionale et occidentale de l'emprise via un fossé, deux fosses, un trou de poteau et deux chablis. Force est de constater que l'implantation pérenne de populations dans « La cité des marais » est le fruit d'une lutte continue face à un sous-sol instable et constamment saturé en eau.

À l'issue de ces investigations, de nouveaux éléments sur l'histoire de la commune de Bourbourg du XIII^e siècle à nos jours nous sont parvenus.

L'implantation des vestiges, disséminée sur le pourtour de l'emprise, suggère la présence d'occupations rurales qui se développent aux abords immédiats du projet.

Florence DEMARLY-CRESP

Le projet de construction d'un lotissement, au nord-est de la commune de Bouvines, en front de la rue de Gruson et à quelques mètres de la voie romaine dite localement « Chaussée Brunehaut » ou voie antique du *Compendium* (RD 955) a motivé la prescription de deux diagnostics archéologiques.

La commune se situe dans le bassin de l'Escaut, à la frontière entre le Mélantois et la Pévèle, délimité par le passage de la Marque qui est franchie par un pont ayant de tous temps joué un rôle prépondérant dans l'histoire (« *Pontem de Bovonis* »).

Les parcelles se développent sur un terrain en pente douce qui s'étend du sud au nord, à une altitude moyenne de 40 m NGF à 35 m NGF. Le sud de l'emprise est caractérisé par une couverture pédologique superficielle alors que le nord est scellé par un épais dépôt de pente (colluvions) dû aux ruissèlements des eaux de pluie.

L'occupation couvre le Haut-Empire, voire éventuellement le IV^e siècle. Nonobstant la reconnaissance d'indices témoins précédents le début du I^{er} siècle, l'occupation ne semble pas antérieure à la Conquête. Le site est marqué par deux grandes phases chronologiques : une première période datée de la première moitié du I^{er} siècle est attestée par une sépulture à inhumation, un puits et de nombreuses structures éparses sur l'ensemble de l'emprise ; une seconde période datée *largo sensu* des II^e et III^e siècles,

caractérisée notamment par un cellier, un bâtiment sur radier calcaire, toutefois sans élévation ni lit de pose et des structures de type fosses, puits, fossés... De rares indices mobiliers permettent d'envisager un possible continuum de l'occupation au IV^e siècle. Les différents recoupements stratigraphiques indiquent probablement des séquences chronologiques plus précises cependant elles n'ont pu être appréciées dans le cadre de ce diagnostic.

Les aménagements en creux présentent une forte charge détritique de remplissage. De nombreuses importations sont attestées dans les lots de céramique. Des rejets domestiques font état du démantèlement de bâtis en torchis présentant des traces de revêtement pictural pouvant appartenir à la période protohistorique ou encore à l'antiquité.

Cette investigation permet de compléter la carte archéologique de manière significative, en mettant en évidence une occupation dense aux abords de la voie antique. En regard de l'ensemble des occupations attestées sur la commune (*villa* ?, nécropole mérovingienne...), nous sommes enclins à reconnaître, avec toutes les réserves qui s'imposent, une occupation de type rural à statut particulier (bourg ?, habitat groupé ?...).

Carole DEFLORENNE

BRAY-DUNES

Rue des Marins

Suite au dépôt d'un permis de construire, les parcelles, situées 37 rue des Marins à Bray-Dunes, ont fait l'objet d'un diagnostic archéologique sur une surface de 10 286 m². La commune de Bray-Dunes est située à l'extrémité nord-est de l'arrondissement de Dunkerque. Les parcelles à diagnostiquer sont localisées au sud-ouest de la ville.

Ce territoire du littoral flamand, compris entre la dune actuelle et la dune fossile de Ghyvelde, possède un sous-sol complexe, observable dans les tranchées de sondage et les sondages profonds. Une formation argilo-sableuse beige à gris clair, présentant des mollusques à coquilles, a été reconnue sur les trois logs géologiques. Son épaisseur est comprise entre 0,60 m et 0,65 m. Ce sédiment d'origine marine est caractéristique de la slikke (zone inférieure de l'estran, inondée à chaque marée). Cette couche est parfois recouverte de sables éoliens et marins, gris très clair à jaunes, pouvant atteindre 0,65 m d'épaisseur. La

slikke surmonte un niveau tourbeux, épais de 0,05 à 0,15 m. Une formation argilo-sableuse, gris-bleutée d'une épaisseur de 0,70 m, s'intercale entre la tourbe et le sable pissard flandrien, visible dès 2,30 m de profondeur. Des variations de substrat, surtout au nord de l'emprise, suggèrent la présence de chenaux de marées.

L'ensemble des neuf tranchées a permis la mise au jour fossés de drainage et de parcelles, de fosses et de zones de remblais.

Pour certains vestiges, seule la nature des comblements et des inclusions, fragments de briques, donnent un terminus *post quem* des remplissages au bas Moyen-Âge ou aux Temps Modernes, et pour d'autres à l'époque contemporaine (présence de plastique, de faïence, comblement meuble et très bioturbé).

Florence DEMARLY-CRESP

BRAY-DUNES

Rue de l'Abbé Catry

À la suite d'un dépôt de permis d'aménager à Bray Dunes, un diagnostic archéologique a été prescrit sur les 12 617 m² de l'aménagement. Ce diagnostic s'est déroulé en 2 jours ouvrés, du 10 au 11 décembre 2013. Au terme du diagnostic, 7 tranchées ont été

réalisées, totalisant une surface ouverte de 1 249 m² soit un taux d'ouverture de 10%. Aucun vestige archéologique n'a été observé.

Emmanuel ELLEBOODE

CAESTRE

Rue de Hazebrouck

Une opération de sondages archéologiques a été réalisée en décembre 2013 à Caestre à l'emplacement d'un projet de lotissement couvrant une surface de 31 245 m². 11 tranchées et des extensions ont été réalisées ouvrant environ 10% de la surface générale. Cette opération a permis de mettre en évidence des traces d'occupation d'époque gallo-romaine.

Cette occupation est caractérisée par la présence d'une série de fossés orientés nord-ouest-sud-est. L'un d'entre eux est très riche en mobilier céramique de type domestique. Malgré les extensions effectuées de chaque côté du fossé, aucune structure pouvant laisser penser à un habitat n'a été découverte. Un large niveau sombre argileux que l'on retrouve dans 3 tranchées, pourrait être assimilé à une mare ou à

un large fossé.

L'étude du mobilier céramique confirme l'existence d'une occupation au I^{er} siècle comme l'atteste la présence d'un tessou de sigillée daté des premières années de la production de La Graufesenque (10-30 de notre ère). La présence de nombreux tessous datés de la fin I^{er} siècle et du II^e siècle sous entend une phase d'occupation plus importante au cours de cette période.

Il est à noter la présence de niveaux de brique dans la partie est du site, attribuable à une ancienne briquetterie.

Alexandre LECANUET

Le Château de Selles à Cambrai, édifié au XIII^e siècle, constitue un des plus grands ensembles de graffiti, sculptures et gravures pariétales connus en France pour les périodes médiévale, moderne et contemporaine. On estime leur nombre à plus de 2000 inscriptions, représentations figurées et marques diverses, témoins d'une histoire riche et des traces des hommes qui ont occupé les lieux. Les plus anciennes sont attribuées à la première moitié du XIV^e siècle et les plus récentes ont été griffonnées de nos jours. Le résultat est un palimpseste de manifestations graphiques plus ou moins lisibles, qui constitue un patrimoine fragile, d'une grande valeur scientifique.

Les gravures et graffiti du château de Selles sont conservés, pour certains depuis plus de sept siècles. Mais, depuis les années 1960, de nombreuses dégradations ont été observées. Hormis celles relevant des dégradations volontaires et des vols, les altérations observées sont de natures diverses, liées à des épisodes de gel/dégel, de variations hydrographiques ou encore de restaurations récentes. Les murs sont par endroit fortement attendris et les pierres présentent des boursofflures et des desquamations. En certains endroits, la surface gravée montre une véritable décomposition.

L'état général du bâtiment, la richesse iconographique des gravures et graffiti, de même que la menace de destruction à court terme qui pèsent sur ces vestiges, sont à la base de l'opération archéologique programmée initiée en 2011 et concernant l'inventaire, l'étude et l'état sanitaire des sculptures, gravures et graffiti du château de Selles. Les deux années 2012 et 2013 ont permis de mener un projet de recherche sur trois niveaux : la numérisation 3D, l'observation de la conservation et des phénomènes de dégradation, les études iconographiques et la prospection de gravures inédites.

La numérisation 3D

En termes de numérisation 3D, la priorité a été donnée aux endroits les plus menacés par la dégradation. Depuis 2011 45 m² de murs portant des gravures ont pu être numérisés. Il a été possible de numériser quasiment l'intégralité des murs de la tour 3, au niveau 2, menacés par les altérations les plus avancées et portant des gravures de qualité. Une partie des murs se trouvant dans un meilleur état de conservation a également été relevés avec le scanner 3D. L'année 2013 a permis de commencer un travail d'exploitation des données 3D en tant qu'outil de lecture et d'analyse technologique des gravures. L'analyse des données 3D a permis de déchiffrer certains motifs plus objectivement et a livré des éléments d'interprétation des modes techniques employés par les graveurs.

Dans la perspective de 2014, le classement, l'exploitation et le stockage des données 3D sera

une priorité de travail. Une tentative de modification du dispositif de scan est envisagée afin de permettre l'accès aux endroits exigües (fonds des archères) qui n'ont, pour le moment, pas été atteint par le scanner.

L'observation de la conservation et des phénomènes de dégradation

Le travail sur le terrain en 2013 a également permis d'approfondir les observations en terme de conservation. Des dégradations rapides au cours des 10 mois n'ont pas été observées. Il a été possible de proposer des axes de réflexion sur la complexité des phénomènes d'altération et leurs causes. Le château de Selles, en tant que site souterrain, constitue un système complexe en termes d'hydro- et de thermodynamique. Les conditions atmosphériques et les problématiques concernant leur étude sont comparables à d'autres systèmes fermés et confinés, telles que les grottes ornées. Un nombre important de facteurs intérieurs (courants d'air, variations de température, humidité relative, etc.) et extérieurs (travaux sur l'édifice, infiltrations) a pu être identifié et discuté.

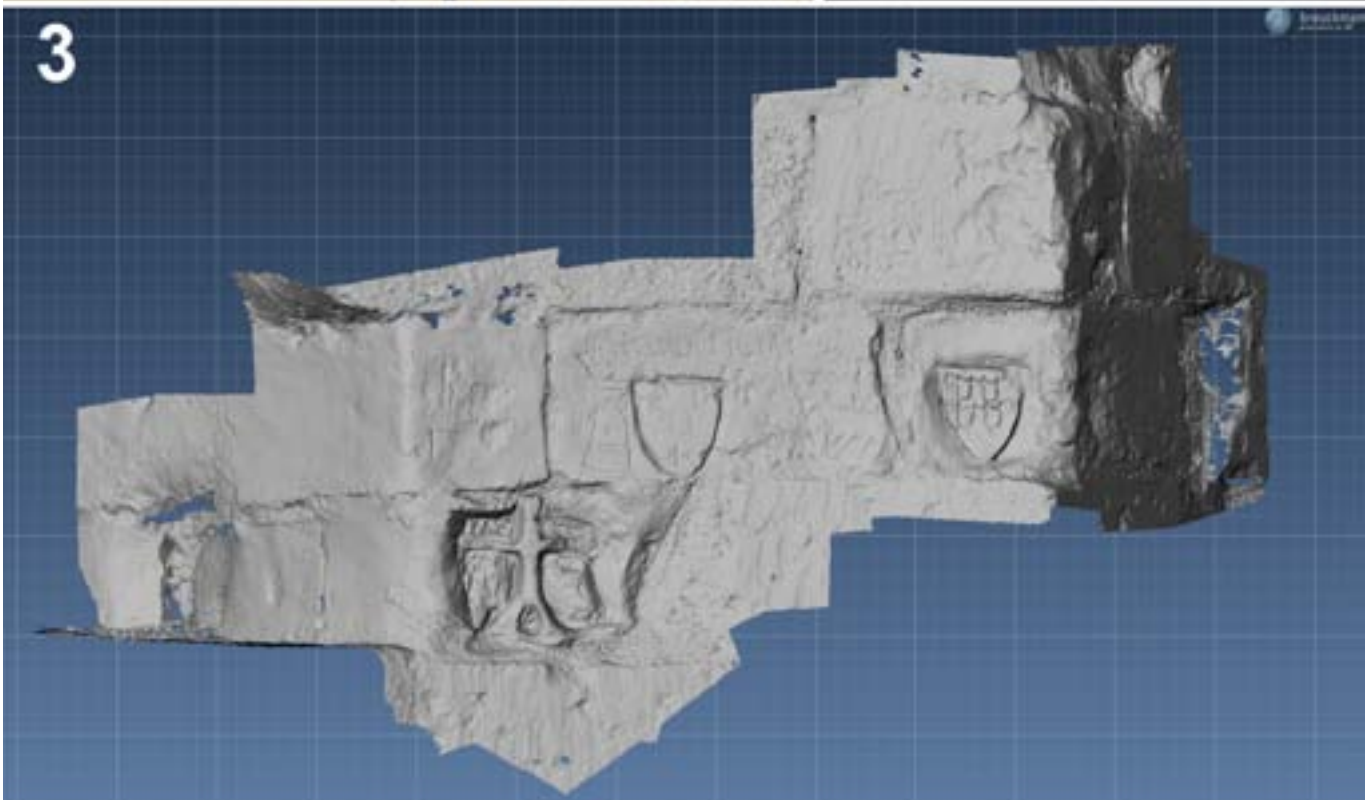
En 2013, des phénomènes plus tenus dans des endroits visiblement mieux conservés indiquent que, même dans ces endroits plus protégés, les phénomènes de dégradation sont en cours et menacent la conservation des gravures.

Les études iconographiques

Les études iconographiques menées sur les gravures depuis 2011 témoignent de la complexité, de la richesse et de l'originalité de ces témoins du passage d'individus d'horizons très différents. Un nombre considérable de nouvelles figurations ont été découvertes.

Le relevé sur photo et le travail sur les images 3D fournissent des supports adaptés pour un travail approfondi sur l'identification et l'interprétation des motifs.

Des études iconographiques classiques, avec une méthode empruntée à l'histoire de l'art, s'ajoutent au travail de relevé. Ces études sont souvent difficiles à mener car les comparaisons stylistiques et techniques entre les peintures et les œuvres d'art du XII^e au XVI^e siècle et les gravures, parfois spontanées, s'avèrent complexes. Les motivations, les supports, la technique employée (peinture, gravure, sculpture) et l'état d'esprit des auteurs (artistes, prisonniers, soldats, citoyens sans formation artistique) semblent parfois très différents. Les lectures croisées s'avèrent fructueuses et livrent, des éléments permettant de mieux appréhender les ensembles et d'affiner les fourchettes de datation par la détermination de *termini post* et *ante quem*.



CAMBRAI Château de Selles

Mise place du dispositif de scan 3D SmartScan (1), lumière en franges lors du scan (2) et résultat du scan 3D en visualisation monochrome d'un ensemble gravé sculpté dans la Tour 4 niveau 1, cliché Nicolas Mélard SRA.

Il reste un grand nombre d'études à mener. Un des axes de travail 2014 sera de faire avancer les recherches iconographiques et de présenter le nouveau corpus des études menées depuis 4 ans.

Communication, publication et valorisation

Depuis 2011, l'équipe s'efforce de présenter les résultats intermédiaires à l'occasion de rencontres scientifiques dans le domaine de la glyptographie et de l'art rupestre. Les colloques ont été très fructueux en terme de création de réseau et d'échange sur les études iconographiques.

En parallèle, l'équipe de recherche intègre également des actions de valorisation auprès du

grand public. Elle a participé à la conception d'une exposition des moulages des graffiti, organisée au musée de Cambrai, en juin 2012. Ces actions ont permis de montrer à un large public un patrimoine local remarquable, mal connu. En effet, le château étant fermé au public, à l'exception des ouvertures organisées dans le cadre des Journées du Patrimoine, les Cambrésiens sont peu nombreux à connaître la valeur scientifique de ces vestiges. Dans le projet, l'équipe a à cœur de restituer l'acquis du travail et de promouvoir les graffiti auprès du public local.

Virginie MOTTE
Nicolas MÉLARD

MOYEN-ÂGE, MODERNE

CONTEMPORAIN

CAMBRAI Rue de l'Escaut

156779

Le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) projette la construction d'un Centre d'incendie et de secours sur une parcelle située rue de l'Escaut à Cambrai. Une première intervention de diagnostic archéologique s'est déroulée du 12 au 16 avril 2010, sous la direction de David Labarre (Inrap). L'opération fut rapidement interrompue en raison de la présence de réseaux d'eau encore actifs, susceptibles d'être perturbés ou endommagés. Une tranchée de reconnaissance archéologique (sond. 1) fut ouverte à cette occasion, près de la rue de l'Escaut, qui totalisait 342 m² à l'ouverture et atteignait la profondeur maximale de 42,2 m. Les investigations ont repris en 2013, après dévoiement des réseaux d'eau en limite est du terrain. Elles se sont déroulées pendant sept semaines, soit du 28 février au 18 avril 2013. 26 sondages ont été ouverts, sous forme de tranchées linéaires en paliers, de décapages extensifs, de sondages ponctuels ou de sondages profonds.

Situé dans une zone basse de la ville de Cambrai (entre 45 et 46 m d'altitude), en rive droite de l'Escaut, le terrain diagnostiqué n'appartient vraisemblablement pas à la ville romaine du Bas-Empire. Même en position résiduelle, le mobilier d'époque antique est absent de tous les contextes observés en sondages profonds, à l'exception d'un tesson anecdotique.

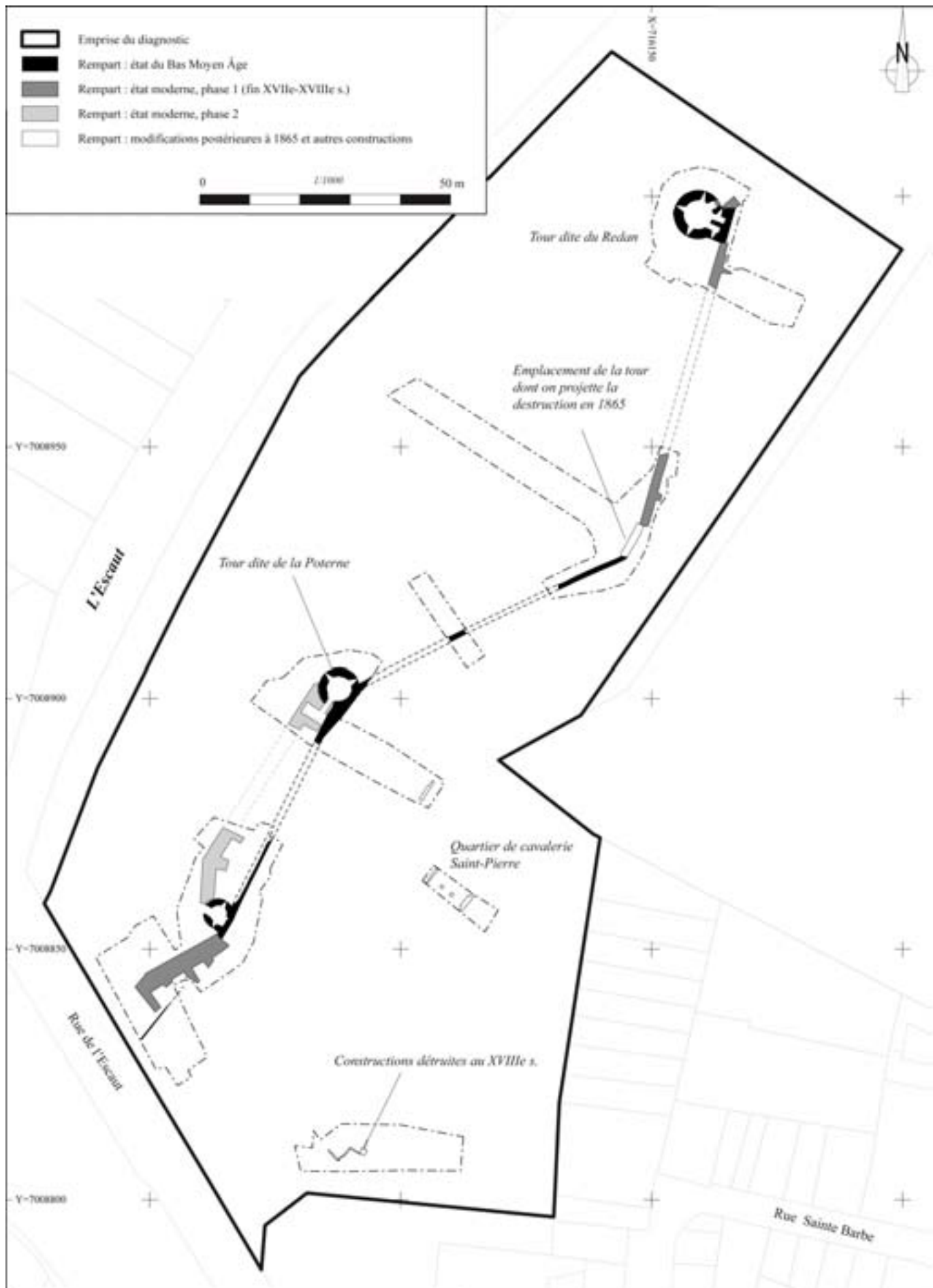
Les données géomorphologiques récoltées lors de l'intervention montrent la présence de la nappe graveleuse de l'Escaut autour de 39 m, soit 7 m sous l'existant. La zone, au XIV^e siècle, est recouverte par une formation alluviale limono-organique, puis d'un limon gris sombre, qui traduit un alluvionnement rapide du secteur. Observé au mieux sur trois mètres d'épaisseur, mais uniquement en sondage profond, ce dépôt de limon gris contient quelques pieux (en sondage 19) distribués à la verticale dans la couche et qui, pour autant que l'on sache, ne semblent pas organisés. Au nord du terrain (SP23), il est percé d'une fosse, ou d'un fossé. Ce dépôt, compris comme

une conséquence de l'urbanisation de la ville ou de modifications hydrographiques, culmine à 43,5 m d'altitude en moyenne. Le terrain diagnostiqué est donc situé dans le lit majeur du fleuve ; au XIV^e siècle, il appartient à une zone humide ou marécageuse.

C'est à partir de ce niveau de limon gris que sont implantés le rempart et les tours d'artillerie (phase 2). Le diagnostic permet d'en identifier deux ensembles : un front homogène, situé entre la tour 1047 au nord et la tour 1104 au sud, vraisemblablement construit au cours d'une même campagne, et une fortification d'aspect (et de conception ?) différente, à l'extrémité sud du terrain, matérialisée par la courtine 1014/1083. Le front de Bèvres est attesté par les sources vers 1400.

Organisé, sur la partie sud de son tracé, en angles saillants et rentrants, il comporte quatre tours d'artillerie, dont trois ont été dégagées ; la quatrième, dont on ignore le plan exact, est détruite entre 1865 et 1867 et ses substructions n'ont pu être atteintes dans le cadre de l'intervention. Selon toute vraisemblance, il en subsiste au moins les fondations.

En moyenne, les flanquements, tous saillants sur le fossé, sont espacés de 53,5 m. Ils se concentrent dans la partie sud du front de Bèvres, le plus souvent aux points d'inflexion du rempart ; sur une distance de 200 m, dans le secteur compris au-delà de la tour près le château de Selles (hors de notre emprise) et la porte de sortie des Petits Escautiaux (à 330 m au nord-est du terrain diagnostiqué) la courtine ne semble pas flanquée de tours d'artilleries maçonnées. Si tel était le cas, on imagine une défense concentrée sur la partie sommitale des courtines, sous forme de mâchicoulis, d'échauguettes ou de hourds. Dans ce cas, tout porterait à croire que la présence du château épiscopal de Selles et de l'Escaut aurait été perçue comme suffisante à la défense de cette partie du front ouest de l'enceinte urbaine.



CAMBRAI Rue de l'Escaut

Plan de masse simplifié du diagnostic, DAO Y. Créteur, Ch. Cercy, Inrap, données cadastrales Ppige. Mai 2013.



CAMBRAI Rue de l'Escaut

Tour nord (1407), cliché V. Decoupigny, Inrap.

La situation perdue d'ailleurs aux Temps modernes : les portes de Cantimpré et de Selles sont protégées par les couronnes homonymes, le front de Bèvres par la seule demi-lune 22, localisée outre Escaut, en regard des tours 1047 et 1137. L'inondation constitue le reste de la défense. Cette hypothèse est plausible, d'autant que le volume et la taille des tours augmente à mesure qu'on progresse vers le nord ; la tour la plus voisine de la porte de sortie des eaux (1104) mesure 6 m de diamètre, les tours 1047 et près du château de Selles, de conception identique, 9,80 m. Parallèlement, le développement des tours sur le fossé s'accroît en direction du nord : jusqu'à onze mètres.

La salle basse des tours, seule subsistante après le démantèlement, est pourvue d'ouvertures de tir, dont le nombre est compris entre 3 et 5. En partie dégagées dans les tours 1047 et 1137, ces ouvertures comportent, dans ces deux cas précis, des fentes de visées cruciformes. Par comparaison avec la tour voisine des Arquets, on suppose qu'elles se terminent en bêche. Les ouvertures de tir de la tour 1047, remaniées à une période indéterminée, auraient été conçues dès l'origine pour être polyvalentes : la plongée marquée et la bêche permettent le tir à l'arme de trait ; les encastremements ménagés dans les joues des embrasures et la petite bouche à feu circulaire au centre de la croix de visée témoignent de l'usage d'armes à feu de petit calibre.

La courtine est peu épaisse (1,46 m max. obs.). La partie inférieure des fondations n'a été vue qu'en sondage profond, sans que la base puisse être atteinte ; il est donc trop tôt pour affirmer, même si c'est

plausible compte-tenu de la nature des sédiments encaissants, qu'elles reposent sur des pieux et/ou des radiers en bois. De même, la présence en fondation d'arcs de décharge serait logique, mais n'a pas été formellement observée. La construction est soignée : au dessus des ressauts de fondation, côté ville, la muraille est soigneusement parementée en craie. L'élévation débiterait au premier gradin : à partir de là c'est le grès qui est mis en œuvre en parement. Ce gradin (situé entre 44,80 et 45,13 m) correspond à l'altitude maximale d'un apport de limon proche du sédiment géologique que l'on retrouve sur l'ensemble de cette partie de la fortification. Barré de niveaux de travail sous forme de craie pilée ou de petits lits de mortier, ce niveau correspondrait à la première levée de terre : à l'origine, le mur aurait donc été laissé nu immédiatement au dessus des fondations. Il se serait accompagné d'une levée de terre peu épaisse (autour de 1,70 m), mais se développant en profondeur (au moins 15,40 m). Au XVI^e siècle, la courtine est réparée. Cette nouvelle levée de terre, arasée lors du démantèlement, a une puissance minimale de 1,40 m. Elle fonctionne en synchronie avec un « fossé », également comblé au XVI^e siècle, et dont le tassement a entraîné le soutirage des niveaux sus-jacents. Dans l'état actuel de nos connaissances, le tracé de cette structure, observée du nord au sud à des distances variables du rempart, est difficilement restituable. La levée de terre moderne est maintenue par des murs de terrasse soutenant la rampe d'accès aux plates-formes de tir. À l'est de l'emprise, le terrain accuse une légère dépression.

Au début des Temps modernes, le secteur ne

semble pas densément occupé : seuls des niveaux de jardin ont été repérés. La documentation analysée montre qu'on se situe probablement dans les jardins de l'hospice Saint-Pierre en Bèvres, dont certains sont dès le premier tiers du xv^e siècle loués comme terrains d'entraînement pour les compagnies d'arbalétriers ou de canonniers. Peu d'éléments appartiennent au fossé de cette période : par la documentation, on sait qu'il est alimenté en eau par l'Escaut tout proche, dont il est séparé par une digue ou dos d'âne. En deçà de 44 m en moyenne, le parement externe des courtines est en grès pour protéger le pied du mur des remontées d'humidité. La craie du reste du parement du rempart, gélive et tendre, est sujette à l'effritement : quelques réparations en briques, non datées, ont été observées.

À partir de la période française (1677) ou peu avant (phase 3), des pans entiers du rempart sont reconstruits, se substituant aux murailles médiévales. Ces nouvelles constructions ont pour caractéristiques d'associer un parement externe en briques, doté d'un fruit et probablement d'un soubassement en grès à un blocage en craie, dans lequel les matériaux de remplissage pourraient tenir une part non négligeable. La partie arrière de ces remparts conçus pour résister à une canonnade est rythmée par des contreforts rectangulaires ou trapézoïdaux. Toutes ces constructions prennent appui sur les tours originelles, qui conservent tout ou partie de leur fonction de flanquement.

On distingue trois ensembles principaux. Au nord, le mur 1046/1060 mesure entre 1,46 m et 1,72 m d'épaisseur. Le parement externe est ponctué de boutisses en grès, à l'exception de sa partie méridionale (reprise postérieurement ?). Le mur s'ancre dans le rempart par le biais de contreforts trapézoïdaux. Au sud, le mur 1025/1027 est nettement plus épais (environ 3,5 m). Le parement de briques s'interrompt vers 43,92 m pour laisser place à trois assises de grès surmontant un larmier chanfreiné. Les contreforts internes sont de plan rectangulaire. Ces deux maçonneries ne sont vraisemblablement pas synchrones, mais aucun élément ne permet pour l'instant de déterminer leur chronologie relative.

Entre la fin du xviii^e siècle et 1833, l'espace compris entre les tours 1104 et 1137 est remanié : on remplace la muraille effondrée par un nouveau rempart, large de 2,70 m, implanté sur le fossé. Cette réfection intègre les tours dans le nouveau dispositif ; mais, si sa mise en œuvre (parement de briques, blocage de craie, contreforts rectangulaires) ne diffère pas des exemples précédents, le rôle attribué à ce nouveau

segment est plus clairement défensif. La salle basse de la vieille tour 1137 est transformée en casemate et en poterne, permettant des tirs au ras du fossé. Le fossé d'enceinte est, à la fin de la période, assez mal entretenu.

Les niveaux du xix^e siècle atteignent les assises de grès du rempart 1025/1027, jusqu'à les masquer. À l'est, les premiers casernements succèdent aux terrains d'entraînement des compagnies urbaines. Traditionnellement, le quartier de cavalerie Saint-Pierre est daté de la « période espagnole » ; il est en tout cas antérieur à 1710, date de réalisation du carton de sol du plan relief. Les quelques constructions repérées sur son flanc sud peuvent appartenir au domaine militaire comme constituer des bâtiments de service de l'hospice : rien n'a permis de trancher. Les casernes voisines, le quartier dit de l'Arbalète, sont complètement transformées en 1786, pour prendre la forme qu'on leur connaît aujourd'hui (quartier Mortier, actuel EPIDe). Pour compenser la dénivelée du terrain, les matériaux provenant du quartier de l'Arbalète sont soigneusement épandus dans la partie est du chantier, par lits successifs de gravats. Ces matériaux viennent en appui contre le mur oriental du quartier Saint-Pierre, et scellent l'arasement des constructions dégagées dans la frange sud-est du site. La puissance de ce remblai d'exhaussement atteint au mieux 2,50 m. Un nouvel espace est donc créé, formant une cour plane qui culmine à 46/46,10 m d'altitude. Des reliquats de son pavage ont été dégagés. Conscrits et engagés des régiments de dragons ou de cuirassiers sont hébergés dans les casernes. Ils ont laissé de nombreux graffitis dans la tour 1047, les plus nombreux semblant dater des décennies 1870-1890.

Le démantèlement des fortifications cambrésienne est décidé en 1893 (phase 4). Le secteur demeure une réserve militaire ; à ce titre, les travaux de dérasement sont réalisés directement pour l'armée. L'arasement atteint la cote moyenne de 45,20 m ; une marque de peinture rouge, sur la tour 1047 (cote 45 m) signale d'ailleurs la limite à ne pas dépasser. Il ne semble pas que les matériaux de construction aient été amplement récupérés. On les retrouve, au contraire, répandus au pied des tours et des remparts sans systématisme toutefois. Le reste des matériaux comblant les fossés provient du déversement des remblais de la levée de terre. Le quartier Saint-Pierre, pourvu de deux niveaux et d'annexes de service, perdure jusqu'en 2008.

Christine CERCY

par l'aménageur. Le terrain, rectangulaire, mesure 33 m de long pour 17 m de large, soit une superficie de 600 m². L'intervention s'est déroulée du 5 au 7 février 2013. Les vestiges les plus anciens mis en évidence sont deux tronçons de maçonnerie (1005, 1013), très mal observés, datés de la période médiévale ou du début des Temps modernes. À la suite de l'arasement de ces constructions à usage indéterminé, il semble que l'ensemble du terrain soit recouvert d'une chape de craie, dont l'altitude moyenne est de 43 m IGN. Un dépôt de limon argileux, bleuté, avec quelques gravats vient recouvrir le tout. Cette séquence est assez proche de celle mise en évidence sur le site voisin de la rue des Récollets. Au XVIII^e siècle (?),

un second dépôt de limon argileux, moins marqué par la présence de la nappe phréatique, permet de rehausser le terrain jusqu'à la cote moyenne de 44,60 m, soit une élévation de près de 2 m par rapport au niveau des maçonneries 1005 et 1013. Dans le cours du XVIII^e siècle, on aménage, dans la partie sud du site, un canal voûté permettant de relier le Cliquetiau à l'Escautin. Ce canal, large d'au moins 1,70 m et haut de plus de 1,80 m, est bien conservé et doit encore être partiellement en usage aujourd'hui. Il est scellé par une formation limono-argileuse contemporaine.

Christine CERCY

GALLO-ROMAIN

CANTIN Rue du Moulinel

156782

La parcelle cadastrale C 1223 localisée sur le territoire de la commune de Cantin a fait l'objet d'une opération de diagnostic archéologique du 20/02/2013 au 22/02/2013. Les aménagements en lien avec la mise en place d'une zone pavillonnaire sur une superficie de 12 959 m² allaient impacter le sous-sol de la parcelle et mettre en péril d'éventuels vestiges archéologiques. Les diverses opérations de surveillance et de prospection sur la zone, réalisées au cours de ces dernières décennies par le service d'archéologie territoriale (CADDAP) ont mis en évidence la présence d'une installation antique au lieu dit « Le Bef » à une centaine de mètres au nord-ouest de la parcelle. Cet établissement semble associé à un chemin antique (Arras – Famars par Lewarde) dont le tracé pouvait traverser l'extrémité nord-ouest de l'emprise. La possibilité de confirmer

et de caractériser clairement la présence d'une voie antique à cet endroit ainsi que la probable mise au jour de vestiges funéraires, ont motivé la prescription. L'ouverture de tranchées d'observation n'ont révélé aucun aménagement. Cette absence laisse présager du développement de la chaussée soit sous l'actuelle rue du Moulinel, soit au nord de celle-ci. L'existence d'un établissement au Haut-Empire semble confirmée par la découverte d'une tombe à incinération associée à une fosse de rejet. La tombe, est datée de la seconde moitié du I^{er} siècle apr. J.-C. Elle comporte une urne cinéraire associée à un gobelet. Une fenêtre a été réalisée aux abords de cet ensemble, sans qu'aucun autre vestige de cette période n'apparaissent.

Damien CENSIER

GALLO-ROMAIN

CARNIN Route d'Annœullin

156939

L'Inrap a procédé à un diagnostic sur l'emprise d'un projet de lotissement, à Carnin, municipalité du Nord située à 14 km au sud-ouest de Lille et à 29 km au nord-ouest de Douai. L'intervention se localise dans la partie nord-ouest de la ville sur des parcelles bordées au nord par la route d'Annœullin et à l'ouest par un chemin rural représentant une surface de 12 152 m². Cinq tranchées d'axe nord-ouest/sud-est ont été réalisées, représentant 10 % de la surface totale. La topographie est peu marquée et la carte géologique, fait état de la présence de limons de lavage ou de limons quaternaires. Localement, on observe une succession de loess peu épais, reposant sur la craie désagrégée. Depuis quelques années, ce secteur, aux confluences de la vallée de la Deûle et du plateau du Mélantois fait l'objet d'une surveillance archéologique soutenue, liée aux nombreux aménagements sur à

Carvin et Annœullin, révélant une occupation humaine très dense depuis le Mésolithique. La commune de Carnin, n'a à ce jour fait l'objet d'aucunes opérations archéologiques.

Cette opération de diagnostic a permis de mettre au jour une soixantaine de vestiges de la Tène D1 à la période médiévale, dans la partie septentrionale de l'emprise. On distingue deux zones d'occupation. La première, située au nord-ouest, se caractérise par une vaste aire à stratigraphie plus ou moins complexe, matérialisée par un horizon de limon argileux sableux gris, recoupé par une ou plusieurs fosses aux limites incertaines. Ce contexte archéologique reste délicat à déterminer. Tous les artefacts recueillis au sein des différentes structures, tendent à affirmer l'existence d'une aire à vocation funéraire ou culturelle. Trois formes archéologiquement complètes ont été

recueillies, dont deux présentant des fragments de monnaie sur le fond des vases. La troisième céramique porte deux traces de percements sur le haut et le bas de panse et une croix incisé.

Ces marques se retrouvent en contextes à vocation funéraires ou cultuels, notamment à Sains-du-Nord, Famars, Bavay, Bully-Les-Mines, Marquion et Oisy le Verger. Elle peuvent indiquer la pratique de libations, l'utilisation de brûle-parfum, marquer le contraste entre mort et vivant ou être utilisées dans le cadre d'offrandes (Willems, NEAUD, 2012). Un manche de bassin de type Aylesford, a été retrouvé dans une fosse. Ce type de mobilier est présent quelquefois dans des oppida (Mouries, Magdalenberg, Titelberg, Manching) ou plus souvent dans des tombes aristocratiques ou d'auxiliaires de l'armée romaine (Éterpigny, Raillencourt-Saint-Olle, Hannogne-Saint-Rémy). Il est caractéristique de contextes s'échelonnant de la Tène D1 au premier quart du 1^{er} siècle av. J.-C. (20 av. J.-C.). Les différents éléments de comparaisons dont nous disposons ne nous permettent pas d'attribuer une vocation strictement cultuel et / ou funéraire à l'espace

mis au jour. En effet, nous pouvons être dans le cas d'une aire de dépôt cultuel en relation avec une nécropole, ou, dans celui d'une zone cultuelle à caractère privé ou public. La fourchette chronologique proposée s'étend de la fin de la Tène D1 au premier quart du 1^{er} siècle apr. J.-C.

La seconde zone d'occupation, située au nord-est de l'emprise, se caractérise par un ensemble de fosses à datation incertaine, pouvant être attribuées à la période s'échelonnant de la Tène D1 au 1^{er} siècle apr. J.-C. et à la période médiévale pour d'autres. Ces vestiges s'insèrent dans un réseau parcellaire d'axe nord-ouest/sud-est, formant un angle avec des tronçons d'orientation nord-est/ sud-ouest.

Cette intervention offre l'opportunité unique d'affiner notre connaissance des pratiques funéraires ou cultuelles entre la Tène D1 et le 1^{er} siècle apr. J.-C., dans ce secteur particulièrement riche, aux confluences de la vallée de la Deûle et du plateau du Mélantois.

Alexy DUVAUT

NÉGATIF

CASSEL

Avenue Albert Mahieu

156940

L'Inrap a procédé à un diagnostic sur l'emprise d'un projet de construction d'une station service à Cassel, commune du Nord située à l'extrémité occidentale de la chaîne des Monts des Flandres. La zone d'aménagement se situe au sud-est de la commune, elle est bordée au sud par l'avenue Albert Mahieu. Le projet s'étend sur 323 m². Une seule tranchée d'axe nord-sud a été réalisée, représentant 8,5 % de la surface totale. D'un point de vue géologique, les Monts des Flandres sont des buttes tertiaires constituées

de sables ferrugineux et de grès tertiaires. Cette opération de diagnostic s'est révélée globalement négative. Les seuls vestiges mis au jour, consistent en trois fosses et un tronçon de mur, appartenant probablement à un bâtiment encore en élévation au cours du XX^e siècle. Cette partie de la parcelle est en outre profondément marquée par l'apport de remblais récents liés à l'aménagement du parking actuel.

Alexy DUVAUT

NÉGATIF

CASSEL

Route de Sainte-Marie-Cappel

156816

À la suite d'un projet de construction d'une maison individuelle à Cassel, le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais a prescrit un diagnostic archéologique sur les 1 484 m². Ce diagnostic s'est déroulé le 25 mars 2013. Au terme de l'opération, 3 tranchées ont été réalisées, totalisant une surface ouverte de 168 m² soit un taux d'ouverture de 11 %. La profondeur des tranchées varie entre 0,40 m à 1,25 m.

Elles ont révélé deux fosses non datées apparues sous le remblai contemporain/colluvion moderne. Des fondations en briques et des fosses XX^e siècle ont été mises au jour à la partie inférieure du remblai contemporain/colluvion moderne.

Emmanuel ELLEBOODE

NÉGATIF

CASSEL

Rue des Remparts

156941

L'Inrap a procédé à un diagnostic sur l'emprise d'un projet de lotissement, à Cassel, commune du Nord située à l'extrémité occidentale de la chaîne des

Monts des Flandres. La zone concernée par le futur aménagement se situe dans la partie méridionale de la commune. Elle est délimitée au sud par la rue

des Remparts et à l'ouest par le chemin de Aire. Le projet s'étend sur 535 m². Un total de deux tranchées d'axe nord-est/sud-ouest ont été réalisées, représentant 11,5% de la surface totale. D'un point de vue géologique, les Monts des Flandres sont des buttes tertiaires constituées de sables ferrugineux et de grès tertiaires.

Ce diagnostic s'est révélé globalement négatif. Le terrain a été terrassé sur plus de 1,40 m de profondeur en amont de notre intervention. Celui-ci est caractérisé, dans sa partie septentrionale et orientale, par un apport de remblais massifs (terrasse), correspondant à de nouveaux aménagements de structures bâties du XVIII^e au XX^e siècle. Ces différents remblais viennent en stabilisation sur le comblement de ce qui paraît être un ancien fossé d'axe nord-ouest/ sud-est, ayant livré de la céramique en terre cuite grise de la période médiévale au sens large. Les conditions de sécurité n'ont pas permis de sonder ce réseau fossoyé intégralement, ce qui rend sa caractérisation délicate. S'agit-il réellement d'un fossé ? Celui-ci pourrait-il correspondre à une enceinte

urbaine ? La partie méridionale et occidentale de l'emprise a été profondément remaniée, par le curage du terrain et l'apport de remblais récents (tranchée TR1) et par l'aménagement d'une aire bâtie contemporaine (tranchée TR2). Cette dernière se caractérise par un mur en briques rouges d'orientation nord-est/sud-ouest associé à un ensemble de remblais massifs impactant la zone sur plus de 2,50 m de profondeur. Ces différentes séquences reposent sur une unité limono-argilo-sableuse, brun gris, hydromorphe ayant livré un bord de telle attribuable au XIV^e siècle, qui correspond à une phase de nivellement du terrain à la période médiévale. Cette intervention a permis de caractériser le faciès stratigraphique de ce secteur de Cassel, encore peu connu du point de vue archéologique. Cette zone géographique apparaît comme très bouleversée, régulièrement curée et nivelée, comme en témoigne la présence d'une forte pente aux abords de la ville haute.

Alexy DUVAUT

MOYEN-ÂGE

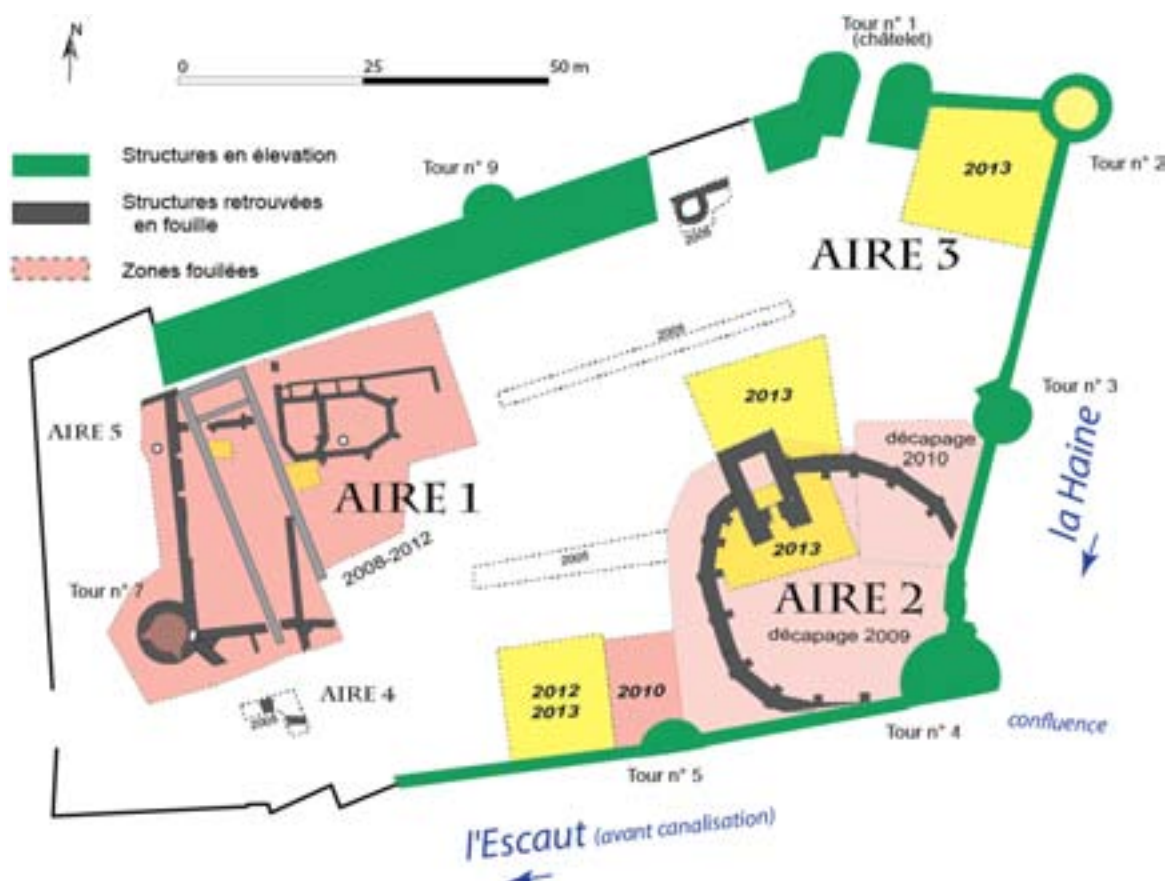
CONDÉ-SUR-ESCAUT Arsenal

156267

MODERNE

Depuis 2008, le château dit de « l'Arsenal », fait l'objet d'un programme de recherche de l'Université de Picardie Jules Verne. Cette fouille programmée a été déclenchée suite au diagnostic de l'Inrap

(Alain HENTON, 2005) qui a abouti au classement monument historique du site et à l'abandon du projet d'aménagement immobilier.



CONDÉ-SUR-ESCAUT Arsenal

Plan général.

La structure de fonctionnement est un chantier école d'archéologie médiévale. L'ensemble des participants sont des bénévoles, en majorité des étudiants en histoire et en archéologie, qui se voient offrir, en plus des formations de terrain (gestes de fouilles, enregistrement, relevés planimétriques et stratigraphiques), une conférence journalière de 1h ainsi que des formations spécifiques (archéologie du bâti, topographie, DAO). Deux niveaux de formation sont proposés. Le premier consiste à rendre un fouilleur débutant quasi autonome. L'autre consiste en l'apprentissage de l'encadrement d'une équipe de fouille pour les éléments les plus expérimentés.



CONDÉ-SUR-ESCAUT Arsenal

Vue aérienne de la haute-cour, cliché S. Charrier.

Pour la période médiévale on distingue deux grandes étapes d'aménagement :

- un château de type anglo-normand dont on ne connaît que la haute-cour installée au bord de l'Escaut à la confluence avec la Haine (fin du XIIe siècle, phase 2) ;

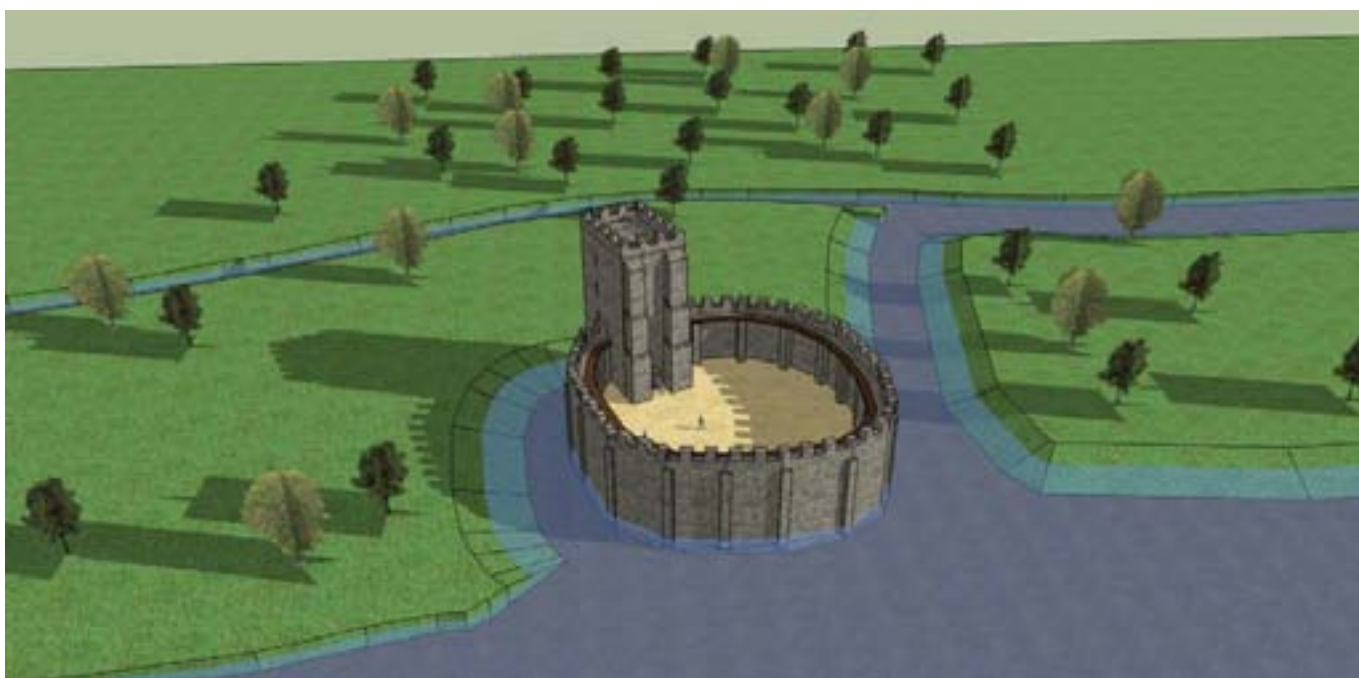
- une forteresse de type philippien dont il subsiste la majeure partie de l'enceinte, le châtelet d'entrée et quelques tours (fin du XIIIe siècle, phase 3).

La période moderne est caractérisée par l'abandon des bâtiments médiévaux et l'adaptation de l'enceinte à l'artillerie (xvi^e siècle, phase 4), puis par la transformation du château en arsenal par les ingénieurs de Louis XIV^e (début XVIII^e siècle, phase 4).

La surprise majeure des dernières campagnes est la découverte de l'existence d'un port fluvial au centre de l'enceinte castrale. La communication entre l'Escaut et le port se fait par une grande porte d'eau établie dès l'origine dans la courtine sud du château philippien, juste au pied de la tour n°5. Les dimensions de cette porte d'eau sont suffisantes pour permettre le passage de bateaux depuis l'Escaut.

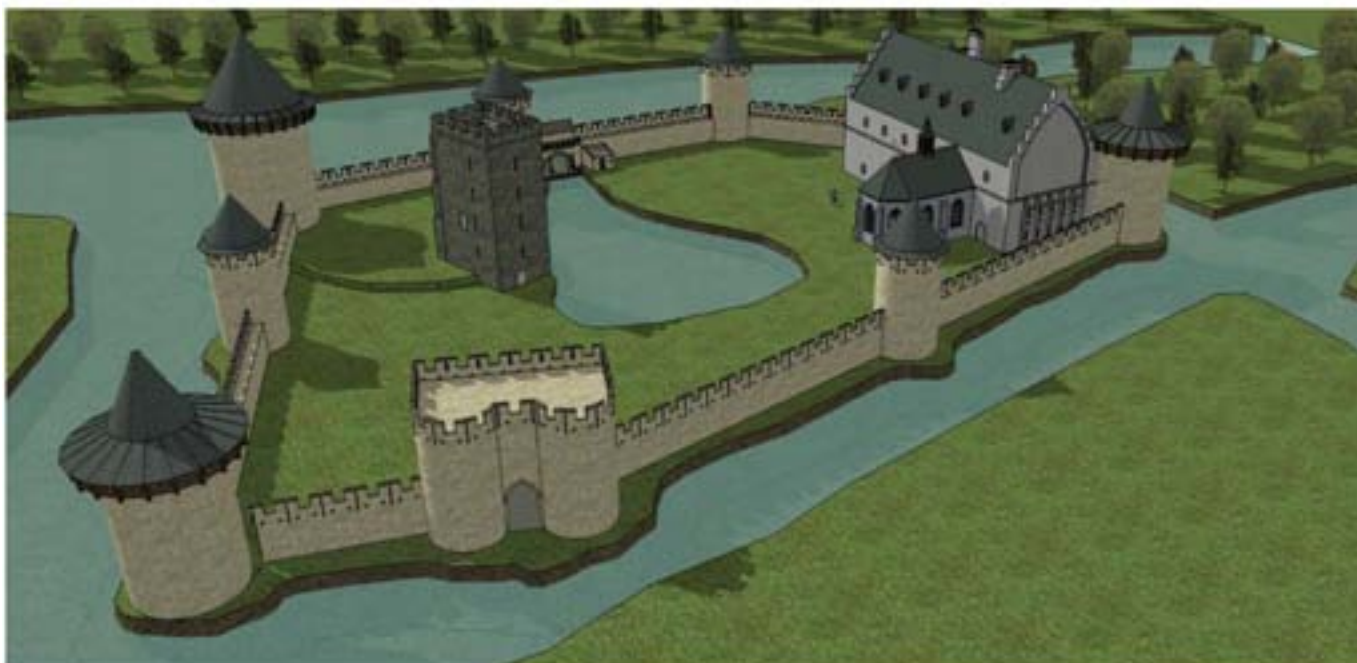
Un canal prolonge la porte d'eau vers l'intérieur de l'enceinte. La berge ouest de ce canal est en cours de fouille : elle est occupée par un petit bâtiment accolé à la courtine desservie par une voie pavée. La rive du canal est stabilisée par un muret recoupé par une fosse contenant une grande poutre horizontale. Ces installations semblent fonctionner jusqu'au xvi^e siècle. Lors de la phase d'aménagement suivante (phase 4), la porte d'eau est bouchée et le canal est remplacé par une pièce d'eau dont les berges sont maintenues par des planches et des pieux de chêne. L'évacuation du trop-plein se fait grâce à deux canalisations en bois superposées qui passent au travers du bouchage de la porte d'eau. Les canalisations et les pieux sont strictement contemporains et leur date d'abatage est comprise entre 1558 et 1561. Nous pensons qu'il s'agissait d'un vivier.

En aout 2013, La fouille s'est déplacée autour de la tour-porte du château primitif, ainsi qu'à l'extrémité nord du site. La fouille des niveaux contemporains et modernes a été achevée.



CONDÉ-SUR-ESCAUT Arsenal

Restitution 3D de la phase 2 (vue du sud).



CONDÉ-SUR-ESCAUT Arsenal

Restitution 3D de la phase 3 (vue du nord).

Les niveaux médiévaux sont en cours d'étude. Le bâtiment de « l' Arsenal de Louis XIV^e » qui donne son nom au château a été dégagé sur la moitié de sa surface. Il s'agit d'un bâtiment de bois construit en appentis contre la courtine, totalement ouvert sur sa façade avant. Les sols et les témoins de destruction ce hangar ont disparu mais les bases en pierre des piliers de bois subsistent en fondation.

Au nord du bâtiment, un petit corps de garde disposant d'une latrine, a pu être complètement fouillé. Les vestiges confirment la scrupuleuse exactitude des plans d'archives dont nous disposons. La fouille des remblais remplissant le rez-de-chaussée de la tour n°2 a été décevante : il s'agit principalement de rejets liés à la construction d'un massif de maçonnerie en brique et béton du début du XX^e siècle, probablement une base de tir pour une pièce d'artillerie légère. L'étude du bâti a par contre démontré que les maçonneries du rez-de-chaussée n'ont fait l'objet d'aucun remaniement majeur.

Dans la haute-cour à proximité de la tour-porte, la fouille manuelle a confirmé la disparition des niveaux de circulation médiévaux. L'étude des parements extérieurs et des tranchées de fondation permettent d'affirmer que la tour-porte recoupe la butte de terre centrale. La chemise (datée par les bois de fondation aux alentours de 1202) vient s'accoler à la tour-porte. Une tranchée profonde établie au droit de la tour-porte,

côté fossé a révélé l'existence d'un niveau de résidus ligneux et végétaux, associé à des pieux de chêne. La transformation de la tranchée d'étude en vaste fenêtre avec paliers de sécurité a permis de fouiller manuellement les niveaux supérieurs d'un batardeau venant s'accoler à la tour-porte. Les pieux sont datés par dendrochronologie au voisinage de 1260.

Un des objectifs majeurs de l'année 2013 était la réalisation de la maquette 3D de la forteresse au XIV^e siècle (phase 3). En dehors du grand intérêt d'une maquette 3D pour la médiation et la valorisation, notre démarche scientifique s'est articulée autour de deux problématiques complémentaires :

- comment présenter les informations issues de l'archéologie, de l'étude architecturale et de l'étude historique pour qu'elles soient accessibles et utilisables pour un infographe non-spécialiste ?
- comment formaliser la transition entre le connu issu de la recherche et l'interprétation nécessaire à l'élaboration de la maquette ?

Cette démarche s'est traduite par une étude du bâti et du lapidaire, synthétisée sous la forme d'une base de données spécifique. La maquette numérique pour son état du début du XII^e siècle puis du début du XIV^e siècle, a été présentée au public pour les journées européennes du patrimoine en septembre 2013.

Lionel DROIN

MOYEN-ÂGE

MODERNE

CROIX Église Saint Martin

156876

La fouille préventive de l'église Saint-Martin de Croix s'est déroulée entre juin et juillet 2013 préalablement à la mise en place d'un système de chauffage

par le sol. Sa construction induisait la destruction de tous les vestiges archéologiques présents à moins de 0,50 m de profondeur sur 300 m². Cet

aménagement était complété par un réseau de tuyauterie de 50 m cumulés, enterré entre 1,80 et 2 m de profondeur dans une tranchée de 1,20 m de large. La fouille a concerné la nef et la travée du transept de l'édifice paroissial Saint-Martin dont la dernière extension (transept et abside) date de 1879. L'importante recherche documentaire dès le diagnostic (Sophie OUDRY-BRAILLON, Inrap) et les résultats de la fouille préventive déterminent 5 phases chronologiques. La première phase concerne une nécropole dont le lieu de culte n'a pas été localisé. Les sépultures en pleine terre sont orientées est-ouest et sont disposées régulièrement, attestant d'une gestion ordonnée des inhumations. Les datations ¹⁴C (résultat fin 2014) préciseront la fourchette chronologique de cette phase où l'on relève deux niveaux d'inhumations avant la construction de l'église (tardo-médiévale ?), connue en élévation par une planche de l'Album de Croÿ. Cette construction (phase II), orientée est-ouest, a été reconnue en quatre endroits, recoupée perpendiculairement par les maçonneries des deux nefs postérieures. C'est un bâtiment composé de trois vaisseaux dont deux ont été reconnus en fouilles. Ces deux vaisseaux s'ouvrent sur des absides surélevées. Les sépultures en relation avec cette phase se situent toutes à l'extérieur de l'édifice et plusieurs monnaies ont été retrouvées associées à celles-ci. Toutefois, une tranchée au niveau de l'actuelle première travée indique que les sépultures à l'intérieur de l'édifice médiéval se situent plus profondément, échappant ainsi à la fouille. Cet édifice disparaît en 1799 et un cimetière prend place à son emplacement. Il est organisé autour d'une petite place pavée de briques et d'un crucifix (phase III). L'organisation des sépultures n'a pu être mise en évidence en raison des nombreuses réductions. Le cimetière est actif jusqu'en 1808 date à laquelle la commune construit

une nouvelle église orientée sud-nord, en briques et dont les murs gouttereaux et le chevet plat ont été dégagés, ainsi qu'un vestige du pavage de son parvis (phase IV). Les inhumations s'organisent perpendiculairement aux murs gouttereaux. À signaler, pour cette phase, la reconnaissance d'un secteur d'immatures et l'existence d'un important ossuaire regroupant une centaine d'individus. La phase V concerne l'édifice actuel construit en 1846 puis agrandi en 1879. Cette date marque la fin de l'utilisation de la parcelle comme lieu d'inhumation.

Étude anthropologique (Nuria Villena Mota)

L'ensemble se compose de 87 squelettes en place, ainsi que des réductions associées et d'un ossuaire. L'organisation des tombes correspond au cas de figure typique d'un cimetière paroissial urbain. La majorité des tombes ont été recoupées ou réaménagées afin d'accueillir des nouvelles sépultures ou bien pour s'adapter aux aménagements architecturaux des églises successives. Seules 19 sépultures (soit 20 %) n'ont pas souffert des remaniements (dont 8 correspondent à des tombes d'enfants).

On distingue un secteur où se trouvent concentrées la majorité des tombes appartenant à des sujets immatures (11 tombes), avec des âges situés autour de la naissance jusqu'à 7 ans.

L'étude des liaisons ostéologiques est entreprise pour l'analyse du Nombre Minimum d'Individus présents dans l'ossuaire et dans les réductions. La majorité des pathologies repérées correspond à des maladies dégénératives et dentaires ce qui suggère une population atteignant un âge avancé.

Richard JONVEL

L'aménagement de la Zone Artisanale de la Brayelle à Quincy a donné lieu à une opération de fouilles archéologiques préventives menée sur une superficie d'environ 1,7 ha, par la Communauté d'Agglomération du Douaisis. L'opération se tint du 16 octobre 2012 au 15 avril 2013. Le décapage, qui nécessita l'enlèvement de 0,20 à 0,40 m de terres arables et localement de 0,20 à 0,70 m de colluvions, a mis au jour un total de 458 faits archéologiques. Hormis trois d'entre eux probablement antiques, ils illustrent tous la seule période du second âge du Fer.

L'aire des recherches ne permet pas d'entrevoir l'étendue totale de l'occupation protohistorique, qui se poursuit assurément à l'est et au sud-est de la surface décapée. Selon l'estimation la plus optimiste, n'a en effet pu être mise au jour que la moitié du système fossoyé au sein duquel a été implantée la majorité

des aménagements. Notons que le comblement des faits n'a livré qu'une quantité limitée de mobilier. Les travaux agricoles sont une des raisons de l'état d'arasement prononcé des structures.

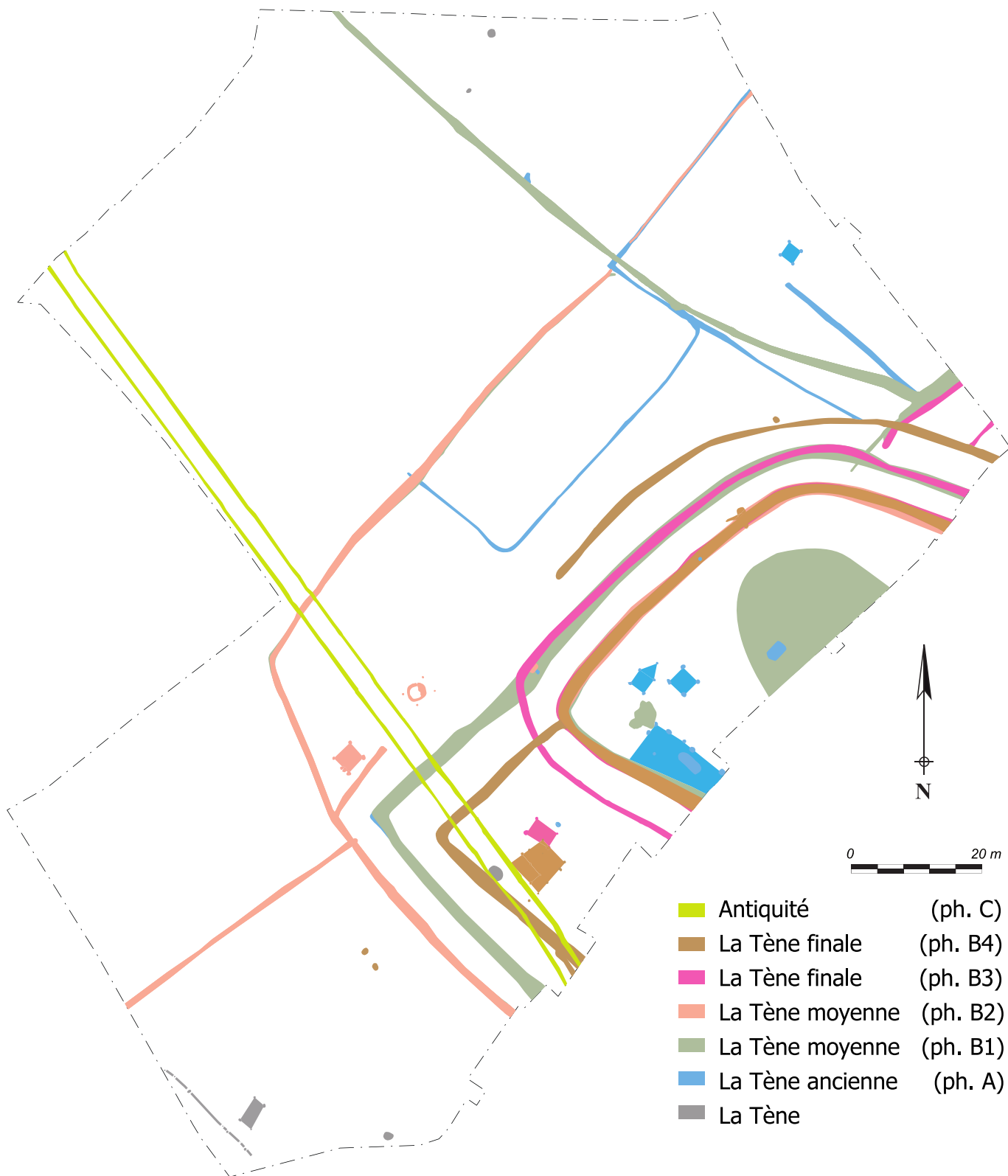
Les vestiges les plus précoces, datés de La Tène ancienne, ont été repérés à l'intérieur de deux portions d'enclos ouverts. L'occupation se caractérise par la présence de probables greniers, associés pour l'un des enclos à un bâtiment quadrangulaire d'une longueur minimale de 13 m pour une largeur de 7 m.

Les structures datées de La Tène moyenne et de La Tène finale s'organisent dans et autour d'un système de fossés d'enclos inclus dans le probable maillage « parcellaire » général qui apparaît à cette période dans l'ouest douaisien. Les quelques transformations que le système d'enclos subit durant les deux siècles de son utilisation définissent les quatre étapes

qui participent de l'évolution continue d'une même occupation.

L'un des facteurs qui marque le passage de La Tène ancienne à La Tène moyenne est la reprise des segments de fossés qui délimitaient les anciens espaces de vie par de plus puissants fossés d'enclos qui s'inscrivent dans un système mieux organisé, peut-être même fermé. D'abord ceint par un système à double fossés au cœur duquel était distingué un espace à vocation artisanale (fosse-atelier : réparation et transformation d'objets métallique ; fosse

d'extraction de matériau), l'espace enclos fut ensuite alternativement protégé par un, puis à nouveau deux fossés. Ces variations s'accompagnent de l'utilisation ou non comme limite de l'espace de vie du tronçon de fossé voisin de la parcelle d'implantation. Moins représenté qu'à La Tène ancienne, le stockage est accompagné aux étapes suivantes de plusieurs fosses d'ensilage et d'un aménagement circulaire particulier composé d'une légère surélévation de terre entourée d'un fossé.



QUINCY ZI de la Brayelle
Plan général.

Ces structures liées à une activité agricole étaient le plus souvent à La Tène moyenne et à La Tène finale situées à l'extérieur de l'espace enclos. Également à l'extérieur, deux sépultures à crémation, ont été mises au jour et datées de 120 à 50 av. J.-C.

La fin de l'occupation protohistorique est marquée par le comblement volontaire mais localisé de portions de fossé, par le non renouvellement des structures linéaires et par l'arrêt de leur entretien (jusqu'à la fin de La Tène finale). Un dernier bâtiment de 33 m² dans l'espace qui a le plus souvent été réservé à l'habitat, est pourtant implanté alors qu'au moins un fossé d'enclos (le plus récent) est comblé.

Par la suite, le site cesse d'être occupé et les seuls éléments repérés sont deux fossés bordier continus et réguliers d'un chemin probablement antique. L'orientation de ce dernier, qui ne diffère pas de l'axe général des aménagements fossoyés protohistoriques, permettrait de l'inclure aux axes secondaires et perpendiculaires à la voie Arras-Tournai ou du moins à ceux qui relieraient des occupations antiques connues à proximité (*vicus* de Lewarde et *villa* de Courchelettes-Férin par exemple).

Sylvain ROBELOT

NÉGATIF

DECHY

Rue Maurice Richard

156898

Une société a pour projet la construction d'un bâtiment à vocation commerciale sur des terrains situés rue Maurice Richard, à la limite entre les communes de Dechy et de Sin-le-Noble. Les parcelles concernées, d'une superficie totale de 6 401 m², se trouvant à proximité du noyau médiéval présumé de Dechy, à l'ouest de sa limite occidentale supposée, ont fait l'objet d'un diagnostic archéologique, mené par la Communauté d'Agglomération du Douaisis. Il n'a pas mis au jour de vestiges significatifs. Seuls quelques

trous de poteaux ou fosses et deux fossés ont été observés. Leur faible nombre et l'indigence du mobilier découvert ne permettent que de conclure à une timide fréquentation des lieux durant la période médiévale (fin XII^e – XV^e siècle). Les terrains sondés se situant selon toute vraisemblance relativement en retrait de la périphérie immédiate du noyau ancien.

Sylvie RORIVE

NÉGATIF

DOUAI

Avenue des Érables

156849

Dans le cadre de travaux d'extension de la ligne A du « transport en commun en site propre » de l'agglomération du Douaisis, la SMTD réalise une aire de retournement. Ce projet a entraîné la prescription d'un diagnostic sur une surface de 1 160 m². Une équipe de la Communauté d'Agglomération du Douaisis est intervenue le 15 mai 2013. Malgré diverses contraintes techniques (surface en enrobé, dalle bétonnée, arbres), deux tranchées et un sondage ont été réalisés, couvrant une superficie totale de

92 m² (soit 8% de la prescription). Deux phases successives d'aménagement de lotissements dans les années 1950 et 1970 ont fortement perturbé la parcelle. L'installation d'une dalle bétonnée ayant impliqué un important apport de gravats, a fortement affecté le sous-sol. Les niveaux mis au jour, scellés par un apport de terre et de gravats, se sont révélés vierges de tout vestige.

Marie-Hélène ROUSSEAU

MOYEN-ÂGE

DOUAI

Extension du Palais de Justice

156873

Le projet d'étendre le Palais de Justice de Douai vers le sud, le long de la rivière Scarpe, a donné lieu à une opération de fouille préventive. La prescription fait suite au diagnostic effectué en août 2010. La fouille a été réalisée par la Communauté d'Agglomération du Douaisis, du 3 juin au 3 décembre 2013. La parcelle concernée (790 m²) est localisée sur la rive droite de la Scarpe, à l'emplacement d'un ancien pâté de maison

du XVIII^e siècle, rasé vers 1975. La moitié nord de la parcelle étant hors champs d'investigation à cause de la rampe d'accès sécurisée des détenus, la surface d'intervention s'est limitée à l'aire de stationnement qui occupe la moitié sud (environ 400 m²).

Avant de devenir au XII^e siècle l'une des principales villes du bassin de l'Escaut, l'agglomération douaisienne naît au début du X^e siècle, le long de

la Scarpe, sous forme d'un *portus* et d'un *castrum* mentionnés pour la première fois en 930. La parcelle fouillée se situe dans une position topo-historique cruciale pour la compréhension des origines et du développement économique (fluvial) de la ville.



DOUAI Extension du Palais de Justice
Four excavé, cliché CAD-DAP.

En premier lieu, Douai est situé à la limite de navigabilité de la Scarpe, affluent de l'Escaut, principal axe économique de la région. Or, aussi loin que la documentation permette de le savoir, la limite physique de la navigation à Douai, le point de rupture de charge, a toujours été le Pont à Laigne, actuel Pont de la Massue qui traverse et barre la rivière très précisément au niveau de la parcelle fouillée.

La conjonction d'un point obligatoire de rupture de charge et d'un axe terrestre est favorable à l'établissement d'un marché. La fouille est située le long du rang nord de l'actuelle Place du Marché aux Poissons. Cette dénomination (et fonction) remonte au milieu du XIII^e siècle, date où l'accroissement de la population urbaine poussa les échevins à multiplier et à spécialiser les places de marchés. Au début du XIII^e siècle, l'endroit se nommait simplement *As viés maisiaux*, c'est-à-dire « au vieux marché ». Il pourrait s'agir du marché primitif, dont la première apparition documentaire (indirecte) remonte à 987-988.

Par ailleurs, à partir du XIII^e siècle et de sa floraison documentaire, les modalités du transit sur la Scarpe apparaissent clairement. La plus grande partie des rives *intra muros* étaient fractionnées et incluses dans le parcellaire urbain. Les particuliers disposant de ces parcelles pouvaient évidemment y faire aborder des

embarcations. En revanche, les débarcadères publics étaient d'étendues très limitées. Le principal d'entre eux était le Rivage, une grève d'une soixantaine de mètres de longueur, située en rive droite, à quelques mètres en aval de la parcelle étudiée.

Enfin, outre les fonctions commerciales liées directement à la rivière, des activités artisanales sont révélées à proximité immédiate de la parcelle sondée, par le nom des rues. Depuis le XIII^e siècle, la rue située au sud porte le nom de Rue de la Cloris, anciennement « clauwerie », c'est à dire rue des fabricants de clous. De même, au Moyen-Âge, l'actuelle rue Merlin de Douai qui borde la parcelle sondée à l'est, porte le nom de Rue de la Sannerie, c'est-à-dire des raffineries de sel.

La fouille s'inscrit donc dans un contexte topographique et historique important. Même si le *castrum Duacum*, au sens militaire, politique et religieux du terme, se situe sur la rive opposée de la rivière, autour de l'actuelle place Saint-Amé (site de la résidence comtale et de la première collégiale), le *portus* qui en justifie, depuis le X^e siècle, l'existence historique et le développement économique, se place vraisemblablement sur la rive droite, autour du *Castel Bourgeois*, du « vieux Marché » et du Rivage, au débouché du pont qui barre la rivière et forme l'angle sud-ouest de la parcelle fouillée.



DOUAI Extension du Palais de Justice
Fosse à latrines planchéiée, cliché CAD-DAP.

La fouille a révélé une stratification importante et complexe qui se développe sur 3,40 m d'épaisseur, dans les endroits les mieux conservés. Le traitement post-fouille étant actuellement à peine commencé,

il ne sera évoqué, que quelques observations préliminaires, sans conclusion.

La phase la plus ancienne est probablement située entre le XII^e et le XIII^e siècle. À cause de la profondeur des vestiges (plus de 3 m) et du niveau de l'eau de la Scarpe, elle n'a pu être observée que partiellement, aux quelques endroits émergents, et sur une surface réduite. Elle est caractérisée par trois aires de chauffes dont la fonction n'a pas encore pu être déterminée. Deux d'entre elles sont constituées d'un four quadrangulaire excavé dont subsistent quelques sections de parois verticales et plusieurs niveaux rubéfiés successifs. La troisième présente plusieurs niveaux rubéfiés, successifs, mais aucun indice d'excavation ou de paroi n'a été clairement mis en évidence. Bien que leur aspect diffère, ces trois aires semblent procéder d'une même technique de construction. Les fours sont creusés ou « posés » sur une large et épaisse « dalle » quadrangulaire constituée de limon déposé dans une grande fosse. Ces aires ont été entretenues et utilisées plusieurs fois. Une des trois aires de chauffe pourrait être associée à un espace de travail quadrangulaire. Ouvert sur l'aire en question, il est délimité, sur les 3 autres côtés, par une paroi en bois isolée de l'extérieur par une bande de limon, selon une technique similaire à la construction des « dalles ».

Trois grandes fosses quadrangulaires pourraient également se situer entre le XII^e et le XIII^e siècle. Pourvues d'un planchéage de parois et comblées par de nombreux niveaux plus ou moins organiques, elles présentent toutes les caractéristiques de fosses à latrines en tronc de pyramide inversé. Aucune structure d'habitat n'ayant été mise en évidence (ou conservé) pour cette période, elles apparaissent pour l'instant détachées de tout contexte.

Toutes ces structures sont scellées par plusieurs couches successives constituées d'éclats et de blocs de grès posés à plat, parfois mêlés avec des restes de faunes et de céramiques, et de niveaux organiques plus ou moins épais. Cette séquence stratigraphique se retrouve globalement sur toute la surface du site qui n'a pas été détruite par les caves en front de rue. Elle est interprétée comme une phase d'occupation alternant sols extérieurs et niveaux d'accumulation ou

de remblais de ré-haussement. La présence de la Scarpe incite tout naturellement à envisager un rivage, ou tout du moins un jardin aménagé pour permettre l'accès à la Scarpe, dont le statut reste à définir. Le mobilier présentant des caractéristiques immédiatement observables à la fouille, semble plutôt se situer aux alentours du XIII^e siècle.

Les premières traces d'habitat observées sont, contemporaines à ces niveaux. Hormis une fondation en arc de décharge conservée au milieu d'ouvrages plus récents en briques, elles correspondent toutes à de plus ou moins larges, mais profondes fondations en blocs de grès équarris. Quelques articulations entre fondations témoignent de transformations spatiales et, de phases d'agrandissement des bâtiments. La présence de caves est avérée par plusieurs sols en craie ou en terre battue s'appuyant sur les assises les plus basses des fondations. Ces fondations marquent l'émergence d'un habitat se développant en front des rues actuelles de La Cloris et Merlin de Douai, selon une trame parcellaire qui perdurera jusqu'au XX^e siècle, mais selon une chronologie et des modalités qui restent à préciser.

Au bord de la Scarpe, plusieurs fondations et restes d'élévations en grès ont été mises en évidence. Les plans sont très lacunaires mais quelques sols en terre battue se développant vers la Scarpe permettent d'envisager des constructions au bord de l'eau, soit de type hangar ou entrepôt, soit de véritables habitations telles qu'il en existe encore de nombreux exemples.

Des réaménagements et reconstructions de plus grande ampleur des bâtiments du secteur ont pu être observés par la reprise ou la démolition des fondations médiévales en grès. Ils sont caractérisés par l'emploi quasi exclusif de la brique dont la généralisation dans les constructions douaisiennes intervient dans le courant du XVI^e ou du XVII^e siècle. Ces transformations s'accompagnent d'autres ouvrages maçonnés dans le même matériau : égoûts, latrines, soupiraux de cave, etc. qui témoignent d'une occupation dense et continue de la parcelle jusqu'à la démolition finale de l'habitat vers 1975.

Sébastien BERNEZ

MOYEN-ÂGE

MODERNE

EMMERIN

Rue Jean Jaures

156893

En amont de l'aménagement d'un lotissement, Rue Jean Jaurès à Emmerin, un diagnostic a eu lieu sur une surface de 17 831 m². La commune d'Emmerin, se situe au centre de l'arrondissement de Lille et au sud-est du canton de Haubourdin. Les parcelles à diagnostiquer sont localisées au nord-ouest d'Emmerin.

Ce territoire appartient au Mélantois dont l'altitude varie entre 17 et 45 m. Les pendages observables sont

doux, inférieurs à 5 %. L'emprise des travaux se situe à une moyenne de 19,34 m et oscille entre 18,9 m et 21,77 m. La commune est connue pour ses marais qui occupent une zone basse de la vallée de la Deûle. Si le relief y est typique d'un contexte de plaine alluviale, le réseau hydrographique a été largement remanié par des aménagements anthropiques (canalisation de la Deûle, fossés et chenaux de drainage, étangs et trinquis). L'emprise des travaux se situe à environ 1 km

à l'est du canal de la Deûle.

Le sous-sol de ce secteur est constitué de limons de plateaux du Pléistocène surmontant une craie blanche sénonienne. Un limon supérieur, fin, beige à brun, compact, recouvre un limon sableux, fin, oxydé et chargé en granules de craie. Sur l'ensemble du Mélantois, les limons dépassent rarement quelques mètres d'épaisseur. À l'extrémité méridionale de l'emprise, le substrat géologique superficiel présente un niveau de tourbe sus-jacent à la craie blanche.

Il est important de noter la présence de niveaux de remblais contemporains, parfois épais de plus d'1,50 m, qui a potentiellement pu occulter des vestiges archéologiques. Les dix-huit tranchées ont permis la mise au jour de quelques trous de

poteaux, fosses et fossés. Le mobilier associé est très rare. La plupart des hypothèses de datation proposées reposent sur la nature des comblements et les inclusions observées. Celles-ci suggèrent des aménagements anthropiques du bas Moyen-Âge à l'époque contemporaine. Cette dernière concerne une majorité des anomalies observées. Une partie des fondations, sur briques rouges et craie blanche, d'un bâtiment de type ferme a également été repérée. Aucun élément précis de datation n'a été recueilli mais ce bâtiment, ceint par un fossé, est toutefois observable sur le plan cadastral dit « napoléonien » de 1862.

Florence DEMARLY-CRESP

NÉGATIF

ERQUINGHEM-LYS

Le Fort Rompu

156959

Le projet de rectification du tracé de la RD 945 sur les communes d'Erquinghem-Lys « Le Fort Rompu » et de Sailly-sur-La-Lys (Pas-de-Calais) a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique par le Service régional de l'archéologie. L'intervention, qui s'est déroulée le 31 octobre 2013, a révélé une fosse et un puits datables de la fin de l'époque moderne voire

du début de la période contemporaine. Des fondations en brique ont également été mises au jour. Elles correspondent à un bâtiment visible sur le cadastre napoléonien de 1833 ainsi que sur la carte de l'état major de 1870.

Patrice HERBIN

CONTEMPORAIN

ESCAUTPONT

Le Trieu Saint Jean Est

156863

Une demande de permis de construire a été déposée pour la création d'un lotissement sur la commune d'Escautpont, rue Irénée Gauthier et Henri Ghesquière, au lieu-dit « Le Trieu Saint Jean Est ». L'emprise est constituée d'un ensemble de 4 parcelles en friche, en pâture ou boisées qui totalise une surface de 43 634 m². Le secteur étudié est localisé à proximité de la vallée de l'Escaut, en rive gauche du fleuve. Il occupe un léger versant exposé au nord-ouest, à une altitude moyenne de 26 m NGF. L'affleurement du substrat directement sous les labours justifie l'absence de sondage profond sur l'emprise, éloignée du village ancien. Elle occupe un secteur, « les Trieux » initialement constitué de terrains, laissés en friche pour y faire paître les animaux. C'est au moment du développement de l'industrie houillère et du besoin soudain d'habitations que ces terrains – ancienne propriété des Houillères revendus à la commune

– sont colonisés pour y construire les premiers logements.

Les résultats sont décevants puisqu'aucune occupation ancienne n'a été mise au jour. Les rares vestiges détectés témoignent de la réalisation de réseaux de parcellaire et/ou de drainage, probablement mis en place au cours des XIX^e et XX^e siècles. À cela s'ajoutent quelques fosses à gravats dans lesquelles dominent les morceaux de mâchefer, matériau utilisé dans les petits fossés de drainage, témoin du passif minier du secteur. Les résultats de ce diagnostic sont similaires à ceux obtenus lors du diagnostic réalisé en 2000 pour la construction du lotissement situé au sud de l'emprise, de l'autre côté de la rue Irénée Gauthier.

Jennifer LANTOINE

MOYEN-ÂGE

ESTRÉES

Rue des Câtillons

156907

La commune d'Estrées envisage la construction d'un parking, sur une surface de 595 m², rue des Câtillons. La Communauté d'Agglomération du

Douaisis a procédé à un diagnostic archéologique sur la parcelle concernée du 7 au 13 août 2013.

Deux tranchées linéaires larges de 2 m et une petite

fenêtre ont été ouvertes. L'ensemble représente une surface décapée de 118 m², soit 20 % de la surface prescrite. Ce diagnostic a mis en évidence 37 unités d'enregistrement (U.E.). Ces vestiges se répartissent en trois phases d'occupation : le haut Moyen-Âge, le bas Moyen-Âge et la période moderne/contemporaine. La coupe nord-est de la tranchée 1 montre un substrat atteint à une profondeur de 0,40 m, soit à 51,74 m NGF. En bas de la parcelle, le substrat apparaît à une profondeur de 1,60 m soit à 50,11 m NGF. Cela représente un dénivelé de 1,63 m sur une longueur de 20 m alors que le dénivelé du terrain actuel n'est que de 0,40 m. Il y a, a priori, une volonté d'atténuer la pente naturelle du terrain avec un apport au fil des siècles de « terres » vers le bas de la parcelle et ainsi une « mise en terrasse ». Il est à noter que la parcelle adjacente, à l'ouest, est située à près de 2 m en contre-bas. Trois grandes couches générales (U.E. 1, 2 et 4) constituent cet apport. L'U.E. 1 correspond au niveau de jardin actuel. L'U.E. 2 témoigne d'un niveau de « jardin » médiéval ou moderne. L'U.E. 4 correspond à un niveau ancien dans lequel s'ouvre un certain nombre de structures datées à partir des X^e – XI^e siècles. La présence de *tegulae* ne permet pas une datation précise allant de l'Antiquité au début du haut Moyen-Âge.

L'occupation du haut Moyen-Âge (X^e – XI^e siècles)

est caractérisée par quelques fosses et surtout par un large fossé. On peut s'interroger sur la fonction de celui-ci. S'agit-il d'un fossé « défensif » délimitant un habitat à statut privilégié ou plus simplement d'un fossé de drainage compte tenu de sa position en bas de pente ? Ces résultats mis en parallèle avec ceux des fouilles de 1989, semblent révéler la présence d'un site d'habitat du haut Moyen-Âge. De plus, le mobilier céramique daté du VI^e au IX^e siècle, en position secondaire, semble indiquer une occupation dès la période mérovingienne sur le territoire de la commune. Pour la période médiévale, contemporaine de la motte castrale les quelques fosses mises en évidence semblent être des structures de fond de parcelle. Outre quelques vestiges modernes et contemporains, il faut signaler sur la même parcelle cadastrale, un bâtiment d'habitation toujours en élévation qui a fait l'objet d'un rapide examen. Il a conservé en place de très importants éléments d'un bâtiment de qualité attribuable au XVI^e siècle. Ce type de vestiges en élévation est tout à fait exceptionnel en contexte rural régional. Bien que non concerné par les travaux d'aménagements, il est destiné dans le cadre du projet municipal à une complète « déconstruction ».

Renaud LEROY

ÂGE DU FER

FACHES-THUMESNIL

Rue Édouard Vaillant

156711

GALLO-ROMAIN

Le projet de construction d'un lotissement, en front de la rue Édouard Vaillant, au sud du Mont de Fâches, au sud-ouest de la commune de Faches-Thumesnil, dans un environnement sensible de découvertes archéologiques, a induit la réalisation d'un diagnostic sur une surface de 18 837 m². Le terrain se positionne sur le plateau du Mélantois, à l'altitude de 50 m NGF.

Les investigations permettent de mettre en évidence un ensemble de fossés de parcellaire attribuable à

une période chronologique appartenant à la fin du second âge du Fer ou au début du Haut-Empire. Cette occupation est caractérisée par la présence de sept faits en creux. Malgré la faiblesse des artefacts, elle forme un ensemble cohérent pour lequel nous retiendrons une fonctionnalité à caractère agro-pastoral.

Carole DEFLORENNE

GALLO-ROMAIN

FAMARS

PCR : FANUM MARTIS

156832

Après deux années au cours desquelles les recherches ont consisté au rassemblement de la documentation, cette troisième année de recherche a été consacrée, en partie, à l'analyse de celle-ci.

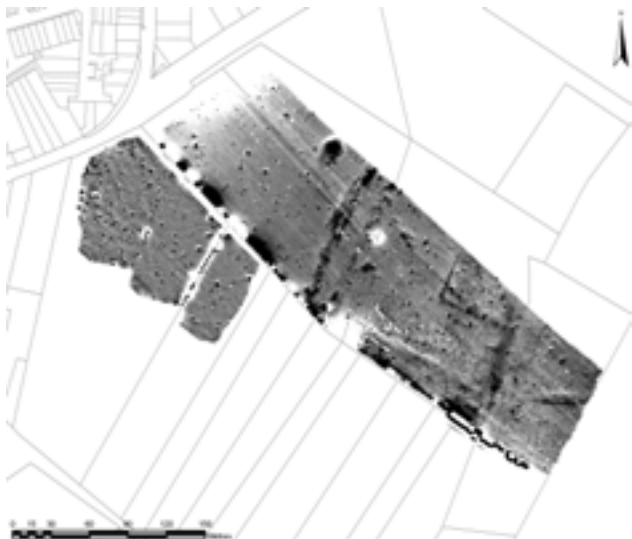
Après examen et reprise des données de fouille anciennes, toujours en cours, il est possible d'analyser l'organisation urbaine en couplant les données anciennes avec les prospections magnétiques et électriques et l'étude des clichés aériens depuis les années 1930.

Un travail de géoréférencement, effectué systématiquement,

permet une analyse pertinente des informations. L'importante surface couverte par l'agglomération réduit le champ des comparaisons régionales. Il conviendra de faire référence à des sites dans l'ensemble de la Gaule. Les quartiers sont-ils intrinsèquement liés ou évoluent-ils séparément ? Possèdent-ils une fonction particulière ?

Ces résultats occuperont une place importante dans le projet de l'UMR 7041 ArScAn « Construire l'espace : analyse chrono-spatiale des logiques territoriales », pour lequel des journées de travail

seront organisées à Paris X Nanterre de 2014 à 2016 sur le thème spécifique « Le rôle de l'artisanat dans la genèse et la structuration des agglomérations » (Responsables : Gaspard PAGES, Raphaël CLOTUCHE, Paul VAN OSSEL). Afin de mieux comprendre les systèmes d'implantation et d'organisation, des reconstitutions 3D sont utilisées pour recomposer la topographie à l'époque gallo-romaine.



FAMARS PCR : FANUM MARTIS
Plan des prospections magnétiques.

L'analyse du tracé de l'aqueduc, dont certains tronçons sont apparus sur les clichés aériens a permis une analyse pertinente des approvisionnements en eau de l'agglomération. Il apparaît que l'aqueduc n'a pas une seule origine mais qu'un ensemble de sources étaient utilisées pour approvisionner la ville.

Le recensement des nécropoles entamé l'année dernière permettra à terme de replacer *Fanum Martis* dans un contexte culturel funéraire précis. L'artisanat, comme l'ont montré les fouilles récentes, est une activité importante répartie dans toute l'agglomération.

La production céramique occupe sans doute la place la plus importante, grâce aux importantes ressources du sous-sol. L'étude du mobilier issu des fouilles anciennes a été reprise. Les productions ont été caractérisées pétrologiquement et chimiquement. Ces caractérisations ont été associées à la morphologie des céramiques pour déterminer s'il existait une corrélation entre argile et forme. L'identification des productions voisines a également été nécessaire pour estimer les relations qu'entretenait *Fanum Martis* avec les cités voisines. Pour caractériser le commerce à longue distance, l'ensemble des données fournies par la sigillée sont analysées.

L'identification et l'analyse de la répartition des éléments caractéristiques du travail du verre ont permis de localiser un secteur sur les anciennes fouilles de la Rhonelle 1 où cette activité était pratiquée.

L'étude de la faune a été poursuivie pour caractériser le mode d'alimentation et d'activité dans les différents secteurs de la ville.

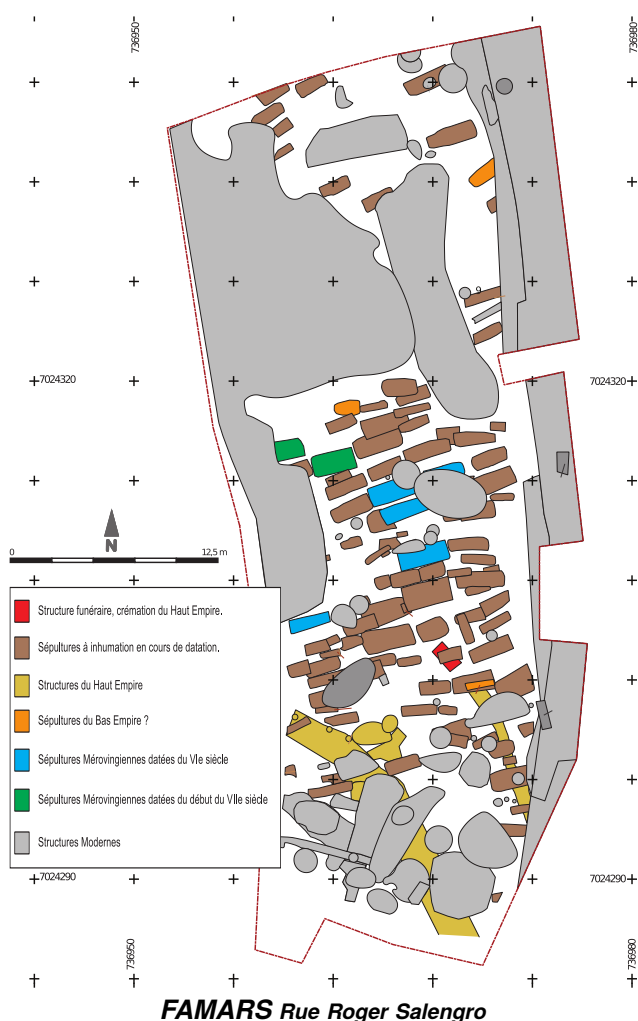
Le travail d'ensemble n'est pas terminé et nécessite des analyses pour comprendre l'organisation de cette agglomération dont l'étude va changer la conception répandue concernant les agglomérations du nord de la Gaule.

Raphaël CLOTUCHE



FAMARS PCR : FANUM MARTIS
Modélisation de la villa de Famars.

Le projet de construction de logements situé à Famars, rue Roger Salengro, a nécessité une fouille préventive menée par l'Inrap de la fin mai au début du mois d'octobre 2013. Une seconde phase de fouille a été réalisée en février 2014, suite à une contrainte technique (présence d'un réseau), à l'issue de la première phase de fouille de 2013. L'emprise de fouille de 1 200 m² a été définie suite aux résultats du diagnostic mené en 2005, par R. CLOTUCHE, Inrap (BSR 2005, p. 64-65). L'opération concernait une surface de 12 105 m², au sein d'un environnement arboré dont certaines parties n'étaient pas accessibles lors de l'intervention.



FAMARS Rue Roger Salengro

Plan général de la fouille réalisée en 2013 et 2014. Présentation par phase d'occupation, topographie : R. Debiak ; DAO : B. Leriche, Inrap.

L'emplacement du projet au cœur de l'agglomération antique de Famars (*Fanum Martis*), à proximité du *Castrum* du Bas-Empire ont révélé d'importants vestiges. Ces découvertes ont conduit le Service Régional de l'Archéologie du Nord-Pas-de-Calais, à demander une modification du projet initial d'aménagement, à demander également des mesures de protection des vestiges au titre des Monuments

Historiques et à prescrire une opération de fouille dans la partie Est de l'emprise du diagnostic. À cet endroit, les sondages avaient révélé l'existence d'un niveau de nécropole datés de la fin de l'antiquité ou d'une période postérieure, en bordure extérieure du réseau fossoyé du *Castrum* romain.

La fouille de la rue Roger Salengro s'est donc achevée au tout début 2014, c'est pourquoi nous présenterons succinctement les premiers résultats et un phasage non abouti en attente des différentes études en cours. Le décapage intégral de l'emprise de fouille a permis de mettre au jour, au total, 116 sépultures à inhumation dont la chronologie semble couvrir le V^e siècle, le VI^e siècle et s'achever au début du VII^e siècle (à préciser).



FAMARS Rue Roger Salengro

Vue générale de la sépulture 44, cliché V. Marié Inrap.

L'occupation du Haut Empire

La stratigraphie observée lors de l'intervention démontre que cet ensemble funéraire s'implante dans un secteur qui semble très peu occupé au cours de la période gallo-romaine, malgré sa situation géographique dans l'agglomération secondaire et sa proximité avec le *Castrum*. La plupart des sépultures, outre des recouvrements de tombes, s'implante dans

le terrain naturel. Au sud de l'emprise, quelques traces d'occupations sont perceptibles à travers la présence de quelques fosses et de deux fossés, comblés au Haut-Empire, d'après le mobilier céramique. À proximité une tombe à incinération datée du milieu du II^e siècle a été découverte. Elle a été recoupée par une sépulture dont la datation est en attente de l'étude de la céramique.



FAMARS Rue Roger Salengro

Détail du dépôt funéraire de la sépulture 24 : vase biconique à carène médiane, surmonté d'un rang de poinçons cruciformes, daté du VI^e siècle, cliché N. Méreau Inrap.

La nécropole antique et mérovingienne

Lors du diagnostic de 2005, huit sépultures avaient été détectées au nord de l'emprise de fouille. L'absence de dépôt de mobilier dans les trois tombes fouillées, ne permettait pas de les dater avec précision. La présence d'une monnaie de Gallien donnait un terminus *post quem* de 270 dans la sépulture 3. D'autres monnaies présentes dans le comblement des sépultures, ne permettaient pas de dater le dépôt funéraire. La fouille de l'intégralité des sépultures retrouvées ne permet pas pour l'instant de présenter un phasage précis de l'aire funéraire. L'orientation des sépultures, vers l'Est, suppose qu'il s'agissait de sépultures chrétiennes.

Les premiers éléments de datation obtenus, ont permis de définir un premier phasage de la nécropole. Ces données confirment l'existence probable d'une phase de la fin de l'Antiquité (V^e siècle) dont l'importance ne peut être définie pour l'instant.

La phase mérovingienne semble la période la mieux cernée. La nécropole a livré une quantité de mobilier qui permet de dater une utilisation de l'espace durant tout le VI^e siècle jusqu'au début du VII^e siècle. Cette chronologie provisoire est basée sur l'étude de la céramique (J.-C. ROUTIER, Inrap) provenant du dépôt funéraire retrouvé dans huit sépultures. Les tombes ont livré des éléments de tableterie (peigne, épingles...), du mobilier en bronze (boucle de chaussures, pince à épiler...). Le matériel ferreux regroupe principalement des armes (haches, francisques, lances, poignards et scramasaxes). Concernant le mobilier funéraire, nous observerons la quasi absence de verrerie (perles en verre), l'absence totale de plaque-boucle et de fibule. Les matériaux précieux sont quasiment inexistant, mise à part un fil torsadé en or retrouvé sur le crâne de la sépulture 91.

Ces premiers éléments chronologiques permettent d'exposer les grandes lignes de l'implantation de la nécropole. L'étude anthropologique et de l'architecture des tombes devraient préciser un peu plus le recrutement de population inhumée et de reconstituer la dernière demeure du défunt. L'étude du mobilier et des monnaies, permettra d'affiner la chronologie et de proposer une restitution de l'évolution de la nécropole entre le V^e et VII^e siècle.

La période moderne (XV^e - XVI^e siècles)

Au cours du XV^e et du XVI^e siècle, de nombreuses transformations s'opèrent à l'emplacement de la nécropole antique et mérovingienne. De grandes fosses circulaires ou rectangulaires aux parois droites et la zones de récupération, vont bouleverser une partie du cimetière. À l'est, en bordure de la rue R. Salengro, un espace de circulation (voirie) bordé de fossés s'implante et vient recouper de nombreuses sépultures. Cette phase d'occupation, destructrice pour le site, est particulièrement difficile à interpréter (activité artisanal, extraction de matériaux ?).

Benoit LERICHE

GALLO-ROMAIN

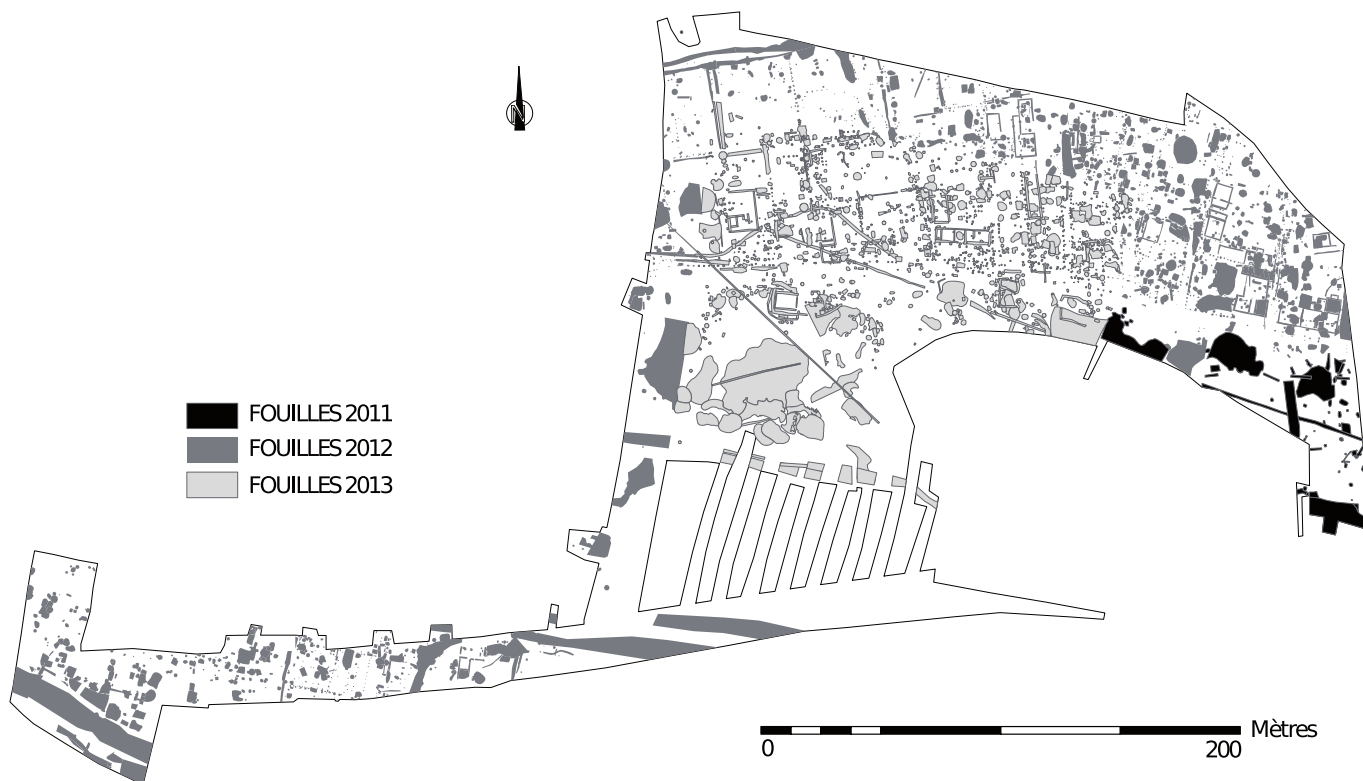
MODERNE

FAMARS
Technopole Mont Houy

156077

Préalablement à l'aménagement du Technopôle Transalley, sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole, l'Inrap, en partenariat avec le Service archéologique de la ville de Valenciennes, mène une vaste opération de fouille archéologique. La

campagne 2013 s'est déroulée de mi-mars à début octobre sur une surface de 25 900 m². Ce sont déjà 5,7 ha qui ont été fouillés depuis le début de cette opération. À l'issue de la campagne de 2014 la superficie globale appréhendée sera de 7,3 ha.



FAMARS Technopole Mont Houy

Plan général des fouilles, DAO Inrap.

Les plus anciens vestiges archéologiques mis au jour lors de la campagne 2013 datent de la période néolithique. Ces derniers sont localisés dans la partie nord-ouest de la fouille. Malgré l'absence de céramique caractéristique de cette période, deux structures présentent des caractères similaires aux fosses néolithiques découvertes en 2012 (comblements, localisation).

Au nord-ouest de la ville antique

Au nord, un fossé double limite l'extension de la ville au-delà duquel aucune structure archéologique gallo-romaine n'a été mise au jour au cours des diagnostics réalisés. L'implantation du parcellaire semble conditionnée par cette limite. À l'est des parcelles investiguées au plus près du centre urbain, les indices d'occupation les plus anciens de ce secteur de la ville antique sont datables de la seconde moitié du I^{er} siècle apr. J.-C.



FAMARS Technopole Mont Houy

Vue d'un cellier maçonné en grès, cliché J.-M. Bécar, Inrap.

Ils correspondent à des fosses dépotoirs, associées à des constructions sur poteaux qu'il est encore difficile de caractériser. Au cours du second quart du II^e siècle, un système orthonormé, qui perdure jusqu'à l'abandon du quartier au début du IV^e siècle, remplace la première organisation et se développe sur l'ensemble de la surface fouillée.

L'espace est divisé en parcelles régulières limitées par des palissades et/ou des fossés et organisées par un système de voiries.

Chacune des parcelles est occupée par un ou plusieurs bâtiments dont certains, par la présence de bains privés, témoignent d'un luxe avéré. Leur couverture peut être de tuile ou d'ardoise. Les analyses comparatives de concentration de phosphates à l'intérieur de chacun permettront peut-être de reconnaître des différences fonctionnelles.

Plusieurs bâtiments ont été mis au jour de nouveau en 2013. Au nombre de huit, ils sont diversement maçonnés de craie ou de grès. Seules les fondations ont été mises au jour car aucun élément en élévation n'est conservé. Majoritairement ce sont des fondations en grès qui sont construites ici, et un voire deux bâtiments sur fondation de craie damée. Les bâtiments sont souvent composés de plusieurs pièces délimitées par des murs de refend. Malgré l'arasement du site, quelques uns présentent des partitions internes matérialisées par une sablière ou par des poteaux. À ce stade, il n'est pas possible de déterminer la fonction de ces constructions : artisanat, commerce ou habitat.

D'une parcelle à l'autre, les mêmes composantes sont identifiées. L'accès à l'eau est généralisé. Les puits, très nombreux, semblent présents dans

chacune d'entre elles. Une typologie de ces structures pourra être établie tant il y a de modèles différents présents sur le site.



FAMARS Technopole Mont Houy
Vue d'un puits, cliché B. Marié, Inrap.

Les structures de stockage de type celliers sont recensées dans de nombreuses parcelles. Leur mode de construction et leur orientation seront étudiés en post-fouille. L'espace bâti se concentre sur la moitié nord de l'emprise, il est délimité au sud par une palissade repérée en plusieurs endroits globalement orientée est/ouest.

Un secteur artisanal

Au sud de cet espace bâti (fouille 2013) on observe un espace intermédiaire marqué par des zones humides (mares) et par l'installation d'au moins trois « enclos » quadrangulaires peu profondément fossoyés.

Cet espace de mares est probablement lié à une activité de pacage de bovidés. Ces derniers devaient y être parqués avant d'être acheminés plus à l'ouest (CLOTUCHE, diagnostic 2010) pour l'abattage puis utilisation à différentes fins (boucherie, dépeçage, fabrication de colle, etc.).

Les premières observations sédimentologiques et chimiques dans une quinzaine de fosses quadrangulaires à parois verticales et fond plat, situées dans la partie basse du terrain fouillé en 2012, permettent de préciser qu'il s'agit de structures en relation avec la tannerie.

Sept fours de potier se répartissent sur l'ensemble du secteur (2012 et 2013). Il ne s'agit pas d'atelier de potier à proprement parler mais d'une zone de production à caractère domanial, proche des sources d'argile. Plusieurs des « propriétés » recèlent chacune un ou deux fours prouvant le caractère non industriel de la production. Les datations des céramiques indiquent une fabrication qui débute au cours de la première moitié du II^e siècle, et se termine au début du IV^e siècle lors de l'abandon du quartier. Les

productions rencontrées sont la commune réductrice et oxydante, la lustrée cuite en mode B ainsi que la céramique savonneuse à revêtement micacé. La fabrication de « vases à visages », emblématiques de la région Bavay-Famars, est attestée par des vases et un fragment de moule.



FAMARS Technopole Mont Houy
Vestiges d'une batterie de cuisine destinée à la préparation des rations de campagne des troupes de Louis XIV assiégeant Valenciennes en 1677, cliché A. Tixador, SAV.

Une occupation d'époque Moderne

Après plus de treize siècles d'abandon, le terrain est réoccupé par les troupes de Louis XIV. Au cours du XVII^e siècle, Valenciennes a fait l'objet de deux sièges, l'un en 1656 et l'autre en 1677. Le premier était destiné à prendre la ville aux Espagnols. Après un siège de deux mois, Condé, alors allié des Espagnols élimine la moitié de l'armée française contrainte à battre en retraite. Le second, d'une durée de quatre mois, vit la victoire des français et la prise de la ville le 17 mars. Durant ces deux campagnes, les troupes du roi étaient cantonnées sur le territoire de Famars où, en 1677, le roi avait pris ses quartiers. Les vestiges des campements sont matérialisés par des foyers circulaires, ainsi que par plusieurs batteries de fours destinés à la cuisson des rations de campagne. Ces structures se retrouvent à l'identique à proximité d'autres villes assiégées par Louis XIV, notamment autour de Namur et de Luxembourg. Ces témoignages peuvent renseigner sur différents aspects concernant la mise en œuvre d'opérations militaires sous l'Ancien Régime, et préciser les conditions de vie des soldats en campagnes (logement, régime alimentaire) et l'application des techniques militaires (natures des retranchements et cantonnements).

Jennifer CLERGET
Raphaël CLOTUCHE
Géraldine TEYSSEIRE
Arnaud TIXADOR

L'Inrap a procédé à un diagnostic sur l'emprise d'un projet de construction de lotissement, à Fenain, à environ 14 km au sud de la commune de Orchies, à 25 km à l'ouest de Valenciennes, à 29 km au nord de Cambrai et à 21 km à l'est de Douai. L'intervention est localisée au niveau de l'extrémité sud-est de la municipalité, elle jouxte la rue Marcel Cachin au nord, la rue Gabriel Péri à l'ouest et la ligne de TGV au sud. Quatorze tranchées d'axe nord-est/sud-ouest ont été réalisées, représentant 11% de la surface totale, soit 19 823 m². La zone concernée se situe sur un versant d'orientation sud/nord de faible déclivité qui domine la vallée de la Scarpe. Localement, l'altitude moyenne observée est d'environ 25 m. D'un point de vue géologique, cela se manifeste par la présence de formations d'âge landénien à caractère argileux, reposant directement sur des formations crayeuses d'âge Sénonien. Le diagnostic de Fenain a permis de mettre au jour une occupation rurale antique du I^{er} siècle de notre ère, caractérisée par un double système d'enclos fossoyé de forme quadrangulaire, dont la surface estimée varie entre 8 400 m² et 9 600 m². Ces derniers circonscrivent ou sont recoupés, par au moins trois secteurs d'habitats, définis par deux plans de bâtiments sur poteaux, ainsi qu'une fosse dépotoir, ayant livrée un matériel céramique abondant attribuable à la première moitié du I^{er} siècle apr. J.-C., associé à une fibule de type

feugère 24b1 à placage d'étain. Parallèlement, ces enclos renferment également un ensemble de fosses à vocation indéterminée. Cependant, la datation des vestiges mis au jour, repose principalement sur l'étude de la céramique de la fosse FO 1065, qui seule a livré un matériel suffisamment abondant. Le reste du mobilier, assez lacunaire, semble se rattacher à la même période chronologique, que seul un décapage extensif permettrait de confirmer. L'étude du contexte micro-régional, montre l'existence de très nombreux indices d'occupations antiques. En revanche, la caractérisation des sites, ainsi que leur chronologie demeure lacunaire dans ce secteur de la vallée de la Scarpe. On ne recense que deux fouilles à proximité immédiate de l'emprise, avec notamment la mise au jour d'une *villa* à Somain, Beaurepaire (DEBIAK, SKOWRONSKI, 1993) et de vestiges du I^{er} siècle av. J.-C. / II^e siècle apr. J.-C. sur le site de Somain « les Marécaux » (COMPAGNON, 2002). La place du gisement de Fenain, rue Marcel Cachin, reste encore à définir dans ce contexte microrégional, tant au niveau de la vocation du site que de sa chronologie. Ce diagnostic offre donc une opportunité unique d'appréhender une occupation rurale du I^{er} siècle de notre ère, dans ce secteur privilégié de la vallée de la Scarpe.

Alexy DUVAUT

L'Inrap a procédé à un diagnostic sur l'emprise d'un projet de construction de lotissement, à Fenain, à environ 14 km au sud de la commune de Orchies, à 25 km à l'ouest de Valenciennes, à 29 km au nord de Cambrai et à 21 km à l'est de Douai. Notre intervention se localise au niveau de l'extrémité nord-est de la municipalité. Elle jouxte la rue Marcel Cachin au sud, la rue Henri Barbusse au nord et la ligne de chemin de fer à l'est. Douze tranchées d'axe nord-sud ont été réalisées, représentant 11% de la surface totale, soit 27 909 m². D'un point de vue géologique, le terrain est caractérisé par la présence de formations d'âge landénien à caractère argileux, reposant directement sur des formations crayeuses du substrat d'âge Sénonien. Cette opération de

diagnostic s'est révélée négative. Les principaux vestiges mis au jour consistent en une cinquantaine de tronçons de drains et fossés, accompagnés d'une cinquantaine de fosses de plantation, soit à vocation paysagère, soit matérialisant les limites des parcelles actuelles par le biais d'anciennes clôtures. La présence de marais dans les parcelles situées directement au nord de notre emprise, aux lieudits « Le Bout Enselme » ; « Les Courbières » ; « Les Près Million » semblerait indiquer que l'on se trouve d'ores et déjà dans un environnement humide, où la gestion de l'eau et la volonté de drainer et d'assainir cette zone géographique est apparue comme une nécessité.

Alexy DUVAUT

Une opération de diagnostic a été prescrite sur la commune de Fournes-en-Weppes, Boulevard Victor

Hugo, suite au dépôt d'un projet de lotissement pour une surface de 24 631 m². Cette intervention a

permis d'identifier la présence d'un réseau fossoyé du 1^{er} siècle et du début II^e siècle de notre ère. L'agencement des différentes sections de fossés présente une organisation très structurée et rythmée, laquelle atteste la présence d'un parcellaire de petite unité dédié à l'organisation des cultures, probablement associé à une ferme indigène. La concentration de fossés comportant des dépôts de céramiques et un fragment de meule en bordure sud de l'emprise suggère la présence d'un habitat pouvant éventuellement se développer à la périphérie externe sud-est

de l'emprise. D'autres découvertes sont également à signaler, notamment la présence d'une grande excavation de la période La Tène ancienne (LT A-B) ainsi que d'un dépôt de restes d'ossements humains brûlés.

La surveillance des parcelles adjacentes demeure d'un intérêt majeur dans le cadre d'éventuels travaux futurs.

Évelyne GILLET

GALLO-ROMAIN

GONDECOURT

Place de la Gare

156903

Un diagnostic archéologique a été prescrit sur la commune de Gondécourt. La surface concernée est de 8 239 m². Elle se situe au sud-est de la commune, entre les routes départementales D39 au nord et D62 au sud.

Dans ce contexte en limite de la basse vallée de la Deûle, le sous-sol présente une assise de limon irrégulière recouvrant les alluvions modernes. Une zone de colluvions a été mise en évidence au sud-est du projet. Les neuf tranchées et six extensions réalisées ont mis au jour 59 faits de nature anthropique.

Une occupation gallo-romaine a été mise en évidence, essentiellement sur le pourtour de l'emprise. Neuf fosses et un trou de poteau ont été reconnus. Un enclos a également été repéré. Il se développe plus à l'ouest, hors emprise. Sur la frange septentrionale du projet, un fossé de drainage a été mis au jour. Ces informations complètent les données du diagnostic contigu (QUÉREL 2003), lors duquel la présence d'un enclos du Haut-Empire, d'une sépulture

à crémation et d'une fosse de rejet avait été relevée. La vision de cette implantation est tronquée par la limite de l'emprise. Il est délicat d'appréhender ces vestiges car, leur état d'arasement avancé associé à une faible quantité de mobilier, limitent l'interprétation et la datation. Les traces d'une occupation médiévale ont été identifiées en limite ouest du diagnostic. Elles sont retranscrites par trois fosses au comblement détritique et deux tronçons de fossés difficiles à interpréter. Une réoccupation de l'espace à l'époque moderne se traduit par la mise en évidence de six fosses détritiques à l'ouest et à l'est de l'emprise.

Trois fossés de drainage, trois fosses et deux trous de poteaux marquent l'ère industrielle.

Même si aucun développement des vestiges n'a été constaté entre la présente opération de diagnostic et celle menée en limite méridionale (QUÉREL 2003), l'implantation des vestiges suggère la proximité d'un complexe rural plus important.

Florence DEMARLY-CRESP

ÂGE DU BRONZE

GRAND-FAYT

Rue du Petit-Fayt

156919

L'extension de la laiterie est à l'origine de la demande de permis de construire déposée par la Société UCANEL concernant un terrain situé à Grand-Fayt, rue du Petit-Fayt. Localisée au sud-est du département du Nord, en plein cœur du Parc Naturel Régional de l'Avesnois, la commune de Grand-Fayt est située à 10 km d'Avesnes-sur-Helpe. L'emprise destinée à accueillir le nouveau bâtiment industriel a une surface de 16 500 m² (14 700 m² réellement accessible) aujourd'hui en friche agricole.

Rattachée au bassin hydrographique de la vallée de la Sambre, la zone étudiée dans le cadre du diagnostic occupe un versant relativement marqué (l'altitude passe de 147 à 144,5 m NGF sur une distance de 150 m) situé en rive gauche de la confluence de l'Helpe mineure ou Petite Helpe et de l'un de

ses affluents, le ruisseau des « Rieux Sarts ». Le diagnostic a permis de mettre au jour une occupation de type domestique attribuable à la fin de l'âge du Bronze (Bronze final IIb-IIIa), implantée en partie basse de l'emprise. L'intervention archéologique n'a livré qu'une faible quantité de structures (2 fosses et le fond d'une troisième) spatialement très localisées. Cependant, au regard du mobilier qui en est issu, il est clair que l'aspect qualitatif vient compenser l'aspect quantitatif.

Les 2 principales structures livrent un corpus de 629 restes correspondant à 28 individus, pour un poids de près de 6 kg.

Le faciès céramique des deux fosses de Grand-Fayt peut être placé, au regard des comparaisons régionales et extrarégionales dans

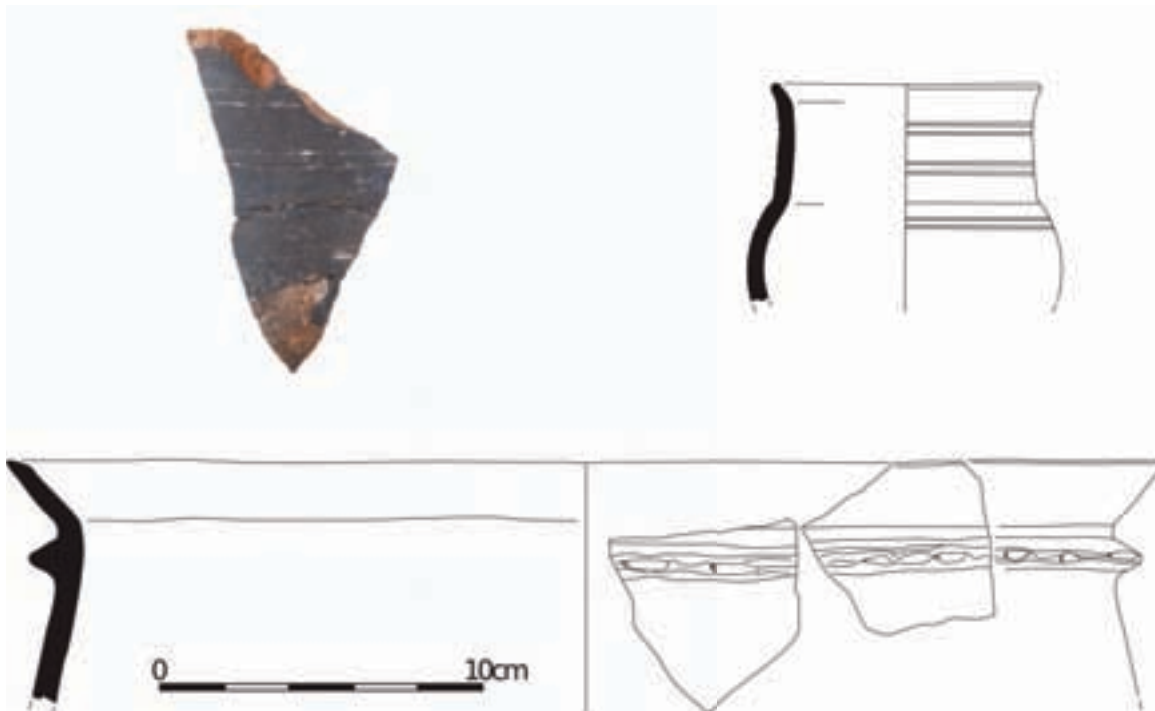
une grande étape chrono culturelle du RSFO (Rhin-Suisse-France-Orientale), soit sur la période du Bronze Final IIb – IIIa. Il présente des affinités stylistiques récentes qui tendent à le positionner sur l'étape IIIa de la chronologie française, soit dans le courant du IX^e siècle av. J.-C. Le répertoire est marqué par la présence caractéristique du pot à col éversé à segmentation interne, la coupe/plat à cannelures/degrés internes, la coupe à marli, la tasse à anse et encore la présence de gobelets à décor de filets incisés, qui s'inscrivent dans un répertoire plus vaste, caractéristique du RSFO.

La découverte de cette occupation est importante pour la connaissance de cette étape culturelle, mal identifiée régionalement et pratiquement inconnue au niveau local. Elle offre ainsi une première documentation importante pour la connaissance locale des

cultures de l'âge du Bronze final.

La localisation des 2 fosses principales et la quasi-absence de vestiges sur le reste de l'emprise peut être expliquée par des phénomènes taphonomiques. Ainsi, les 2 fosses auraient bénéficié d'une meilleure conservation, favorisée à la fois par la position topographique (en bas du versant) et par une couverture sédimentaire plus importante (présence de colluvions détectée uniquement dans ce secteur) contrairement à la troisième structure, localisée plus haut sur un versant érodé (absence de colluvions et observation d'un Bt résiduel directement sous le labour).

Jennifer LANTOINE
avec la collaboration de
David BARDEL



GRAND-FAYT Rue du Petit-Fayt
Céramique du Bronze final, DAO D. Bardel - Inrap.

NÉGATIF

GUESNAIN

Boulevard Ambroise Croizat

156962

La construction d'un lotissement sur le boulevard Ambroise Croizat à Guesnain dans un secteur situé à proximité du « Chemin des Allemands » et du site « Cœur d'Ilot » fouillé en 2008/2009, a donné lieu à un diagnostic. Il a été effectué par la Direction de l'archéologie préventive de la Communauté d'agglomération du Douaisis du 19 au 20 novembre 2013. Quatre tranchées ont été réalisées correspon-

dant à environ 9 % de la superficie de l'intervention. Ce diagnostic n'a pas mis au jour de traces d'occupation ancienne. Un fossé dont le terminus *post quem* est placé à la période romaine, une « tranchée » récente et trois chablis ont été découverts. De fait, la vocation du site semble avoir été de tous temps agricole.

Audie ESCOLIVET

Zac de la Porte des Weppes

Un diagnostic archéologique a été réalisé en novembre 2013, à de Hallennes-lez-Haubourdin, sur près de 9,4 ha correspondant à l'emprise d'un projet d'aménagement nommé « Zac de la Porte des Weppes ». L'opération s'est déroulée en novembre 2013 dans des conditions difficiles dues aux remontées d'eau. Dans les trente-sept tranchées de sondages réalisées sur l'ensemble de l'emprise plus de 550 structures ont été relevées. Plusieurs occupations ont pu être mises en évidence. Tout d'abord une occupation domestique de La Tène ancienne sur une surface de près de 6 000 m² qui englobe une zone avec deux fosses de rejets de bûcher funéraire gallo-romaines. Un fossé et 15 fosses ou trous de poteaux ont été observés pour cette installation du second âge du Fer qui occupe la partie sud de l'emprise. L'étude du mobilier, réalisée par D. BARDEL, (Inrap) montre une occupation bien cernée de la première moitié de La Tène ancienne.

L'occupation la plus imposante est un habitat du I^{er} au II^e, voire III^e siècle de type *villa*, qui s'étend sur 4,5 ha au nord de l'emprise. Les fossés qui limitent l'occupation au sud ont été suivis sur plus de 200 m. Les vestiges repérés sont des structures

en creux : fossés, fosses et trous de poteaux ainsi qu'un puits. Des fragments de mortier de tuileau indiquent la présence de maçonnerie. 151 faits archéologiques ont été attribués à cet habitat dont une cinquantaine a livré du mobilier archéologique. Les fenêtres pratiquées présument d'une densité de structures assez importante. L'étude de la céramique gallo-romaine réalisée par A. COMONT, (Inrap), indique des échanges commerciaux de cet établissement rural ménapien avec ses voisins Atrébates et Nerviens mais aussi avec l'Est de la Gaule : Meuse ou Rhénanie.

Les quelques vestiges de la période médiévale se situent dans le même secteur que l'occupation romaine. Il s'agit de 14 fosses ou fossés répartis sur l'ensemble de l'emprise. L'étude du mobilier réalisé par V. VINCENT (Inrap), indique une présence dès l'époque Carolingienne mais l'essentiel du mobilier se situe majoritairement au XIII^e siècle. La période récente est représentée par des vestiges de la première ou seconde guerre mondiale avec la présence d'un blockhaus et de quelques tranchées .

Virginie THOQUENNE

Rue Saint-Govaert

À la suite d'un dépôt de permis d'aménager sur la commune d'Holque, le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais a prescrit un diagnostic archéologique sur 21 390 m². Ce diagnostic s'est déroulé en 3 jours ouvrés, du 20 au 23 novembre 2013. Au terme de l'opération de diagnostic, 9 tranchées et 8 extensions ont été réalisées sur l'emprise, totalisant une surface ouverte de 2 221 m² et un taux d'ouverture de 10 % de la surface accessible.

L'ensemble des tranchées et des extensions ont révélé la présence de structures archéologiques. Ces vestiges observés, au nombre de 55, sont des structures en creux de types fosses et fossés dont la

représentation apparaît majoritaire. Ils se répartissent comme suit : 48 tronçons de fossé et 7 fosses. 6 vestiges ont été testés mécaniquement, ce qui représente environ 11 % des structures rencontrées. Ces sondages n'apportent que peu d'éléments sur la zone concernée. Ils démontrent l'occupation de la zone dès le bas Moyen-Âge jusqu'à aujourd'hui. Ces rares vestiges observés semblent correspondre à l'aménagement du paysage rural pour assécher le secteur afin de le mettre en culture.

Emmanuel ELLEBOODE

Rue Louise de Bettignies

Un projet d'aménagement de lotissement, rue Louise de Bettignies, à La Chapelle d'Armentières concerne plusieurs parcelles en friche d'une surface de 28 041 m². Elles ont fait l'objet d'un diagnostic effectué par une équipe de l'Inrap du 4 au 8 février 2013.

17 tranchées continues ont été réalisées sur l'emprise. 65 anomalies de surface ont été enregistrées, il s'agit de structures en creux (fossés, fosses et un unique trou de poteaux). La plupart des anomalies observées n'ont pas livré de mobilier archéologique. Elles ont piégé dans leur comblement

des éléments architecturaux (briques et fragments de briques) qui laisse supposer qu'elles constituent les traces d'un système de drainage agricole postérieur au mieux à l'époque moderne. Une fosse repérée

dans la tranchées 18 signale cependant la présence diffuse d'activité à l'époque médiévale.

Mathieu LANÇON

ÂGE DU BRONZE, GALLO-ROMAIN

LA GORGUE

Rue de la Perche

156826

MOYEN-ÂGE

L'Inrap est intervenu pour évaluer le potentiel archéologique d'un projet de lotissement. L'emprise à diagnostiquer était de 13 863 m². Neuf tranchées ont été réalisées ouvrant 13% de l'emprise totale. À l'instar des précédentes opérations réalisées dans les environs proches, le diagnostic de la rue de la Perche a révélé peu d'informations archéologiques. Toutefois la présence d'une fosse ovalaire contenant du matériel archéologique de l'âge du Bronze retient l'attention et

indique une présence humaine dès la Protohistoire tardive. Cette fosse reste isolée et sans équivalent chrono-culturel sur le reste du site.

À l'exception d'un fossé gallo-romain et des deux fosses du bas Moyen-Âge, les autres structures mises au jour sont peu nombreuses et difficilement interprétables en raison de l'absence de mobilier datant.

Jérôme GEORGES

GALLO-ROMAIN

LALLAING

Rue de Pecquencourt

156841

Un projet de construction au sud de la commune de Lallaing a donné lieu à un diagnostic sur une superficie de 12 035 m². Douze tranchées ont été réalisées ouvrant environ 13% de la surface totale. Les 14 parcelles concernées sont localisées en bordure d'une terrasse alluviale, à proximité immédiate des anciennes tourbières de l'ancien lit majeur de la Scarpe.

Ces nouveaux sondages ont mis en évidence des indices d'une occupation antique, dont la nature n'a pas pu être identifiée. Mises à part deux fosses dont les comblements ont livré du mobilier céramique protohistorique (Hallstatt final et La Tène ancienne et finale), la majorité des structures date de la fin

du 1^{er} siècle av. J.-C. à la fin du 1^{er} siècle apr. J.-C. Concentrés dans le tiers sud-est, ces vestiges se composent de tronçons de fossés parallèles d'un axe N.-E./S.-O., de plusieurs fosses et de rares trous de poteau. Seule la fosse circulaire d'une sépulture à crémation a été clairement identifiée. La dotation funéraire se compose de quatre vases et d'une fibule, dont la datation répond à la fourchette chronologique évoquée.

Ce diagnostic le long de la rue de Pecquencourt a mis au jour les bribes d'une occupation antique qui se développe au sud et à l'est de l'emprise du projet.

Sylvain ROBELOT

MODERNE

LANNOY

Rue Nationale

156992

Ce diagnostic est le premier réalisé dans la commune. Le terrain est situé au cœur de la commune, non loin de ce qui semble être, d'après le parcellaire et la toponymie, le château à l'origine de l'agglomération qui ne semble pas antérieure au xv^e siècle. Les seuls vestiges découverts appartiennent à l'époque moderne, et surtout contemporaine. Quelques fosses ont livré un mobilier attribuable au xviii^e siècle, même si quelques tessons

médiévaux résiduels y ont été trouvés. Le long de la rue Nationale comme de la rue de Vendôme, les bâtiments construits sur caves ont oblitéré toute trace d'éventuelles constructions antérieures. Les maçonneries les plus anciennes pourraient remonter au xviii^e siècle d'après le mortier, la démolition prend place dans le courant du xx^e siècle.

Ludovic DEBS

Le projet de construction d'un lotissement rue du Calvaire, sur la commune de Lauwin -Planque, a donné lieu à la prescription d'un diagnostic archéologique. L'opération menée par la Communauté d'Agglomération du Douaisis, s'est déroulée du 17 juin au 5 juillet 2013 sur une surface de 21 031 m². Au total 11 tranchées et 4 fenêtres ont été réalisées. Elles totalisent 2 872 m² soit 14 % de la surface totale.



LAUWIN-PLANQUE Rue du Calvaire

Coupe à socle chasséenne, cliché

M.-L. Bonte, dessin M. Deckers.

Les sondages ont mis en évidence des vestiges s'étendant du Néolithique à la période contemporaine.

La première occupation est attestée au Néolithique moyen II (4200 – 3500 avant notre ère) par l'aménagement d'une triple enceinte au sud sur une surface de 2 500 m² et attribuée au groupe de Spiere. Elle est matérialisée par une enceinte à fossé

interrompu bordée sur l'intérieur par une palissade et un petit fossé probablement palissadé. Le mobilier archéologique se compose de quelques fragments de céramiques à dégraissant de silex et de mousse et d'un fragment de coupe à socle cubique chasséenne. Cet artefact unique dans la région témoigne des contacts directs entre les chasséens septentrionaux et le groupe de Spiere.

Après un long hiatus, une occupation du haut Moyen-Âge a été repérée à l'est de l'emprise pour les vestiges mérovingiens et au sud pour les vestiges carolingiens. La période mérovingienne est représentée par une nécropole dénombrant au moins 31 sépultures dont certaines présentent un grès de marquage. Le mobilier recueilli dans deux d'entre-elles montre une utilisation au moins dès le début du VI^e siècle jusqu'au début du VII^e siècle.

Ce secteur funéraire qui se développe pour une part en dehors de l'emprise, ne présente pas de traces de pillage ce qui laisse suggérer un très bon état de conservation des vestiges. Au sud, se trouvent les structures d'un habitat carolingien composé d'un fond de cabane, de silos, de fosses et de trous de poteaux, dispersés sur une surface 1 000 m². Elles sont datées des X^e et XI^e siècles et sont concomitantes de la dernière phase carolingienne de la fouille voisine.

Deux foyers de l'époque moderne ont été décelés. Ces structures trouvent des éléments de comparaisons à 500 m au nord-ouest sur le site des Hussards de la ZAC de Lauwin-Planque où des foyers du siège de Douai de 1710 ont été fouillés. Les foyers modernes du diagnostic rue du Calvaire pourraient donc être mis en relation avec cet épisode militaire de l'histoire douaisienne.

De grandes fosses contemporaines ont été identifiées au sud de l'emprise. Ces nombreux vestiges montrent une occupation temporaire du site, probablement lors de la reconstruction de l'église de Lauwin-Planque au XIX^e siècle, comme un lieu de fabrication de briques. Ces vestiges sont à mettre en relation avec les fouilles voisines rue Jacques Cartier réalisées en 2000-2003. Les résultats permettent de situer les limites nord de l'enceinte néolithique du village carolingien et de localiser la nécropole liée à l'habitat mérovingien reconnu il y a dix ans.

Sébastien PRONIER

Christian SÉVERIN

Dans le cadre du développement de la Zone d'Aménagement Concertée de Lauwin-Planque, la

Communauté d'Agglomération du Douaisis a réalisé, entre juillet 2012 et octobre 2013, une opération

d'archéologie préventive sur la parcelle dénommée « La Tourniolle », cinquième volet d'une vaste campagne de fouilles démarrée en 2007. La prescription émise par le Service Régional de l'Archéologie concerne une superficie de 5,5 ha. La mise au jour des vestiges s'est effectuée après l'enlèvement à la pelle hydraulique de la terre arable (0,30 m en moyenne) et d'une épaisseur variable de colluvions (0,30 m à 130 m). Le terrain se situe en bas d'un versant du plateau de Gohelle et en bordure de l'ancien marais de Cuincy, à la limite d'un terroir particulièrement riche. Circonscrit au nord-ouest et au sud-est par deux vallons, il est caractérisé par la présence d'importants niveaux de colluvions et, en partie méridionale, d'une zone tourbeuse en relation directe avec les niveaux organiques du marais.



LAUWIN-PLANQUE ZAC de La Tourniolle

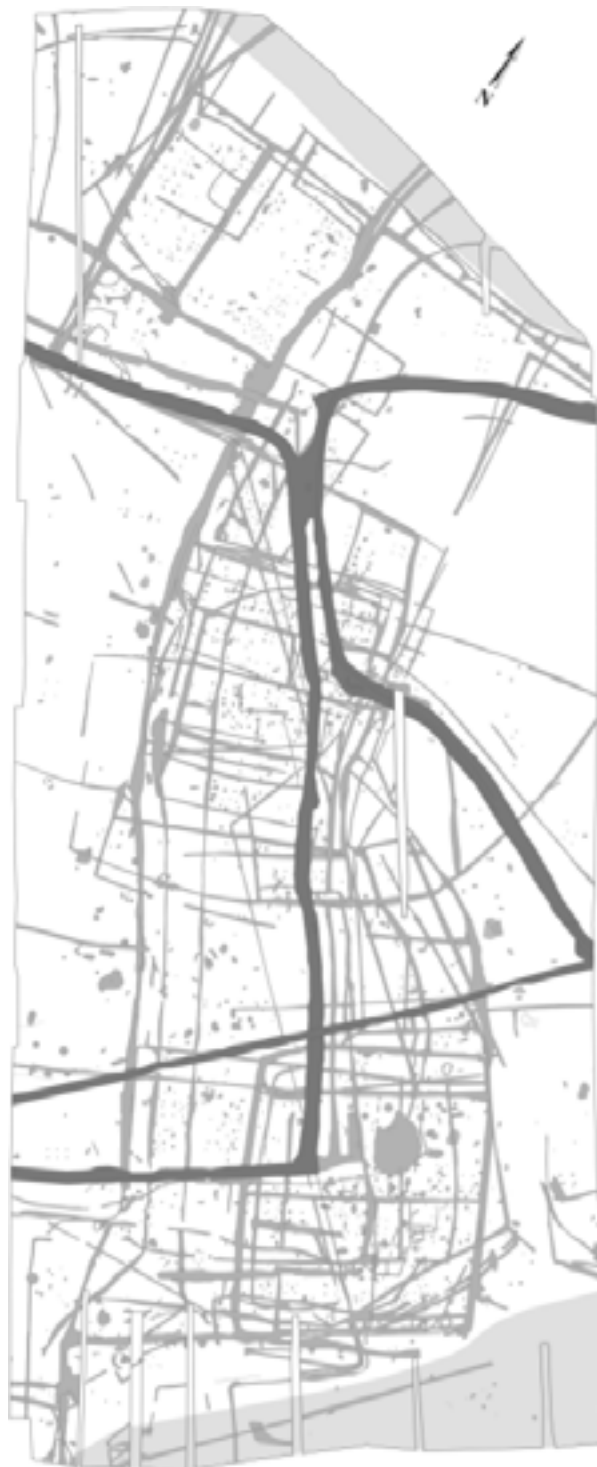
Vue aérienne de l'enclos nord, cliché

Ladislav Pepek – Balloïde-Photo - 2013.

Quatre poteaux de bois non-alignés ont été appréhendés dans les niveaux de tourbe du vallon sud ; deux d'entre eux ont pu être datés du Néolithique final par l'analyse du radiocarbone.

En dépit d'une action anthropique évidente sur cette zone, ces vestiges épars ne présentent pas de véritable organisation. Quelques indices ténus d'une modeste occupation en aire ouverte ont pu être observés pour le début du second âge du Fer (crémation, bâtiments sur poteaux), parmi lesquels un chemin reconnu également au nord de la parcelle, sur des sites voisins fouillés par la Communauté d'Agglomération du Douaisis (LEROY-LANGELIN E., SERGENT A.). Seuls vestiges conservés de ce chemin de terre, ses fossés bordiers ont ainsi été appréhendés sur toute la longueur du terrain. Les limites imposées par cette voie de communication semblent se perpétuer jusqu'à l'époque gallo-romaine. Creusé à quelques mètres de là, un large fossé structure l'occupation dès la fin de la période laténienne ; divers fossés d'enclos reprennent ensuite ponctuellement cet

axe et le recoupe, jusqu'au début du Haut-Empire romain. À l'est de ce dernier se développent, dans les zones centrales et méridionales de la prescription, de multiples enclos fossoyés quadrangulaires dont les tracés se surimposent.



0 50 m

- Moderne
- Protohistorique et gallo-romain
- Vallons

LAUWIN-PLANQUE ZAC de La Tourniolle

Plan général, DAO CAD DAP.



LAUWIN-PLANQUE ZAC de La Tourniolle

L'épée gauloise avant restauration, cliché Thomas Nicq – Halma-Ipel UMR 8164, Université Lille 3 2014.

Plus au nord, un dernier enclos gallo-romain est installé de part et d'autre de la structure linéaire. La forte densité d'occupation de certaines aires du site, l'adaptation à un sol soumis aux engorgements par l'aménagement et l'entretien d'un efficace système de drainage, ainsi qu'une stratigraphie complexe, sont autant d'éléments significatifs d'une volonté de pérenniser l'occupation de ces terres.



LAUWIN-PLANQUE ZAC de La Tourniolle

Deux poteaux de bois datés du Néolithique final, cliché CAD DAP.

Des fossés de partition ou des haies structurent l'espace interne des enclos, de même que des alignements de bâtiments desservant une cour,

comme illustré dans l'enclos septentrional.

Les structures conservées consistent en nombreux trous de poteaux s'organisant en petits bâtiments sur 4, 5 ou 6 poteaux, en diverses fosses, puits et autres silos. En dépit du caractère résolument agricole de cet établissement (silos, mare, nombreux fragments de faune...) divers vestiges suggèrent également la présence de zones d'habitat (rejets domestiques, structures de chauffe, puits...). Outre d'importantes quantités de faune, la liste non exhaustive du mobilier comprend de nombreux tessons de céramique, quelques éléments de parures, de rares monnaies, des fragments de meules. Les armes sont également représentées puisque plusieurs pointes de flèche, un fer de lance, des balles de fronde et une épée gauloise, figurent parmi l'inventaire des découvertes. Enfin, le monde funéraire n'est pas absent de cette occupation de grande envergure. Une tombe à crémation de La Tène ancienne a ainsi été mise au jour, de même qu'une petite aire funéraire gallo-romaine au sud de la parcelle, le long d'un large fossé de même datation ; elle comprend deux rejets de bûchers, deux sépultures à crémation romaines, et une fosse comblée par des fragments de terre rubéfiée. Une fosse-bûcher aux parois particulièrement rubéfiées été retrouvée à une centaine de mètres vers le nord. La fouille a aussi révélé des ossements humains épars et un individu complet déposés dans le comblement de fossés des zones centrale et septentrionale. Après un long hiatus, l'avant-dernière phase d'occupation du site, avant la phase contemporaine, présente des vestiges datés de la période du Siècle de Douai (1710). Un large fossé défensif et un four à boulets ont été exhumés, de même qu'une sépulture militaire. La réalisation du rapport final d'opération et des études associées permettra, à n'en pas douter, de préciser la chronologie, l'évolution du site et ses modalités d'occupation.

Lætitia MEURISSE

NÉOLITHIQUE, ÂGE DU FER

GALLO-ROMAIN

LÉCLUSE
Pont des vaches

156808

L'Institution Interdépartementale Nord Pas-de-Calais pour l'aménagement de la Vallée de la Sensée projette

de créer des bassins de décantation destinés à accueillir les boues de curage extraites du décanteur

de Torquesne arrivant à saturation. Cette installation sera située sur le territoire de Lécluse au lieu-dit du « Pont des vaches ». Un diagnostic a été réalisé par la Communauté d'Agglomération du Douaisis du 8 au 23 avril 2013 sur une surface d'environ 47 000 m². Plusieurs zones situées dans l'emprise du diagnostic et non impactées par l'aménagement (soit environ 7 600 m²) ont fait l'objet d'une demande de préservation de la part du Service Départemental de Police de l'Eau du Nord et de l'aménageur. Un total de 12 tranchées linéaires, 8 tranchées interrompues et 2 fenêtres ont été ouvertes, représentant 8% de la surface totale (non amputée des zones préservées). Ces sondages ont mis en évidence divers vestiges archéologiques s'étendant du Néolithique à la période contemporaine. Les structures situées dans la moitié sud du site ont été rapidement immergées en raison de la présence de la hauteur de la nappe phréatique en cette saison.

Une dizaine de fosses attribuées à une petite

« occupation » de vallée au Néolithique a été mise au jour. Elles n'ont pas été testées compte tenu de leur immersion, toutefois des outils et éclats de silex ainsi que de la céramique caractéristique du Néolithique moyen II régional ont été collectés dans ce contexte.

Les occupations laténienne (LT C ou D) et gallo-romaine (I^{er} - II^e siècles apr. J.-C.) ont livré, principalement de fossés linéaires dont trois pourraient matérialiser un chemin traversant le site d'est en ouest, suivant le cours de l'ancienne Sensée. Quelques fosses dispersées ont également été découvertes. De manière générale, ces structures ont livré assez peu de mobilier.

Quelques fossés modernes et contemporains ont été observés. Cette faible quantité de vestige traduit un retour récent de la culture sur cette parcelle qui appartient depuis plusieurs siècles à un secteur régulièrement inondé.

Stéphane VENET

ÂGE DU FER, GALLO-ROMAIN

LEDRINGHEM

Route d'Arnèke

156936

MOYEN-ÂGE, MODERNE

Un diagnostic archéologique a été prescrit à Ledringhem sur une surface de 10 600 m². La commune se situe sur la partie septentrionale de la Plaine flamande intérieure. L'emprise est au sud du village, aux abords de la rivière la Peene Becque, affluent principal de l'Yser.

Le sous-sol présente une assise de limon argilo-sableux de la Flandre continentale dont l'épaisseur est supérieure à 4 m. Cette formation repose sur l'Argile des Flandres.

Sur les trente-deux vestiges identifiés dans les sept tranchées pratiquées, vingt-et-un ont pu être attribués à différentes phases chronologiques. Certains des vestiges pour lesquels aucun mobilier n'a apporté de datation ont pu trouver une identification par association de comblement ou morphométrique. L'angle ouest du projet a conservé les témoins d'une occupation du second âge du Fer, via la présence de deux fossés et deux fosses, dont l'implantation suggère un développement hors emprise. L'étendue, l'utilisation et la caractérisation de cette implantation nous échappent. La situation des vestiges, la faible quantité de mobilier et le mauvais état de conservation des structures archéologiques, troublent leur lisibilité

et leur interprétation.

Il faut noter que le diagnostic mené en limite nord-est du présent projet (HOSDEZ 2003), n'avait fait état que d'une structure, assimilée à une fosse protohistorique.

La deuxième phase chronologique rattachée à l'époque gallo-romaine est la mieux représentée. Elle est traduite par des fossés, dont une délimitation de parcellaire et des fosses.

Le bas Moyen-Âge est représenté dans l'angle septentrional du périmètre par trois fosses détritiques. Le développement de cette implantation est supposé au nord-ouest, hors emprise.

Une fosse isolée des XVI^e - XVII^e siècles a été observée à la périphérie nord-est du diagnostic. Aucun élément daté de cette période n'a été retrouvé dans le cadre de l'opération archéologique menée sur les parcelles attenantes (HOSDEZ 2003).

La réoccupation de l'espace à l'époque contemporaine est établie par trois fosses et le remblaiement d'une mare, dont l'activité est attestée jusqu'au moins la moitié du XIX^e siècle.

Florence DEMARLY-CRESP

NÉGATIF

LESQUIN

Rue Gustave Delory

156772

Le projet de construction de cinq logements collectifs en front de l'autoroute A1 et au nord de la rue

Gustave Delory, a induit la réalisation d'un diagnostic sur une surface de 12 228 m². Le terrain se positionne

sur le plateau du Mélantois, à l'altitude moyenne de 52 m NGF.

Les investigations permettent de mettre en évidence un cheminement moderne, représenté sur le cadastre napoléonien de 1857 et deux fossés de parcellaire.

Il est possible qu'un des deux soit rattaché au Haut-Empire.

Carole DEFLORENNE

MOYEN-ÂGE

MODERNE

LILLE Rue de Paris

156814

Cette opération prend place dans un contexte particulier, le diagnostic ayant été prescrit suite à un changement de projet en cours de construction ayant entraîné un arrêt de chantier.

Si l'on excepte un fond de cave d'époque moderne, il semble que les habitats de la rue de Paris aient totalement disparu sous les aménagements récents. Seule, peut-être, la zone des façades actuellement sous la voirie à cause du réalignement de la rue, est susceptible d'être préservée.

Dans la partie arrière, en l'absence de bâtiment récent, la stratigraphie est mieux conservée. La limite imposée du fond de forme n'a pas permis de vérifier l'existence de traces d'occupation remontant au début du Moyen-Âge ou à l'époque gallo-romaine.

Les plus anciennes structures rencontrées remontent aux XII^e et XIII^e siècles. Il s'agit de fosses assez denses difficiles à individualiser dans les tranchées. Il est impossible de dire s'il s'agit de

structures artisanales ou de simples fosses de rejet domestiques.

La densification du bâti à partir de la fin du Moyen-Âge, déjà été observée dans d'autres fouilles lilloises est marquée, par des murs dont les plus anciens ne semblent pas antérieurs au XV^e siècle. Le sondage 2 est le seul dans lequel des sols sont associés aux maçonneries, sol de brique d'un côté du mur, de terre battue puis de calcaire de l'autre côté. Une cheminée faite de tuiles posées à chant s'appuie sur le mur.

Si les vestiges ont supporté les aménagements du XX^e siècle en arrière de parcelle, cela ne représente qu'une superficie de 150 m², près des trois quarts de l'emprise ne contiennent pratiquement aucune trace des occupations antérieures aux années 1960.

Ludovic DEBS

MOYEN-ÂGE

MODERNE

LILLE Rue des Moulins de Garance

156981

Le diagnostic de la rue des Moulins de Garance concerne une petite parcelle située à l'extrémité est de l'ancien faubourg Saint-Sauveur intégré à la ville de Lille au XIII^e siècle. Le terrain exploré jouxte un diagnostic réalisé en 2012 qui avait mis en évidence les restes d'un merlon de terre barrant l'arrière du bastion 61 dit bastion de l'ancienne porte de Fives construit vers 1670.

Ce merlon muni de rampes d'accès est matérialisé par d'importants niveaux de remblais retenus par un, et peut-être deux murs de soutènement. L'ouvrage est encore visible sur les plans du génie du début du XX^e siècle. Il est probablement dérasé dans les années 1950-1960.

Immédiatement sous les couches les plus récentes, on retrouve logiquement des remblais identiques en tout point à ceux de 2012, le même merlon occupant la parcelle à partir du 17^e siècle. Les murs entaillant ces remblais à l'ouest sont vraisemblablement les limites arrières des constructions donnant sur la rue des Moulins de Garance, visibles sur le cadastre napoléonien.

La présence d'une cave récente en front de rue a permis d'atteindre le terrain naturel sous le remblai

moderne. À ce niveau, des fosses ont livré un mobilier céramique de la fin du Moyen-Âge (XV^e - XVI^e siècles). L'angle d'une fosse maçonnée, probablement des latrines, a également été retrouvé.

Il s'agit vraisemblablement ici de structures creusées dans les jardins en arrière de parcelles donnant sur la rue des Moulins de Garance. La présence de ces fosses, et notamment des latrines, montre que dès la fin du Moyen-Âge, la zone entre la rue des Moulins de Garance et l'enceinte médiévale est lotie.

La seconde moitié du XX^e siècle voit disparaître le quartier Saint Sauveur, jugé insalubre il fait l'objet d'une opération d'urbanisme qui détruit quasiment toute trace des bâtiments et du réseau viaire antérieurs.

Les deux diagnostics réalisés rue des Moulins de Garance permettent de mieux replacer les plans antérieurs aux années soixante dans la ville actuelle et de localiser plus précisément l'emplacement de la porte médiévale de la ville.

Ludovic DEBS

LOOS

Parc Eurasanté Zone Est Ilots G et H

L'Inrap a procédé à un diagnostic à Loos sur l'emprise de l'extension de la ZAC Eurasanté – îlots G et H, entre la rue Paul Doumer et la rue Albert Glattigny, l'avenue de la Recherche traverse ces deux îlots. Ce diagnostic s'est déroulé en 3 jours ouvrés, du 7 au 11 mars 2013.

Au terme de l'opération de diagnostic, 25 tranchées ont été réalisées sur l'emprise, totalisant une surface ouverte de 3 293 m² soit un taux d'ouverture de 13 %

de la surface accessible sur les îlots G et H (46 000 m²). La profondeur des tranchées est comprise entre 0,30 et 0,60 m. Les tranchées n'ont révélé aucun vestige archéologique, mais des zones récemment remblayées avec des matériaux de démolition ont été observées par endroits.

Emmanuel ELLEBOODE

LOOS

Rue Georges Clémenceau

L'opération est située à plus de 500 m du centre-ville, vraisemblablement trop loin pour retrouver les traces du hameau médiéval à l'origine de l'agglomération. Lors de la création d'un bassin d'eaux pluviales rue du maréchal Joffre, à 400 m à l'ouest du site, un canal avec aménagements, des fossés et bâtiments probablement de la fin du Moyen-Âge ont été mis au jour. Les éléments restent mal caractérisés et aucune fouille n'a permis de préciser la nature du site.

Le diagnostic archéologique est situé dans un parc privé partiellement construit et planté d'arbres. Plus de la moitié de l'emprise du projet était inaccessible, l'abattage des arbres n'étant pas prévu avant le diagnostic. Onze tranchées ont été réalisées sur l'emprise de la voirie à construire.

On trouve sur tout le terrain une couche de

colluvions d'une épaisseur allant jusqu'à un mètre. Elle a livré un mobilier rare allant de l'époque gallo-romaine à l'époque moderne.

On est indéniablement à proximité d'une implantation gallo-romaine, mais aucune occupation véritable du site à cette époque n'a été mise en évidence, tous les éléments ayant été retrouvés en position secondaire.

Sous les colluvions, des fossés parcelaires nord-sud et est-ouest ne semblent pas se mettre en place avant la fin du Moyen-Âge ou l'époque moderne. Les structures rencontrées témoignent d'une utilisation agricole du terrain, avant la création du parc, de la maison de maître et des nombreuses dépendances à la fin du XIX^e siècle.

Ludovic DEBS

MAING

D40 - impasse de la sablière Decornet,

Le diagnostic archéologique préventif prescrit à Maing dans le cadre de l'implantation d'une canalisation en liaison avec l'extension du Technopole du Mont Houy, n'a débouché sur aucune découverte. Seules deux structures dendrogénétiques de type « chablis »

sont à noter sur une emprise en grande partie érodée et sur substrat tertiaire sub-affleurant.

Philippe FERAY

MARCQ-EN-BARŒUL

Rue du Pavé Stratégique

Suite au dépôt d'un permis d'aménagement, l'Inrap est intervenu pour évaluer le potentiel de la surface totale du projet, soit 64 443 m².

Localisée dans la moitié nord de la commune,

le substrat est constitué d'un limon jaune mais des colluvions comblent une microtopographie qui, à la Protohistoire, était plus marquée qu'actuellement (dépôt de l'ordre d'un mètre ou plus).

Les 29 tranchées réalisées ont toutes livré des vestiges archéologiques : 80 sections de fossés, 70 fosses, 17 trous de poteaux, des fossés de drainage moderne et des remblais contemporains. La présence de la nappe phréatique à 0,30 ou 0,40 m de la surface actuelle a compliqué les recherches.

La faible quantité de céramique récoltée en surface et lors des tests mécaniques et manuels, permet d'identifier 4 grandes périodes chronologiques : La Tène/Haut-Empire, le Moyen Âge, subdivisé en 2 avec d'une part, une installation du haut Moyen-Âge et d'autre part, une occupation du bas Moyen-Âge, les Temps modernes et l'ère industrielle.

Les indices datés de la Protohistoire ou de la période romaine sont plutôt diffus et se situent dans le nord et l'est de l'emprise. Ils s'installent entre deux niveaux de colluvionnement.

La principale occupation repérée dans l'emprise est attribuable au Moyen-Âge. Même si la datation de ces faits archéologiques reste large et doit être prise avec précaution, la quantité de structures, et leur bon état de conservation, est intéressante. En effet, deux zones de concentration de vestiges ont été identifiées. La petite occupation du sud-ouest de l'emprise, la mieux calée chronologiquement, correspond à une installation artisanale ou domestique du haut Moyen-Âge. Elle est matérialisée par trois grandes fosses dont le comblement supérieur est riche en fragments de terre cuite et par plusieurs trous de poteaux. Elle pourrait faire écho au site découvert

lors du diagnostic de la rue du pavé stratégique et rue du Croquet, localisé à 1 km au sud-ouest de cette intervention. La seconde installation, avec une forte présence de petites fosses, d'un bâtiment partiellement dégagé, de trous de poteau et de fosses de rejet, est relativement bien délimitée par des fossés larges, ayant livré du mobilier céramique médiéval, du bas Moyen-Âge lorsque la datation a été affinée. Elle semble prendre la forme d'une implantation domestique.

Trois ensembles de vestiges attribuables aux Temps modernes et à la période contemporaine ont été mis en évidence : un réseau de fossés de drainage moderne dense, au nord, des trous de poteaux ou de piquets modernes ou contemporains et au centre, à proximité du Chemin Poivré, les structures caractéristiques d'une ferme de l'ère industrielle, dont le plan est connu par le cadastre napoléonien.

Dans un contexte archéologique riche en vestiges protohistoriques et antiques, la découverte de deux sites médiévaux est importante pour la connaissance de l'évolution de l'occupation du territoire entre les vallées de la Marque et de la Deûle et permet d'appréhender un site rural médiéval.

Sandrine VISTEL
avec la collaboration de
Laurent DESCHODT
Vaiana VINCENT
Anne-Lise SADOU

ÂGE DU FER

MARLY Chaudière

156802

Un diagnostic archéologique préventif à Marly (Nord) au lieu-dit « Chaudière », lié à l'implantation d'un centre commercial, a débouché sur la mise au jour d'un très modeste indice archéologique ayant trait à la charnière Protohistoire / Antiquité précoce. Mis à part les traces d'un parcellaire agricole du XIX^e et XX^e siècle et quelques structures liées à la Première Guerre Mondiale, un unique tronçon de fossé attribué, par les deux tessons de céramique recueillis, au second âge du Fer (probablement La Tène finale) est à noter sur une emprise de près de 20 ha.

Notons la découverte (paléontologique et non archéologique !) d'un fragment d'os de faune dans un horizon lœssique attribuable au Pléniglaciaire supérieur weichsélien.

Malgré ces faibles résultats, la vigilance doit rester de mise sur ce secteur archéologiquement sensible. La perspective de découvertes futures reste importante sur cette zone en cours d'urbanisation et en voie de le devenir encore plus.

Philippe FERAY

GALLO-ROMAIN

MAUROIS Bois de Gatigny

156715

Un diagnostic a été prescrit à Maurois, le long de la Chaussée Brunehaut, au lieu dit « Bois de Gatigny », suite au dépôt d'un projet d'installation d'une plateforme de stockage de céréales de 16 500 m². Une intervention de trois jours, réalisée par l'Inrap, sur l'ensemble de la surface concernée fut nécessaire.

Les sondages ont révélé des vestiges se rattachant à la période romaine. Au nord-est de la parcelle, un bout d'implantation situé en bordure de la chaussée Brunehaut livra des fossés, des fosses dépotoirs, deux structures de combustion ainsi que des traces d'épandage se rattachant pour l'essentiel au début du II^e siècle de notre ère. Toujours en bordure de

cette voirie, un puits en moellons de craie daté du Haut-Empire fut également mis au jour. Enfin, localisé au sud-ouest de la parcelle, un ensemble de 3 incinérations très arasées se rattache probablement à une petite nécropole familiale du Haut-Empire.

L'occupation principale étant située en extrémité de parcelle, il est dès lors difficile d'évaluer la surface totale occupée par les vestiges qui, de

toute évidence, se concentrent au nord-ouest, en bordure de l'ancienne chaussée romaine reliant Bavay (capitale des Nerviens) à Vermand (capitale des Viromandouens). Le développement de cette implantation est lié à la fréquentation de la chaussée romaine.

Évelyne GILLET

NÉGATIF

MÉRIGNIES

Route de Valenciennes

156774

Un diagnostic archéologique a été réalisé par l'Inrap en février 2013, suite au dépôt d'un permis de construire pour la construction d'un bâtiment, route de Valenciennes à Mérignies, d'une surface de 950 m². Cette opération a été motivée par les découvertes faites aux alentours avec notamment la *villa* gallo-romaine du Golf de la Pévèle (diagnostic

2006 et partiellement fouillée en 2007 et 2008) dont l'angle nord-est se trouve à moins de 100 m. Aucune structure archéologique n'a été mise en évidence pour les trois tranchées de diagnostic.

Virginie THOQUENNE

ÂGE DU FER, GALLO-ROMAIN

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Zac du Petit Menin

156838

MOYEN-ÂGE

Le projet de la création d'une ZAC sur la commune de Neuville-en-Ferrain au lieu-dit Le Petit Menin est à l'origine de la prescription d'une fouille préventive par le Service Régional de l'Archéologie du Nord-Pas-de-Calais sur une surface de 1,8 ha. L'opération, réalisée par la société Archéopole, s'est déroulée du 18 avril au 27 août 2013.

Les structures mises au jour relèvent de trois grandes phases d'occupation attribuées, par la stratigraphie, le mobilier céramique et les datations radiocarbone, aux périodes protohistorique, gallo-romaine et moderne-contemporaine.

L'occupation principale (Phase I), se place à la période laténienne et se développe sur les deux tiers septentrionaux de l'emprise. Elle est matérialisée par trois types de structures : des fossés, des bâtiments sur poteaux et des enclos quadrangulaires fossoyés.

Les fossés, orthogonaux, orientés nord-ouest/sud-est et nord-est/sud-ouest, délimitent au moins deux espaces, oriental et occidental, au sein desquels sont érigés des bâtiments de stockage et d'habitat ainsi que des enclos fossoyés de plan carré de 10 à 15 mètres de côté (excepté l'enclos 3, rectangulaire, de 15 x 18 m) ceinturant un bâtiment reposant sur quatre puissants poteaux. On note la présence d'un puits cuvelé en bois dans l'angle sud de l'espace occidental. Les données stratigraphiques témoignent de réaménagements tout au long de cette période avec le comblement dans l'espace oriental d'un fossé curviligne, le creusement de deux fossés parallèles correspondant probablement à un chemin dans l'espace occidental, l'installation des enclos 2 et 7

sur des fossés du premier état, de l'enclos 9 après abandon de l'enclos 12 et reconstruction des enclos 1, 2 et 3 deux fois voire trois fois pour le dernier. Les données chronologiques issues de l'étude du mobilier céramique confrontées aux datations radiocarbone confirment une installation progressive mais continue de l'ensemble des structures entre le II^e et le I^{er} siècle av. J.-C.

Une dernière restructuration du réseau fossoyé marque une seconde phase d'évolution (Phase II). Deux ensembles de fossés orientés nord-ouest/sud-est délimitent un nouvel espace central enserrant les enclos 7 et 8 et tout un ensemble de bâtiments et de fosses de rejets.

S'il reste difficile de déterminer la période d'installation des bâtiments dans ce secteur, seules ces structures possèdent des indices de permanence d'utilisation puis d'abandon avec un mobilier céramique attribuable au I^{er} siècle apr. J.-C. confirmé par les datations radiocarbone. En outre, les fossés bordant cette zone sont définitivement comblés entre 85-90 et 120 apr. J.-C.

Après un long hiatus, le site est réoccupé à la période moderne ou peut-être à la fin du bas Moyen-Âge (Phase III) par le biais d'un réseau fossoyé et de limites de parcelles reprenant les axes nord-ouest/sud-est et sud-ouest / nord-est, hérités de la période laténienne.

Le site de Neuville-en-Ferrain Le Petit Menin est singulier à bien des égards :

— par une organisation rigoureuse de l'occupation délimitée par un système fossoyé quasi-orthogonal ;

- par la présence sur une surface relativement réduite de 12 enclos quadrangulaires ;
- par l'association de ces structures à des bâtiments contemporains, des structures de stockages et des grands bâtiments dont le plus important d'une surface de 100 m² ;
- par l'absence de structures funéraires généralement associées aux enclos quadrangulaires ;
- par la présence dans les fossés d'enclos les mieux

conservés d'os calcinés de porc, de caprinés et de volatiles et, de manière récurrente, de molaires de porc non brûlées évoquant des rituels de consécration par le feu, le tout associé à un abondant mobilier céramique globalement non brûlé et à de nombreux fragments de moule à sel.

Christine DENIMAL



NEUVILLE-EN-FERRAIN Zac du Petit Menin

Plan phasé.

ORCHIES

Le Carnoy, tranche 4

Une société poursuit son programme de construction à Orchies, rue des Jonquilles et rue des Bleuets, tranche 4, (lieu dit « Le Carnoy »), qui couvrira à terme une superficie d'environ 10 hectares. La Communauté d'Agglomération du Douaisis par convention de collaboration avec l'Inrap a réalisé ce diagnostic du 15 avril au 7 mai 2013, sur une superficie de 19 864 m². Au total, 6 tranchées linéaires et 4 fenêtres d'extension ont été effectuées, représentant une surface ouverte de 2 139 m² soit 11% de la surface totale. Les sondages ont mis en évidence 40 structures archéologiques : 17 fosses, 8 fossés et 15 trous de poteau.

Une seule structure a pu être attribuée, par le matériel céramique, à la Protohistoire ancienne. 5 fosses et 15 trous de poteau appartiennent à la période moderne. Le reste des vestiges, par absence de matériel, n'a pas pu être daté. Certains fossés, placés à l'écart de tout habitat, peuvent être avec beaucoup de précaution identifiés comme des vestiges de parcellaire protohistorique ou antique ou encore comme les traces d'un ancien chemin.

François LALOUX

ORCHIES

Le Carnoy, tranche 5

Une société poursuit son programme de construction à Orchies au lieu dit « Le Carnoy » (tranche 5), projet qui couvrira à terme une superficie d'environ 10 hectares. La Communauté d'Agglomération du Douaisis par convention de collaboration avec l'Inrap a réalisé ce diagnostic du 15 avril au 7 mai 2013 sur une superficie de 44 380 m². Au total, 14 tranchées linéaires et 10 fenêtres d'extension ont été effectuées représentant une surface ouverte de 6 534 m², soit 15% de la surface totale. Les sondages ont mis en évidence 133 faits archéologiques. Il s'agit de 70 fosses ou trous de poteau, 43 fossés et 20 structures funéraires. La datation des structures s'étend de la Protohistoire à la période contemporaine. Deux périodes chronologiques sont marquantes : la période gallo-romaine et la période moderne et/ou contemporaine. La faible quantité de matériel archéologique a pour conséquence de laisser sans datation un nombre important de structures (51%). La présence

d'une fosse protohistorique (1053) est anecdotique, d'autant que seuls deux tessons ont été recueillis dans son comblement. La période gallo-romaine est caractérisée par la présence d'une nécropole, où au moins une vingtaine de tombes ont été identifiées. La nécropole semble se développer autour d'une tombe monumentale à hypogée. Cette aire funéraire semble fonctionner à partir du milieu du I^{er} siècle de notre ère jusque la fin du II^e voire du III^e siècle. Deux ensembles ont été remarqués, le premier ceinturé par un fossé englobe la tombe à hypogée et une dizaine de tombes et le second au nord-est, plus tardif, regroupe une dizaine de tombes. La période moderne représente 32% des structures. Il s'agit de fossés présents sur les plans cadastraux napoléonien et actuel ou encore des clôtures et des fosses.

François LALOUX

ORCHIES

Rue Letellier

Le diagnostic de la rue Letellier a permis la mise au jour d'au moins deux parcelles occupées durant le bas Moyen-Âge. Dans ces deux parcelles, des sols, parois sur sablière basse et poteaux sont conservés.

Dans l'une de ces unités, la succession de sols est épaisse d'au moins 0,70 m et comprend de nombreux éléments rubéfiés suggérant la présence de fours et de foyers et d'une activité artisanale. La présence de la nappe phréatique, exceptionnellement haute, n'a pas permis de reconnaître la base de cette occupation. La partie arrière de ces parcelles est occupée par des fosses. Ces constructions semblent apparaître au XIII^e siècle et durent vraisemblablement durant tout le

XIV^e siècle. Leur abandon à la fin du XIV^e ou au début du XV^e siècle, est marqué par un remblaiement général du terrain et probablement par une remise en culture.

Aucune autre trace n'est décelée avant le XVIII^e siècle. De cette période date une fosse quadrangulaire qui s'est révélée être une cache contenant 4 statues religieuses dont trois sont dans un état de conservation exceptionnel. Deux statues de saintes, Marie Madeleine et Sainte Agnès, sont datées des années 1510-1530. Leur exécution les apparente à l'école Hennuyère. Les deux autres statues du XVII^e siècle représentent des moines. La datation du mobilier associé et la stratigraphie laissent

penser que l'enfouissement des statues pourrait avoir eu lieu durant la Révolution. Il s'agirait alors d'une cache destinée à mettre à l'abri des révolutionnaires

le mobilier religieux.

Ludovic DEBS

GALLO-ROMAIN

MOYEN-ÂGE

PITGAM Schulleveldt

156813

Le projet d'interconnexion, entre les deux stations de gaz de Pitgam prend place au lieu-dit Schulleveldt sur la parcelle cadastrale C560. L'emprise de la fouille se trouve à 1 km environ à l'ouest de la commune et est localisée à la jonction géomorphologique entre la Flandre intérieure et la Flandre maritime. La fouille porte sur une surface de plus d'un hectare au lieu-dit « Schulleveldt ». Cette prescription a été motivée par la sensibilité archéologique du secteur. En effet trois fouilles archéologiques (1997, 1998 et 2012) ont déjà été réalisées sur les parcelles voisines (au nord, au sud et à l'ouest de l'emprise). L'opération a été réalisée entre juin et août 2013. L'emprise se trouve donc dans la continuité des découvertes déjà effectuées sur les parcelles voisines. Celle-ci a révélé une imposante implantation rurale côtière gallo-romaine, dès l'époque pré-flavienne et jusqu'au III^e siècle de notre ère, ainsi qu'une présence médiévale et postmédiévale. Les vestiges antiques prennent place sur une éminence, dont la pente est extrêmement faible. Ils occupent ce replat situé toujours au-dessus de 2,50 m d'altitude qui forme une petite avancée en direction de zones plus basses. Le site a été implanté dans une stricte position de contact, en surélévation par rapport aux zones submersibles. L'ensemble des vestiges se répartissent sur la totalité de l'emprise. Cette occupation se présente sous la forme de fosses dépotoirs, de trous de poteaux et d'un dense réseau de fossés, dont certains semblent former des enclos et d'autres des subdivisions internes. La fouille a également permis de mettre en évidence la suite d'un grand enclos circulaire, constitué d'un double fossé localisé au nord-ouest. Cet imposant ouvrage avait été observé dans les opérations précédentes. Sa fonction n'a pas encore été déterminée. De nombreux indices funéraires relatant différentes étapes du processus de crémation, comme des sépultures à incinération, des fosses de rejet de bûcher et des bûchers, ont été mis au jour lors de la fouille, ainsi que de nombreux vestiges mobiliers comme de la céramique principalement modelée, mais aussi des indices relatifs à l'activité saunière sans pour autant qu'une structure concrète liée à la production du sel (four par exemple)

n'ait pu être mise en évidence. Quelques vestiges médiévaux, des fosses et des fossés, ont été observés au nord-est de l'emprise, sans réellement perturber l'occupation gallo-romaine.

Ce site démontre donc la continuité d'un vaste habitat rural et artisanal antique mis en évidence dans les opérations réalisées en 1997, 1998 et 2012. Il s'inscrit dans une problématique d'organisation et d'implantations des sites le long d'une ancienne frange côtière isocline et dont la vocation artisanale liée à l'exploitation du sel est avérée. Cette opération complète les données issues des prospections, diagnostics et fouilles, réalisées sur le littoral de la Gaule Belgique. Au moins une dizaine d'ateliers sont connus : Ardres, Balinghem, Les Attaques, Cappelle-Brouck, Steene, Pitgam, Looberghe et Leffinge. Ces sites sauniers sont situés en net retrait de l'ancien rivage. L'implantation en retrait du littoral, est induite par le contexte géographique : ces marécages étaient inondés par les marées et ils permettaient de profiter de retenues naturelles dans lesquelles pouvait s'opérer la concentration de la saumure. La plupart des sites repérés à Steene et à Pitgam se situent en avant de la limite de la transgression, à l'altitude moyenne de 2 m à 2,50 m NGF et à proximité d'un chenal de marée ou de petits watergangs (fossé en flamand) qui arrivent souvent au pied des sites. Ils attestent de la densité des foyers de peuplement à l'époque gallo-romaine dans la plaine maritime. Ces sites s'organisent non loin d'un axe de circulation. Ils fonctionnent vraisemblablement autour d'une économie mixte fondée sur l'agriculture, l'élevage et la production de sel. Le corpus céramique permettra à terme la définition du faciès de la partie occidentale de la cité des Ménapiens, faciès particulier dans l'Antiquité dans lequel la céramique culinaire chamottée occupe encore au second siècle de notre ère une part importante. Le littoral, situé en dehors des influences urbaines, conserve dans l'Antiquité un répertoire céramique où les formes modelées restent importantes.

Emmanuel ELLEBOODE

GALLO-ROMAIN

PRADELLES RD 642

156980

Un diagnostic a été réalisé en novembre 2013 à Pradelles sur une surface de 20 502 m². Huit tranchées et des extensions ont été réalisées ouvrant

environ 9 % de la surface générale.

Cette opération de sondages archéologiques a permis de mettre en évidence des traces d'occupation

humaine de l'époque gallo-romaine. La faible quantité de céramique mis au jour ne permet pas d'affiner la datation. Toutes les tranchées ont livré des structures archéologiques, peu ont pu être fouillées et datées dans les délais impartis. La priorité s'est portée sur la fouille d'un « bûcher en fosse » de grande dimension (2 m x 1,40 m), entouré d'une zone rubéfiée

de plusieurs centimètres. Il a livré de nombreux charbons de bois, des fragments de bûches calcinés, des ossements brûlés, ainsi qu'une série de clous en fer. Il s'agit de la première structure de crémation dans un secteur peu connu sur le plan archéologique.

Alexandre LECANUET

GALLO-ROMAIN, MODERNE

CONTEMPORAIN

PRÉSEAU

156982

Rue Henri Barbusse, Rue de Préseau

Un diagnostic archéologique réalisée à Préseau fait suite au dépôt d'un permis de lotir sur une surface de 28 788 m². Les quinze tranchées représentent une surface de 2346 m² soit 8 % de la surface accessible. La cote d'apparition des vestiges oscille entre 81,45 m NGF (au sud-est) et 77,74 m NGF (au nord-ouest), soit entre 0,35 et 1,60 m sous le niveau de sol actuel (profondeur moyenne d'apparition : 0,90 m).

Trente-cinq unités stratigraphiques (US) ont été identifiées. Elles sont relatives à deux structures hydrauliques et à huit faits. La faiblesse quantitative du mobilier céramique attribué à une période comprise entre l'époque flavienne et la première moitié du II^e siècle, ainsi que son contexte de découverte, n'autorise aucune datation des vestiges. Compte tenu des modes de construction des structures, deux périodes principales ressortent : les époques gallo-romaine et contemporaine.

La découverte significative de ce diagnostic est un aqueduc gallo-romain. Traversant la totalité de l'emprise, il a été observé sur une longueur de 192 m² selon une orientation générale sud-est / nord-ouest.

Il suit donc le sens de la pente naturelle du terrain. Lors de son entrée dans la parcelle, et sur une distance de 143 m jusqu'à son aboutissement dans un bassin, l'aqueduc est composé de trois rangées parallèles de tuyaux de terre cuite. Ces conduits, orientés est-sud-est / ouest-nord-ouest, sont en partie très bien conservés et permettent de définir une pente de 0,3 %. Bien que sur le reste de son parcours il soit maçonné, l'aqueduc est presque totalement arasé. Néanmoins, il semble que des tuyaux de terre cuite étaient installés dans le canal. Ce dispositif, ainsi que le fort accroissement de la pente après le bassin (estimée à plus de 7 %), nous amène à penser que nous sommes en présence d'un siphon permettant de franchir un talweg. L'époque moderne/contemporaine se signale par un fossé parcellaire. La construction d'un puits intervient durant la période contemporaine. Il aurait été destiné à alimenter en eau une ancienne briqueterie.

Pascal NEAUD



PRÉSEAU Rue Henri Barbusse, Rue de Préseau

Aqueduc composé de trois rangées parallèles de tuyaux de terre cuite.

NÉOLITHIQUE

GALLO-ROMAIN

PROVILLE

156831

Le Bois Chenu et La Marlière

L'opération de Proville, débutée en 2008, était à l'origine orientée vers la mise en évidence d'une occupation de la fin du Paléolithique supérieur en bordure de la plaine alluviale du fleuve Escaut au niveau de son cours supérieur et en amont de son débouché dans la grande plaine nord européenne dite

« Bas-pays » dans le Nord de la France, la Belgique et les Pays-Bas.

Ces recherches se justifient par les lacunes en terme de connaissances concernant les peuplements humains de la fin du Tardiglaciaire et du début de l'Holocène dans Nord-Pas-de-Calais et le sud la

Belgique. Elles s'intègrent dans une démarche de reconnaissance des contextes alluviaux et de leur potentiel. Nous avons pu caractériser un gisement important attribuable au courant techno-culturel épi-ahrensbourgien situé chronologiquement à la transition entre le Dryas récent et la Préboréal, vers -10 000 BP. L'extension des décapages le long de la bordure externe de la plaine humide du fleuve ont permis d'appréhender les vestiges de plusieurs occupations mésolithiques entre le Boréal et l'Atlantique. Un contexte sédimentaire peu favorable et induisant des palimpsestes fréquents, a conduit à rechercher des niveaux archéologiques mieux différenciés en stratigraphie.



PROVILLE Le Bois Chenu et La Marlière

Vue aérienne de l'environnement et de l'opération en cours.

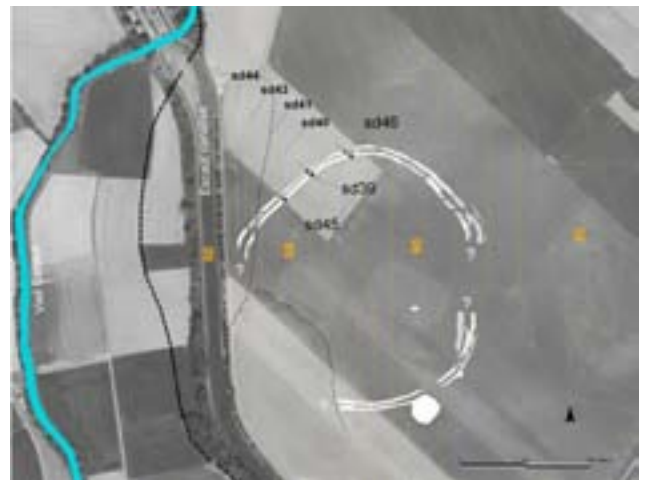
La Marlière nord

Les sondages réalisés en août 2013 dans le secteur de « La Marlière nord » n'ont pas permis de confirmer les indices d'occupations du Tardiglaciaire et de l'Holocène ancien apportés par la prospection pédestre. Ce bas de versant est marqué par une érosion intense dès l'époque gallo-romaine, réactivée à partir des années 1950 ou 1960. Une ou plusieurs dépressions, produites par le ravinement et nivelées dès l'Antiquité en vue de l'aménagement d'une villa, sont susceptibles d'avoir conservé quelques formations quaternaires. La parcelle est traversée du nord au sud par un talus d'incision fluviale, la bordure orientale est colmatée par des formations récentes contenant du mobilier gallo-romain. L'intensité de l'érosion est perceptible par l'ablation partielle des tranchées allemandes de 1914/1918 aujourd'hui invisibles sur les clichés aériens.

La Marlière sud

Les travaux préparatoires à la campagne de 2013 ont permis d'identifier la présence d'une vaste structure fossoyée dans le secteur de « La Marlière sud ». Cette découverte est intervenue dans le cadre d'un travail de photo-interprétation sur une orthophotographie de 2011. Ce site inédit pouvait être attribué au Néolithique moyen II de par la simple morphologie des indices observés sur les clichés verticaux. Plusieurs segments d'un couple de fossés parallèles apparaissent sur les parcelles plantées en céréales.

L'exploitation de 5 autres missions aériennes a permis d'obtenir le plan restitué à 80 % d'un espace enclos de forme ovale, d'environ 11 hectares de superficie interne.



PROVILLE Le Bois Chenu et La Marlière

Topographie du secteur « la Marlière sud » avec : report des tranchées de sondages ; représentation de la ligne de contact supposée du contact entre le versant et la plaine humide de l'Escaut (gros tireté noir) ; anciens tracé de talus ou de rideaux de culture (fin tireté noir) ; Fortes concentrations de mobilier lithique observés en prospection pédestre (hachuré blanc) ; représentation des traces visibles des fossés de l'enceinte néolithique (en gris clair, clichés 1985/1989/2004/2010) (en gris moyen, couv. Ortho. Géoportail) ; les points d'interrogation signifient l'absence d'information visibles sur les clichés consultés, sans préjuger de l'absence ou de la destruction des structures éventuelles.

Cet espace est délimité par deux fossés parallèles d'une largeur estimée à 5 m et distants d'environ 5 m. Sur sa face est, le tracé de l'enceinte s'interrompt ou est occulté sur une longueur de 100 m. À ce niveau, les extrémités lisibles des fossés s'incurvent légèrement vers l'intérieur, formant un étranglement. Les trois tranchées réalisées sur le flanc ouest de l'enceinte ont permis d'aboutir à sa description minimale, à son attribution culturelle et à sa datation. Les deux fossés parallèles sont bordés de talus, plutôt disposés en interne. Les remaniements supposés du profil des fossés peuvent toutefois avoir modifié cette disposition générale. La géométrie du creusement et du comblement du fossé interne pourrait refléter la mise en oeuvre d'aménagements particuliers, peut être destinés à stabiliser les déblais du talus bordier. Seule une interruption a clairement été identifiée et partiellement fouillée au niveau du fossé interne. Cette entrée supposée a livré des corpus céramique, lithique et faunique interprétables. Les creusements des deux fossés parallèles dans la craie sénonienne semblent avoir fourni aux artisans néolithiques l'opportunité de pratiquer des sapes afin d'extraire le silex local. Les éclats mise en forme des blocs sélectionnés et une partie du débitage ont été abandonnés sur place et repris dans les déblais liés à l'extraction. Les indices d'une activité de débitage sur d'autres

sections des fossés laissent penser que l'exploitation de cette source de matière première siliceuse était assez commune, au moins sur cette partie du site. Les mesures ¹⁴C par accélérateur, réalisées sur 4 échantillons, ont fournis des résultats cohérents, malgré « l'effet plateau » affectant ce champ chronologique. Les néolithiques ont édifié et occupé ce site fossoyé entre l'extrême fin du v^e millénaire et les deux premiers siècles du iv^e millénaire avant notre ère. La durée de l'occupation peut être estimée à deux siècles ou deux siècles et demi en fonction des écarts obtenus sur les âges calibrés des échantillons provenant de la base des fossés et du sommet de la stratigraphie archéologique. La comparaison des dates obtenues pour les fossés interne et externe ne permet pas d'en

distinguer la réalisation dans le temps. Si l'attribution de la construction de l'enceinte au Néolithique moyen II est avérée par les mesures ¹⁴C, il est difficile de préciser l'appartenance culturelle de la population concernée. Le petit ensemble céramique recueilli ne dénoterait pas dans un assemblage du « Groupe de Spiere ».

Si cette attribution devait se confirmer, l'enceinte de Proville serait la plus tardive actuellement attribuée à ce groupe. Sa position, en rive droite de l'Escaut, la placerait en limite de l'extension géographique de ce courant culturel vers l'est.

Gilles LEROY



PROVILLE Le Bois Chenu et La Marlière

Profil des fossés de l'enceinte néolithique au niveau du sondage 39. On remarque le creusement des tranchées de défense allemandes en partie centrale.

GALLO-ROMAIN, MODERNE

QUAËDYPRE
Rue Nationale

156861

CONTEMPORAIN

Suite au projet d'agrandissement de la zone commerciale de Quaëdypre, le Service Régional de l'Archéologie a émis une prescription de diagnostic sur une surface de 33 630 m² à l'extrémité nord-ouest de la localité. La commune de Quaëdypre se situe au nord de l'arrondissement de Dunkerque. Hormis la présence d'aménagements paysagers et d'une mare qui réduisent l'emprise d'investigation, une surface d'environ 4 500 m² a été endommagée par des engins de chantier peu avant l'intervention. Le terrain a été décaissé jusqu'à 1,20 m par endroits, alors que la côte d'apparition des vestiges ne dépasse pas 0,80 m dans ce secteur. Il a été constaté la présence de structures archéologiques très arasées ne permettant aucun

relevé d'information mis à part un repérage en plan.

Une occupation du site, datée de la période augustéenne, a pu être mise en évidence. Un réseau de fossés et quelques fosses ont été repérés sur l'ensemble de l'emprise, mais la nature précise, l'importance et l'étendue de cet établissement nous échappent. Des aménagements de ce secteur à l'époque moderne sont illustrés par la présence de fossés des xv^e et xvi^e siècles. Des fosses dispersées sur la majeure partie de l'emprise ont été creusées afin d'y enfouir des restes de bovidés.

Florence DEMARLY-CRESP

NÉGATIF

ROUCOURT
Derrière le Château, tranche 1

156918

La commune de Roucourt se trouve dans le département du Nord à 10 km au sud-ouest de la ville de Douai. Les terres localisées à l'ouest du village, non loin de l'actuel château (daté du xviii^e siècle), font l'objet depuis plusieurs années d'une extraction d'argile. L'exploitation de nouveaux terrains sur une

superficie de 120 000 m² s'effectuera par tranche. La proximité du château et de sites ruraux d'époque antique (observés par prospection pédestre), laisse espérer la mise au jour d'installations antiques ou médiévales. La première tranche de diagnostic porte sur une superficie de 5 000 m². Elle a été réalisée

du 09/09/2013 au 10/09/2013. Sur les 625 m² de tranchée d'observation, deux tronçons de fossé ont été mis en évidence. L'un comme l'autre, au vu de la faiblesse du mobilier, sont sans doute à définir comme de probables fossés de parcellaire agricole. Ceux-ci ont livré un matériel céramique en lien avec la période protohistorique pour le premier et antique pour le second. Des traces de bombarde-

ment sont en lien avec la présence d'un aérodrome de fortune à proximité immédiate du château dont l'allée boisée servait de piste d'atterrissage. Le Capitaine VON RICHTHOFEN, plus connu sous le surnom du « Baron Rouge », dirigeait l'escadrille cantonnée à Roucourt en 1917.

Damien CENSIER

GALLO-ROMAIN

ROUSIES

Rue Jean Jaurès

156910

L'Inrap a procédé à un diagnostic sur l'emprise d'un projet de construction de lotissement, à Rousies, à 3,5 km au sud-est de Maubeuge. La zone concernée est située au nord-est de la commune. Le projet s'étend sur 10 561 m². Cinq tranchées d'axe nord-est/sud-ouest ont été réalisées, représentant 8,5% de la surface totale. L'environnement géologique fait état d'une succession d'horizons d'âge pléistocène, sur une épaisseur de plus de 8 m, caractérisés par des formations sableuses à schisteuses. Le terrain marque une forte déclivité dans le sens sud-nord, avec un pendage d'environ 6 m. Cette opération s'est révélée globalement négative. La seule structure archéologique, consiste en un tronçon de fossé (FO 1002), mis au jour à l'extrémité

sud-est de l'emprise. Il a été observé sur une longueur de 25 m, une largeur de 1 m et une profondeur de 0,40 m et présente un comblement unique, formé par un niveau de limon argileux brun gris. Une quinzaine de tessons de céramique en commune grise attribuable à la période gallo-romaine ont été recueillis. La présence de ces indices dans la partie sud-est de la zone concernée par l'intervention, pourrait indiquer l'existence d'autres structures archéologiques vers la partie orientale. L'ensemble des parcelles attenantes restent à surveiller dans le cadre de futurs aménagements.

Alexy DUVAUT

ÂGE DU BRONZE, GALLO-ROMAIN

MOYEN-ÂGE

ROUVIGNIES

Parc d'Activités de l'Aérodrome ouest, phase 16, tranche 2

156364

Le projet d'extension du parc d'activités de « l'Aérodrome ouest » a engendré en 2012 la réalisation d'un diagnostic à Rouvignies. La parcelle diagnostiquée s'étend sur 2,5 ha, elle constitue la seconde tranche de la phase 16 du projet d'extension. Ce parc d'activités fait l'objet d'un suivi archéologique depuis le début des années 2000. À ce jour, 164 ha ont été explorés, avec neuf campagnes de diagnostics et la réalisation de sept fouilles. Ces opérations concernaient la période Antique avec la présence d'un établissement à vocation militaire et une zone d'habitat.

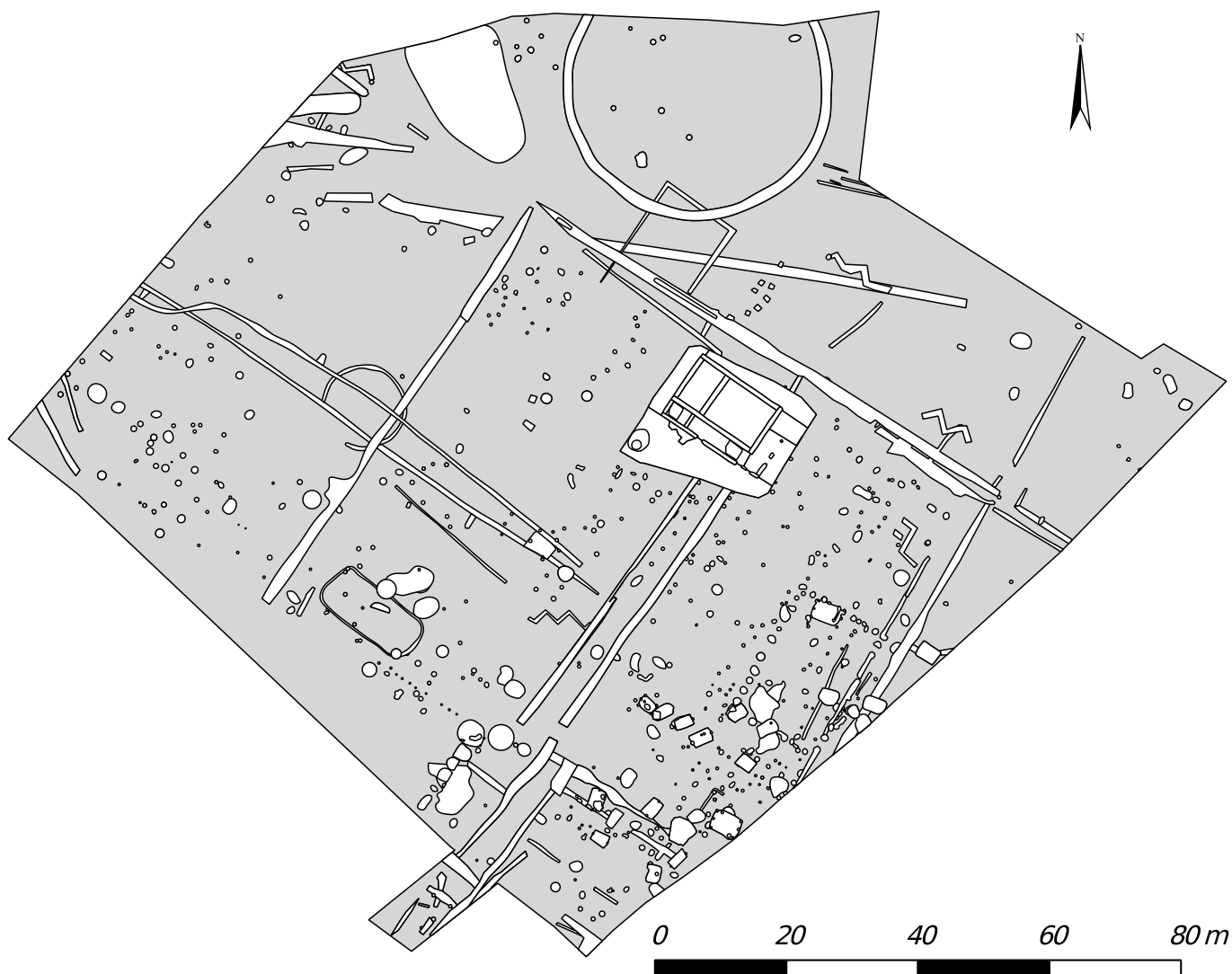
Le diagnostic de 2012 a mis en évidence les vestiges d'une nécropole du Bronze final et une occupation gallo-romaine précoce.

En 2013, l'Inrap est intervenu pour effectuer une fouille sur 1,5 ha. Le site est en bas du versant nord de l'Escaut au contact avec l'actuelle plaine alluviale. La très faible couverture limoneuse de la partie supérieure du terrain contraste avec un colmatage important en partie basse, lié aux apports de versant et aux débordements du fleuve. La fouille a été réalisée de mars à juin 2013.



ROUVIGNIES Parc d'Activités de l'Aérodrome ouest, phase 16, tranche 2
Vue vers le nord-est du bâtiment gallo-romain.

Une trentaine de sépultures à incinération a été fouillée sur toute l'emprise de la fouille. Dans la majorité des cas, les restes humains calcinés sont contenus dans un réceptacle en céramique. La découverte de cette nécropole attribuée à la fin de l'âge du Bronze est exceptionnelle dans la région.



ROUVIGNIES Parc d'Activités de l'Aérodrome ouest, phase 16, tranche 2
Plan de l'opération.

Ce type de nécropole « champs d'urnes », lié à la culture RSFO, se retrouve habituellement au sud dans le département de l'Oise et dans le Hainaut belge. Cette période est également représentée par deux enclos circulaires. Le plus grand des deux mesure 40 m de diamètre. Il est situé dans la partie du site la plus arasée et n'a été associé à aucune sépulture.

Le petit enclos rectangulaire également découvert dans la partie sud de la fouille, à proximité immédiate de trois incinérations peut éventuellement être associé à cette phase d'occupation.

La grande majorité des vestiges reconnus durant la fouille se rattache à la période gallo-romaine. L'occupation du site semble s'étendre, de la fin de la période laténienne au milieu du second siècle de notre ère. L'occupation est caractérisée par plusieurs unités architecturales, dont une construite sur des fondations en silex. Ces bâtiments s'inscrivent dans un parcellaire régulier implanté selon un axe nord-est/sud-ouest. Ces vestiges semblent appartenir à un établissement à vocation agricole, peut-être en relation avec le site militaire découvert plus au nord.

Une vingtaine de fonds de cabane a été découverte à proximité de la limite est de la fouille. L'étude céramique n'ayant pas débuté, ces vestiges ne sont pas datés précisément. On peut toutefois envisager leur appartenance à une période comprise entre l'Antiquité tardive et le début du Premier Moyen Âge. Ils présentent un plan rectangulaire semi excavé, et sont implantées selon deux axes distincts, soit nord-est/sud-ouest, soit nord-ouest/sud-est. Deux types de construction ont été identifiés. Le premier présente une excavation avec deux poteaux médians. Le second présente une excavation avec six poteaux (deux médians et un à chaque angle). On notera la découverte d'une petite forge et d'un four domestique associés à cette période d'occupation.

Les études à venir permettront de mieux interpréter les différentes occupations identifiées et offriront probablement un éclairage nouveau sur les problématiques d'occupation de ce site au bas d'un versant de l'Escaut.

David LABARRE

Parc d'Activités de l'Aérodrome ouest, phase 16, tranche 3

Ce diagnostic réalisé à Rouvignies, s'inscrit dans la troisième tranche d'un projet d'intervention couvrant initialement 380 000 m² (POPULAIRE 2011, P. NEAUD 2012). Cette phase réalisée sur une surface de 97 250 m² comporte deux zones distinctes. La partie sud de la première zone de 39 081 m² se révéla relativement riche en vestiges romains comptabilisant 53 faits archéologiques. Un noyau d'occupation composé d'une unité architecturale gallo-romaine, accompagné d'un réseau fossoyé a pu être mis au jour. De cette construction ne subsiste que deux côtés partiellement conservés de respectivement 12 m et 5 m de longueur se rejoignant en angle droit selon une orientation principale nord-est/sud-ouest. Les fondations mesurant en moyenne 0,50 à 0,60 m de largeur ne sont conservées que sur quelques centimètres d'épaisseur. Le problème de conservation limite le champ interprétatif notamment l'estimation de l'aire et de la morphologie de ces vestiges. La découverte de tessons résiduels, dont un fond de cruche à pâte orange sableuse provenant des ateliers nerviens de Bavay ou Famars permet de rattacher ce bâtiment à la période du Haut-Empire.

À la périphérie du bâtiment A, de nombreux tronçons de fossés ont pu être recensés. Par leur orientation N-E/S-O ou N-O/S-E, certains peuvent probablement se rattacher à cette construction. D'autres semblent poursuivre une direction indépendante. Le matériel archéologique peu abondant a permis de rattacher la majeure partie de ces réseaux à la période du Haut-Empire. L'un des fossés, dont l'orientation épouse celle du bâtiment A, semble pouvoir s'inscrire dans une fourchette chronologique oscillant entre la période flavienne et la première moitié du II^e siècle. Ces restes de fondation (bâtiment A) implantés en bordure occidentale d'un talweg traversant la parcelle selon un axe nord-est / sud-est, doivent probablement se rattacher à l'ensemble architectural gallo-romain mis au jour sur

le côté oriental de ce talweg (NEAUD 2012, tranche 2). Ce petit établissement rural semble se développer durant le I^{er} siècle et la première moitié du II^e siècle avec l'installation d'un bâtiment sur fondation en craie durant l'époque flavienne au plus tôt. Cette tranche n'a livré aucun indice de l'âge du Bronze, contrairement à la tranche 2 (NEAUD 2012) riche en vestiges de cette période. Ces occupations doivent être mises en relation avec l'ancien lit de l'Escaut situé à 250 m. Les sondages profonds réalisés par L. DESCHODT au sud de la zone 1 mettent en évidence des dépôts d'alluvions lités, riches en malacofaune, qui semblent s'être déposés à l'amorce d'une zone hydrologiquement active, située vers 24 m d'altitude. Juste à la limite entre le versant et le fond de vallée, l'implantation romaine est limitée vers le sud par la vallée et vers l'est par l'élargissement de la vallée au droit du talweg qui descend du versant. L'occupation déborde légèrement sur la zone humide et les structures antiques sont creusées soit dans la couverture de versant soit dans l'unité stratigraphique supérieure. Les vestiges romains ont pu être observés à de 2 m sous le niveau de la couche arable. Ces alluvions sont peu à peu scellées par un horizon humifère superficiel, ainsi que par des dépôts de limon et silex (colluvions). L'installation antique mis au jour sur la zone 2 (P. NEAUD, 2012) semble répondre au même principe d'installation, épousant les abords de la zone humide.

Le développement de l'établissement romain peut être associé à l'implantation de l'ancien lit de l'Escaut situé à 250 m. Le diagnostic réalisé par B. LERICHE et L. DESCHODT à Rouvignies / Haulchin en 2008, témoigne de la présence d'un chenal méandrique comportant du matériel gallo-romain. Un parallèle peut être fait avec d'autres chenaux comportant des indices d'occupation romaine tels ceux de la Deûle à Lille et de la Rhônelle à Famars (LERICHE, DESCHODT, 2008).

Évelyne GILLET

SAINS-DU-NORD Rue des Fosses à Marnes

Le diagnostic archéologique réalisé à Sains-du-Nord fait suite au dépôt d'un permis de construire. Il a été réalisé par l'Inrap sur une surface de 9 000 m².

Les sept tranchées et dix extensions représentent un taux d'ouverture de 12 %. La parcelle présente une légère pente nord-est /sud-ouest d'environ 1,76 % de déclivité. La cote d'apparition des vestiges archéologiques oscille entre 212 m NGF (au nord) et 210 m NGF (au sud), soit entre 0,24 et 0,70 m sous le niveau de sol actuel (profondeur moyenne

d'apparition : 0,40 m). Leur puissance de conservation moyenne est de 0,50 m. Il faut donc considérer que ce site est plutôt bien préservé ce que tend à prouver le bon état de conservation de la voie.

Soixante-quatre faits ont été mis au jour. Quinze d'entre eux ont fait l'objet d'une fouille manuelle ou mécanique. Dix-sept ont livré du mobilier céramique. Notons aussi que du mobilier céramique a été retrouvé en position secondaire dans les tranchées 2, 3, 4 et 6. La majorité du mobilier céramique concerne

l'époque romaine. Quelques tessons, très localisés et hors stratigraphie indiquent une présence à l'époque médiévale. Enfin, quelques faits sont attribuables à l'époque moderne.

La structure majeure est une voie gallo-romaine orientée nord-ouest/sud-est (140° Est) qui structure l'espace sans toutefois influencer sur l'organisation générale des structures. La faible densité des vestiges indique que nous nous trouvons en périphérie de l'agglomération antique, peut-être en limite de son extension marquée par la voie. Le mobilier céramique semble refléter un habitat, mais aucune trace n'a été mise en évidence contrairement aux vestiges découverts à environ 150 m à l'est de l'emprise. Il est donc possible que nous soyons dans une zone en marge d'un habitat plutôt dédiée à des activités artisanales. Un premier argument consiste à prendre en compte les résultats issus de la fouille de la parcelle voisine qui a révélé la présence de structures artisanales de type atelier de potier. Lors du diagnostic préalable à cette fouille, de nombreuses scories avaient été découvertes comme c'est le cas pour cette opération (3,5 kg). Bien que la datation fasse défaut, ces éléments indiqueraient la présence d'ateliers métallurgiques. Un troisième argument en faveur d'un secteur artisanal est le comblement riche

en vestiges fauniques de la mare. Les marques de découpe et l'importante quantité d'os semblent indiquer la proximité d'une boucherie. Un dernier argument peut être avancé : la nature du substrat géologique, de l'argile. La production de céramique locale a nécessité l'extraction d'argile. Si nous nous référons à la carte géologique du BRGM, ce matériau n'est présent qu'à cet endroit. Il est donc probable que l'extraction se faisait en ce lieu. Des analyses permettront peut-être de confirmer cette hypothèse.

Mise à part quelques tessons retrouvés hors-stratigraphie, datés du 1^{er} au début du II^e siècle, l'occupation principale est datée de la seconde moitié du II^e (ou au début du III^e siècle) au III^e siècle, l'abandon du site intervenant au début du IV^e siècle. Cette chronologie est comparable à celle du site fouillé sur la parcelle B 2262.

L'époque médiévale se signale par la découverte localisée de quelques tessons.

À l'époque moderne un chemin traverse la parcelle partiellement remblayée à l'aide de cailloux de silex et de pierre bleue. Il est fort probable que le réseau de drainage ait été mis en place lors de cette période.

Pascal NEAUD

GALLO-ROMAIN

SAINS-DU-NORD

Rue du Docteur Chevalier

156906

Le diagnostic réalisé en novembre 2012 avait permis la découverte d'une rue gallo-romaine (I^{er} – III^e siècle) orientée nord-est / sud-ouest parfaitement conservée (cf. NEAUD P., Sains-du-Nord « Rue du Docteur Chevalier », BSR 2012). La fouille s'est déroulée au cours du mois d'octobre 2013 et les études sont en cours. Lors du diagnostic, la présence d'une colonnade bordant le côté ouest de la rue avait été évoquée. Sa présence n'a pas été vérifiée au cours de la fouille, celle-ci prenait vraisemblablement place sur un mur de terrasse qui a été totalement

récupéré. L'un des principaux apports de l'opération est la découverte de deux états de bâtiments longeant la rue sur son côté ouest. Il s'agit vraisemblablement de boutiques plus que d'habitation. À l'est, il semble que la rue était longée par un imposant mur, la limite de l'emprise de fouille en a limité la connaissance. Le mobilier céramique découvert permettra de mieux dater l'abandon de ce secteur et, peut-être, la mise en place de la rue.

Pascal NEAUD

NÉGATIF

SAINT-AMAND-LES-EAUX

Chemin de l'Empire

156994

Le projet d'extension du parking du Port de Plaisance de Saint-Amand-les-Eaux, est à l'origine de la prescription d'un diagnostic archéologique d'une surface totale de 7 753 m², partiellement accessible. Elle se situe à l'est de l'agglomération de Saint-Amand, entre le centre ville et le quartier du Mont des Bruyères, entre le Port de Plaisance et le nouveau casino.

La zone étudiée est localisée en rive droite de

la Scarpe canalisée, en partie basse du versant ouest du Mont des Bruyères, à une quinzaine de mètres d'altitude. Le résultat du diagnostic est globalement négatif, seul un fossé d'époque moderne ou contemporaine a été découvert. L'emprise, réduite de moitié en raison de la présence d'un ensemble de réseaux et l'état du terrain, décapé ou décaissé puis fortement remblayé (localement jusqu'à 2,40 m d'épaisseur de remblais constatée) constituent deux

facteurs peu propices à la découverte de vestiges archéologiques. La nature des dépôts sur l'emprise indique qu'il pourrait s'agir des déblais issus des travaux d'aménagement du Port de Plaisance contigu

à l'emprise de diagnostic.

Jennifer LANTOINE

NÉGATIF

SAINT-AMAND-LES-EAUX

Rue de la Croisette

156860

Une demande de permis de construire a été déposée par la municipalité de Saint-Amand-les-Eaux pour la création d'un établissement scolaire, rue de la Croisette et rue du Chêne Crupeau. L'emprise est constituée d'un ensemble de 37 parcelles d'une surface totale de 20 510 m². Une partie du terrain (environ 3 350 m²) s'est révélée inaccessible en raison de la présence de dépôt de terre et de travaux de terrassement effectués dans le cadre de l'extension du lotissement construit immédiatement au sud de l'emprise.

La zone étudiée occupe la partie basse du versant nord du Mont des Bruyères, à une vingtaine de mètres d'altitude environ.

L'intervention archéologique a été réalisée par l'Inrap les 14 et 15 mai 2013. L'emploi d'une pelle hydraulique équipée d'un godet rétro d'une largeur de 2 mètres a permis à une équipe de 2 archéologues d'ouvrir en 2 jours 2 116 m² soit 12% de la surface disponible.

Les rares vestiges détectés se rattachent à l'époque contemporaine. Aucun vestige en lien avec l'occupation gallo-romaine et médiévale mise au jour en 2007 sur l'emprise du lotissement construit au sud de l'emprise n'a été découvert.

Jennifer LANTOINE

MOYEN-ÂGE

SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE

Rue Félix Faure

156864

MODERNE

Un accident industriel ayant occasionné une pollution au toluène dans une partie du sous-sol de l'ancienne usine Rhodia, une intervention de dépollution est programmée avant l'implantation de nouvelles activités sur le terrain. L'usine Rhodia était installée sur une partie des terrains de l'abbaye de Marquette fondée en 1226 et démantelée à la Révolution. Des sondages et une fouille programmée ont été réalisés entre 2003 et 2007 sur les bâtiments conventuels au nord et la basse-cour au sud. Le terrain objet du diagnostic est située dans un secteur où les plans d'époque moderne montrent uniquement des jardins et des cours.

Deux zones, ouest et est représentant 7 400 m² ont été sondées. La zone ouest n'a livré aucun vestige antérieur à l'époque contemporaine et s'est révélée fortement polluée à partir de 2,50 m de profondeur.

Dans la zone est, les plus anciennes traces anthropiques découvertes sont de vastes fosses ou fossés au comblement vraisemblablement hydromorphe. Il s'agit sans doute de traces des premiers aménagements hydrauliques de l'abbaye médiévale.

Par la suite, sans doute durant le bas Moyen-Âge, des bâtiments sont construits dont quelques fondations en blocs de calcaire liés au mortier vert ont été découvertes. Il est impossible de proposer, au regard de ces vestiges, la restitution d'un plan. En revanche, il semble que les matériaux mis en œuvre puissent être rapprochés de ceux des

bâtiments d'exploitation médiévaux découverts lors des campagnes précédentes.

Une partie des vestiges d'époque moderne semblent être liés à la présence d'un jardin dont le côté est au moins était borné par un mur. Trois murs de ce type se sont succédé, sur un même axe mais avec un décalage de quelques mètres. Le plus ancien est semble-t-il lié à un potager, il est associé à un sol de calcaire damé appartenant vraisemblablement à une allée. Les deux autres semblent border des jardins d'agrément à la française comme ceux représentés sur les plans du dernier état de l'abbaye. Ils sont accompagnés d'une petite construction d'angle qu'une vue des environs de 1780 permet d'identifier à un belvédère. Les pièces d'eau attestées dans ce dernier jardin n'ont pas été retrouvées lors du diagnostic. En revanche, une petite canalisation en briques peut être associée à un de ces bassins. En bordure nord du diagnostic, une série de caves en briques sont les témoins des dernières constructions réalisées dans l'abbaye à la fin du XVIII^e siècle. Elles étaient à l'origine surmontées par une galerie permettant de passer de la porterie au quartier des chapelains. L'opération de dépollution prévoyant de décaisser l'ensemble de la surface sur environ plusieurs mètres de profondeur, tous les vestiges situés dans l'emprise sont susceptibles d'être détruits.

Ludovic DEBS

Avenue des Marronniers

Le projet de création de logements collectifs et de maisons individuelles est à l'origine d'un diagnostic mené « Avenue des Marronniers », à proximité immédiate de l'hôpital Notre-Dame de Seclin. Sur les 8 295 m² représentant l'emprise globale du projet, environ 850 m² ont été sondés.

L'intervention a mis en évidence une occupation antique se développant au sud-est sur une superficie d'environ 1 000 m². Un ensemble de structures est installé au sein d'un enclos formé par un réseau fossoyé. La céramique recueillie peu abondante comprend majoritairement de la céramique modelée. Quelques fragments de céramique commune tend à dater l'abandon du site au milieu du 1^{er} siècle apr. J.-C. Cet établissement agro-pastoral et artisanal évoque les fermes indigènes déjà connues à Seclin. L'état de conservation des vestiges et du mobilier demeure médiocre à cause de l'acidité du terrain et des aménagements récents effectués sur la parcelle.

La seconde parcelle met en évidence la vocation agricole des terrains caractérisée par la présence de fossés parcellaires du bas Moyen-Âge et de l'époque moderne à mettre en relation avec les biens de l'hôpital Notre-Dame de Seclin. L'étude stratigra-

phique indique que ces aménagements prennent en compte l'existence de contraintes géomorphologiques puisque le principal fossé reprend le tracé d'un ancien chenal marqué dans le paysage. Utilisés pour assainir les marais, ces réseaux sont comblés puis utilisés comme chemin au 19^e siècle, après le creusement du canal de la Deûle en 1856. L'évolution du paysage a déjà été mis en évidence lors de précédent diagnostic. Du Moyen-Âge au 19^e siècle, le plan du parcellaire semble donc se maintenir grâce à une matérialisation physique sans cesse changeante.

L'aménagement de la drève de l'hôpital et de ses abords, au début du 20^e siècle, se matérialise par une série de fosses de plantation à proximité immédiate de la drève. La proximité immédiate de l'hôpital Notre-Dame de Seclin laissait présager une occupation médiévale en lien avec l'hôpital ou le manse seigneurial qui servit de base à la fondation de la Comtesse de Flandres. Malgré la surface restreinte des terrains sondés, la mise au jour un établissement rural antique dans cette zone de la commune était donc inattendue.

Jérôme TELLIER

Impasse Roger Bouvry

Un projet de construction de logements est à l'origine du diagnostic mené impasse Roger Bouvry, au sud de la commune de Seclin. Sur les 3 661,70 m² représentant l'emprise globale du projet, environ 1 400 m² étaient occupés par une dalle de béton. La surface sondée d'environ 240 m², ne représente qu'un taux d'ouverture de 6% de la surface totale (et 10% de la surface réelle disponible). L'opération archéologique a mis en évidence une importante érosion des sols occasionnée par des travaux d'extraction d'argile d'une ancienne briquèterie située à proximité. Les horizons lœssiques ont ainsi été prélevés jusqu'à la couche de sable vert d'Ostricourt sous-jacente. Un épais niveau de remblai termine la stratigraphie d'ensemble. Les seules traces mises au jour correspondent à un système d'assainissement composé de plusieurs fossés de drainage de surface

et d'au moins deux drains souterrains parallèles, orientés selon un axe nord-ouest / sud-est. Ces aménagements mettent en avant la vocation agricole de la parcelle, qui présente une importante humidité en sous-sol (remontée des eaux par capillarité). Enfin, un épandage de limon argileux brun orangé dans lequel de nombreuses tuiles de « type flamand » à profil en « S » de la fin du 18^e siècle ont été recueillies. Elles proviennent d'un bâtiment dont la couverture a été démontée. L'extraction d'argile et le faible nombre de parcelles libres, réduit fortement la probabilité de déceler des traces d'occupation humaine dans ce secteur qui s'avérait, au vue des nombreuses découvertes anciennes, prometteur.

Jérôme TELLIER

SECLIN
Le Bas d'Has

La création d'un bassin d'assainissement lié à la requalification environnementale de l'autoroute

A1 a incité le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais à prescrire un diagnostic à Seclin.

Les parcelles soumises à l'intervention se situent au lieu-dit le Bas d'Has, à 2,5 km à l'est du centre historique de la commune. Les terrains jouxtent l'autoroute A1 et sont séparés par le chemin vicinal d'Has. L'intervention fait suite à l'évaluation menée en 2012 sur l'emprise de l'ancienne briquèterie Dufлот, directement au sud de l'emprise du projet. Au regard des résultats négatifs de cette première intervention du fait de l'arasement des sols provoqués par l'extraction systématique de l'argile, il a été décidé de ne pas entreprendre de recherches complémentaires au sud du chemin vicinal. Ainsi sur les 12 703 m² du futur projet, un peu plus de 10 000 m² ont fait l'objet de sondages, représentant un taux d'ouverture de près de 10%.

Outre des structures à vocations agricoles et quelques fossés de parcelles anciens, une vaste fosse d'extraction d'argile est à mettre en lien avec les activités de l'ancienne briqueterie. Malgré

ces prélèvements qui ne touchent qu'une parcelle et les activités liées à l'agriculture moderne les horizons loessiques ont été préservés. Aucun témoin d'occupation ancienne n'a été mis en exergue au cours de ce diagnostic. Cette opération constitue les prémices d'une étude à plus large échelle de ce secteur voué à recevoir une zone d'activité qui se déploiera sur 64 ha. Depuis 2012, les évaluations menées sur six hectares n'ont pas révélé les résultats escomptés au regard des découvertes anciennes dans cette zone ayant trait aux époques gauloises et antiques. Il semble que les extractions pratiquées par la briquèterie aient touché une zone plus large qu'estimée initialement. De ce fait, la probabilité de déceler à l'avenir des traces d'occupation humaine à proximité des terrains sondés se réduit fortement.

Guillaume LASSAUNIÈRE

ÂGE DU FER
GALLO-ROMAIN

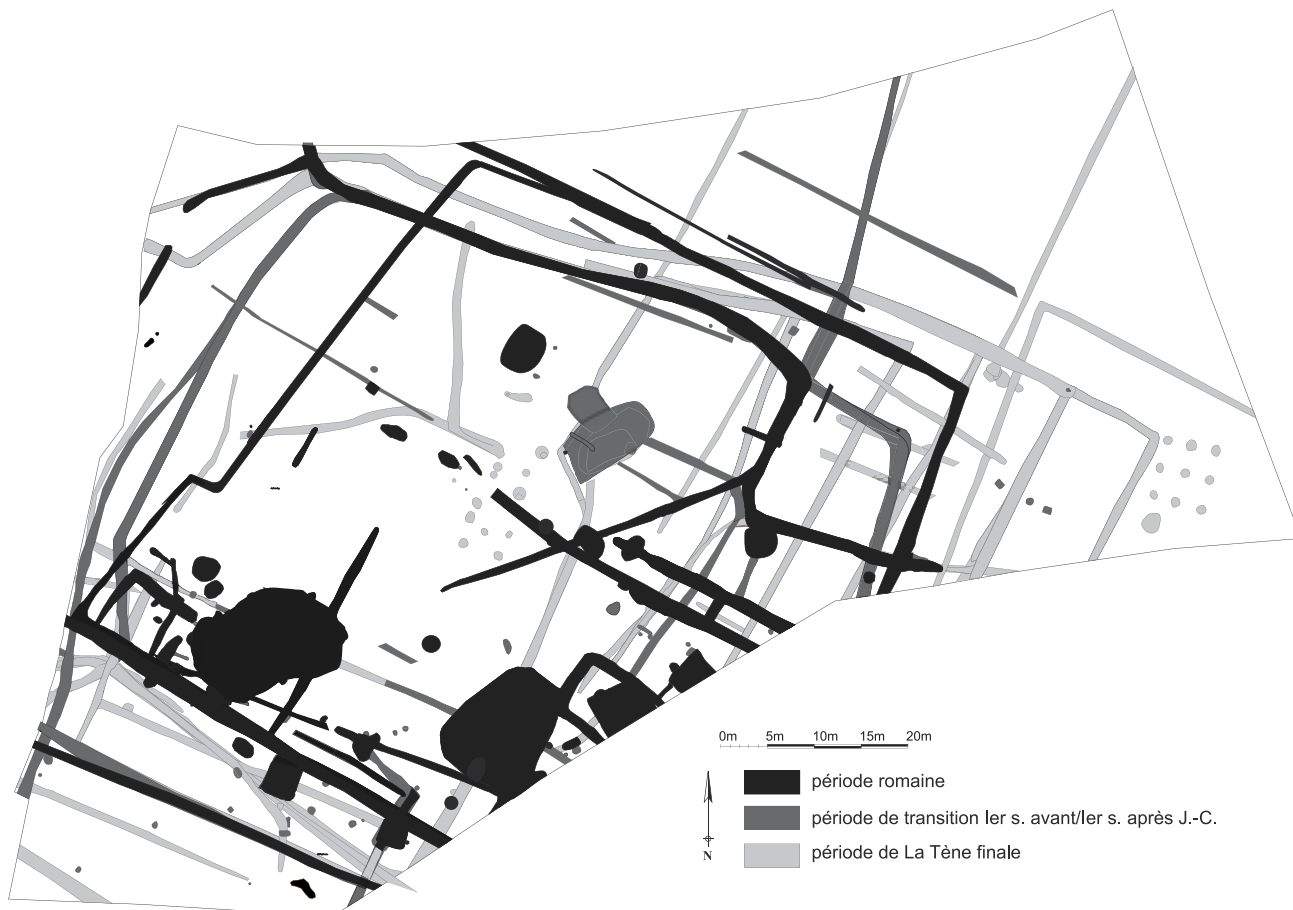
SIN-LE-NOBLE Zac Le Raquet Tranche 4bis

156794

L'opération de fouilles préventives « Raquet-secteur 4bis » concerne 7 900 m² sur la commune de Sin-le-Noble. Elle a été réalisée par la Communauté d'Agglomération du Douaisis de mars à juin 2013.

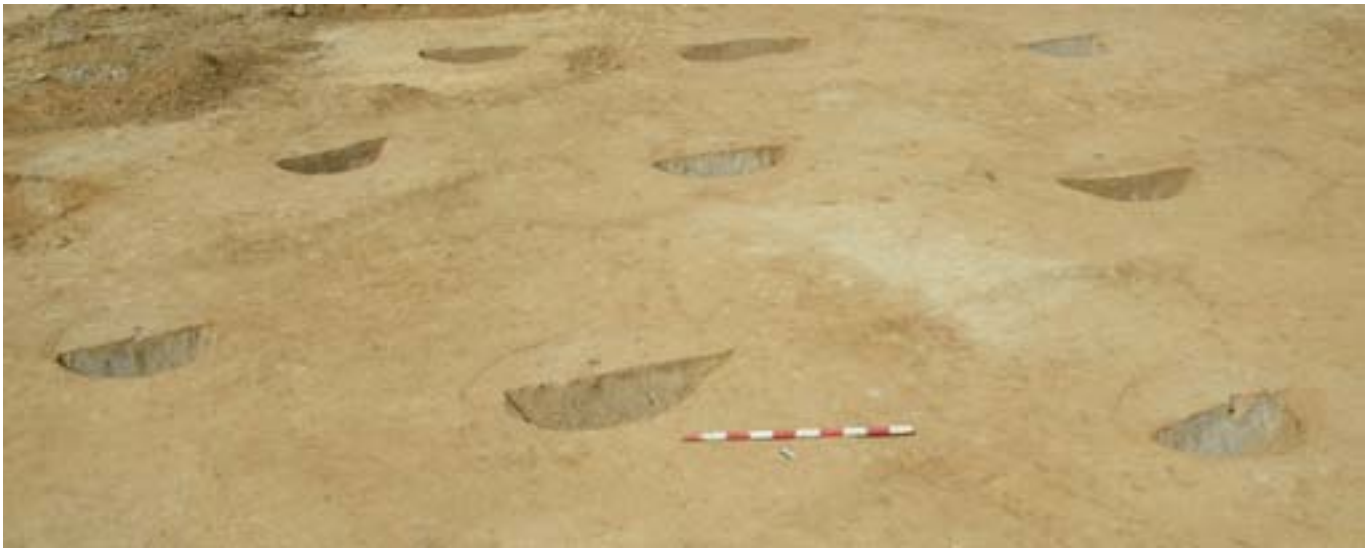
Un ensemble de fossés et de fosses a été mis

au jour révélant l'existence d'un enclos qui a subi plusieurs modifications depuis La Tène finale jusqu'au milieu du Haut-Empire, entre le 1^{er} siècle av. J.-C. et le 1^{er} siècle apr. J.-C. Le quart sud-est de l'enclos s'étend au-delà de l'emprise, sous la route actuelle.



SIN-LE-NOBLE Zac Le Raquet Tranche 4bis

Plan phasé de l'opération.



SIN-LE-NOBLE Zac Le Raquet Tranche 4bis

Bâtiment sur neuf poteaux.

L'occupation de La Tène finale est matérialisée par la création d'un enclos ouest/est, à caractère agro-pastoral ayant subi de nombreux aménagements (double fossé, curages, réduction de l'aire enclose) et ayant laissé peu de traces d'habitat. Un seul bâtiment sur 9 poteaux a été repéré à l'extérieur de l'enclos et au moins un bâtiment sur poteaux, arasés, devait prendre place au centre de l'enclos décapé.

À l'époque de transition entre La Tène finale et l'époque romaine, les fossés reprennent les tracés de l'enclos laténien. On notera une concentration de fragments de moule à sel dans un des fossés de cette période.

Au cours du Haut-Empire, de nouveaux fossés sont créés soit sur les anciens tracés, soit ex-nihilo, puis repris, modifiant légèrement l'orientation des époques précédentes. Dans la partie sud-ouest de la fouille, deux creusements de quinze mètres de long ont été

mis au jour.

L'un d'entre eux s'est révélé être un agglomérat de fosses, peut-être liée à des pratiques d'amendement. Le creusement d'une dizaine d'autres fosses successives a brassé le mobilier et détruit une partie des informations. Le type de mobilier céramique (*dolia*, vaisselle de préparation et de présentation) et la concentration des vestiges, laissent supposer que l'habitat devait être à proximité, hors de l'emprise de fouilles.

La fouille au « Raquet-Lot 4 Bis » montre la diversité de l'exploitation du terroir aux époques laténienne et romaine sur la zone concernée. Il s'agit du seul site sur lequel un enclos connaît une telle densité de reprises de fossés concentrée dans le même espace.

Pascale DELPUECHE

NÉOLITHIQUE, ÂGE DU FER

MOYEN-ÂGE, MODERNE

SIN-LE-NOBLE **Zac Le Raquet Tranche 8**

156904

L'opération a été réalisée par la Communauté d'Agglomération du Douaisis au mois d'août et septembre 2013. L'emprise du diagnostic représente une surface de 74 394 m². Au total, 21 tranchées linéaires, 10 fenêtres d'extensions et 7 sondages géomorphologiques ont été effectués totalisant une surface de 10 197 m², soit 14 % de la surface totale.

Les sondages ont mis en évidence 87 faits archéologiques. Il s'agit de 31 fosses, 31 empreintes de poteaux, 15 fossés, 4 foyers, 3 incinérations, 1 inhumation, 1 fossé circulaire et un chemin moderne. La datation des structures s'étend du Néolithique à la période contemporaine.

La période Néolithique est attestée par la fosse 1017 qui a fourni du matériel céramique daté du Néolithique moyen II. D'autres structures, dont un

fossé (1088-1089), pourraient être intégrées à cette fourchette chronologique. Le fossé matérialiserait alors une enceinte à « fossé interrompu ».

L'âge du Bronze est caractérisé par un cercle funéraire (1001). Celui-ci présente la particularité d'être ouvert au sud. Dans l'aire interne du cercle, deux structures (1031,1032) ont été relevées dont une clairement identifiée comme étant une tombe à crémation.

L'âge du Fer rassemble 21 vestiges. Ces entités se composent d'empreintes de poteaux, de fosses, d'une incinération de La Tène moyenne (1020), peut-être d'une inhumation (aucun matériel datant) et d'une structure dont la fonction reste indéterminée.

La période médiévale est attestée par une fosse d'extraction de craie (1003).

Les périodes modernes et contemporaines sont, quant à elles, représentées par des vestiges liés aux différents sièges de Douai de 1667, 1710 et 1712 et

par différentes traces d'occupation contemporaine.

François LALOUX

ÂGE DU FER

GALLO-ROMAIN

SIN-LE-NOBLE Zac Le Raquet Tranche 9

156943

L'opération, menée par la Communauté d'Agglomération du Douaisis, s'est déroulée du 21 octobre au 20 novembre 2013, sur l'emprise de 25 parcelles cadastrales. La surface totale prescrite s'élève à 89 703 m². Le diagnostic a entraîné l'ouverture de 26 tranchées et 3 fenêtres. L'aire décapée représente 11 708 m² soit 13 % d'ouverture. L'opération a requis la numérotation de 158 unités stratigraphiques représentant 91 structures fossoyées, dont 30 testées et leurs 44 comblements associés.

L'opération a permis de mettre au jour, trois phases d'occupation allant de la fin de l'âge du Fer au III^e siècle apr. J.-C.

Les premiers indices d'occupation du site datent de la fin du premier âge du Fer. Deux fosses et un trou de poteau situés au sud-ouest ont livré du mobilier céramique daté de l'Hallstatt D. Ces vestiges en aire ouverte pourraient se rattacher au chapelet de fosses de la même période mises au jour sur le diagnostic du lot 2 au sud-ouest de l'autre côté du Chemin des Allemands.

Dans le même secteur, un bâtiment sur poteaux de forme rectangulaire a été découvert. Seul un tesson de céramique permet une attribution chronologique à la période protohistorique au sens large. La proximité immédiate des fosses datées de la période Hallstatt, ainsi que les dimensions et le plan de la structure qui ne sont pas incompatibles avec les bâtiments de la fin

du premier âge du Fer, laisse à penser qu'il pourrait appartenir à la même phase chronologique.

La deuxième phase d'occupation est datée de la période laténienne. Une partie d'un enclos quadrangulaire d'une soixantaine de mètres de côté a été mis au jour au nord-est. Il est constitué de deux fossés contigus. L'orientation et les dimensions de cet aménagement sont sensiblement identiques à celles de l'enclos repéré au nord de la tranche 7.

Pour la troisième phase d'occupation datant du I^{er} au III^e siècle apr. J.-C. une probable portion de chemin antique a été découverte, caractérisée par deux fossés bordiers de faible profondeur. Ces structures semblent correspondre aux deux fossés parallèles, repérés sur le diagnostic lot 3.

Les vestiges mis au jour sont peu nombreux et essentiellement localisés en bordure de l'emprise du diagnostic, à l'ouest pour ceux datés de la fin du premier âge du Fer, au nord-est pour ceux datés de La Tène et enfin à l'est pour ceux de l'époque romaine. Sur le reste de la surface diagnostiquée, peu de structures ont été découvertes. Celles qui ont été testées, n'ont que très rarement livré du matériel céramique permettant une datation. Enfin, les vestiges d'époque moderne et contemporaine assez nombreux sont localisés principalement au nord-est et au sud de l'opération.

Frédéric SIMON

PROTOHISTOIRE

SIN-LE-NOBLE Zac Le Raquet Tranche 10

156944

Le diagnostic de la zone du Raquet (Tranche 10) à Sin-le-Noble a mis en évidence plusieurs vestiges archéologiques. Sur une surface de 32 360 m², 86 faits archéologiques ont été mis au jour. Le manque de matériel a posé quelques difficultés pour proposer des datations. Grâce aux différentes découvertes régionales et parfois à la nature des remplissages des structures, des propositions chronologiques ont pu être faites. On dénombre trois structures attribuées à la Protohistoire ancienne.

Trois enclos, datant de la Protohistoire, ont été observés. Le premier pourrait avoir une vocation funéraire. Le second couvrant une superficie de 1 500 m², semble associé à plusieurs structures. Le troisième dont le tracé n'a pas été totalement reconnu, semble se développer au nord et au-delà de l'emprise.

44 structures, attribuées à la Protohistoire, sont

disséminées sur la totalité de la prescription. Ces structures évoquent une occupation sur une zone étendue. Ces vestiges doivent être associés à ceux mis au jour lors du diagnostic de la tranche 8.

D'autres périodes chronologiques sont présentes. On distingue une fosse antique ou médiévale, quelques éléments des sièges de Douai de la fin du XVII^e siècle (1667) et du début du XVIII^e siècle (1710 et 1712) et enfin trois fosses d'extraction de calcaire moderne ou contemporaine.

Ces trois hectares, en plus des parcelles sondées lors de la tranche 8 de la ZAC du Raquet à Sin-le-Noble permettent de compléter les données recueillies afin de valoriser le patrimoine archéologique d'un territoire.

François LALOUX

Zac Le Raquet Tranche 11

Le diagnostic de la Tranche 11 dans la zone du Raquet à Sin-Le-Noble a mis en évidence 48 faits archéologiques sur une surface de 22 905 m². Cinq structures ont pu être attribuées à des périodes anciennes du Néolithique à la Protohistoire.

Le niveau 1034, dont la datation est comprise entre la Protohistoire et l'époque romaine, est venu colmater une cuvette contenant des structures plus anciennes et des niveaux formés à une période relativement ancienne dans l'Holocène.

Un fossé d'orientation nord-sud traversant le site peut être attribué à la période romaine.

Enfin plusieurs fosses et niveaux contemporains sont apparus au nord, probablement liés à la voie ferrée à proximité.

Ces deux hectares ont livré une faible quantité de vestiges archéologiques pauvres en mobilier.

Ce diagnostic pourra apporter des informations complémentaires à la compréhension d'un espace archéologique aussi vaste et aussi riche que la zone du Raquet à Sin-Le-Noble.

Fanny SEMLER

Allée des Bosquets

À la suite d'un dépôt de permis d'aménager à Socx, un diagnostic sur 19 540 m² a été prescrit. Il s'est déroulé du 2 au 4 avril 2013, sous la conduite d'une équipe de deux archéologues de l'Inrap. Au terme de l'opération, 12 tranchées ont été réalisées, totalisant une surface ouverte de 2 340 m², soit un taux

d'ouverture de 12%. La profondeur des tranchées varie entre 0,60 m et 1 m. Aucun vestige archéologique n'a été détecté sur les parcelles.

Emmanuel ELLEBOODE

Quai de la Colme

À la suite d'un dépôt de permis d'aménager à Steene, un diagnostic a été réalisé sur les 22 500 m². Il s'est déroulé du 18 avril au 23 avril 2013. Au terme de l'opération, 21 tranchées et 19 extensions ont été réalisées de 3 093 m² et un taux d'ouverture de 14%.

Toutes les tranchées et extensions ont révélé la présence de structures archéologiques. Au nombre de 85, il s'agit de fosses, de trous de poteaux et de fossés dont la représentation apparaît majoritaire. Vingt et un vestiges ont été testés. Le mobilier céramique indique une occupation du site dès le IX^e – X^e siècle, ainsi qu'une présence à la fin du Moyen-Âge, à l'époque Moderne et au XX^e siècle.

Les différentes tranchées et les extensions ont mis au jour deux zones du haut Moyen-Âge, qui semblent réparties à l'intérieur d'un système fossoyé : l'une orientale, l'autre occidentale. Cet établissement carolingien, se présente sous la forme d'un réseau de fossés, de fosses dépotoirs et de quelques

trous de poteau. La phase de diagnostic n'a pas permis de déterminer la fonction précise de ces espaces, mais la nature de ces structures (fosses dépotoirs) et des vestiges mobiliers (céramiques et artefacts artisanaux) suggèrent dans l'environnement immédiat la présence d'un ou plusieurs habitats. Ce site s'inscrit dans une problématique d'organisation et d'implantations des sites contemporains en plaine maritime flamande. Ils attestent de la densité des foyers de peuplement au haut Moyen-Âge et plaident pour une occupation développée de la plaine maritime. Ils fonctionnent vraisemblablement autour d'une économie mixte fondée sur l'agriculture, l'élevage et pour les sites côtiers de la pêche. Le corpus céramique grandissant permettra à terme la définition du faciès des poteries modelées.

Emmanuel ELLEBOODE

Rue de la Gare

Cette opération fait suite à une demande volontaire de diagnostic. Prescrit sur 8 000 m², le diagnostic a

finalément été réalisé sur les 3 600 m² accessibles. Le terrain se situe en dehors de la ville médiévale, dans

un secteur où aucune opération archéologique n'avait encore été menée. Les seuls vestiges antérieurs à l'époque contemporaine sont des fossés de drainage

n'ayant livré aucun mobilier.

Ludovic DEBS

GALLO-ROMAIN, MOYEN-ÂGE

TÉTEGHEM

156375

MODERNE

Route de la Branche, Carlines III

L'aménagement d'un lotissement à Téteghem a donné lieu à une prescription de fouille sur une surface de 2,3 ha. Le diagnostic réalisé en 2008 par L'Inrap avait révélé la présence d'une occupation rurale du XIV^e siècle associée à des indices de production en terre cuite (poterie ou terre cuite architecturale).



TÉTEGHEM Route de la Branche, Carlines III

localisation de l'emprise et des structures (en noir) sur le LIDAR littoral © lidar littoral Ddtm59 et © Toposig.

La fouille s'est déroulée de la fin du mois d'août au milieu du mois d'octobre 2012 et s'est terminée au printemps 2013 après une interruption de plusieurs mois.

La commune se situe au cœur de la plaine maritime flamande à environ 4 km du trait de côte actuel. Le site de Téteghem « Carlines III » constitue un exemple de choix d'implantation et de l'utilisation optimale des caractéristiques spécifiques de ce type de paysages. L'emprise est située sur la bordure nord d'un paléochenal exondé résultant du processus final de comblement holocène de la plaine maritime flamande. Ce chenal d'environ 600 m de large et profond au minimum de 6 m (sondage BRGM) est comblé de sédiments grossiers d'origine marine (sable à *cardium edule*). Il a érodé la tourbe sous-jacente, située aux alentours de 0 m NGF (IGN69), qui s'est formée au subboréal (datation ¹⁴C Artemis) suite au remplissage du bassin sédimentaire de la plaine maritime et à sa fermeture quasi complète. Des datations permettront d'affiner l'histoire des dynamiques de comblement, et peut-être de préciser la phase de ralentissement de l'activité tidale dans le secteur. Le comblement terminal du

chenal est caractérisé par la présence d'une dendrite argilo-sableuse variant de la slikke au schorre, jusqu'à la fermeture définitive du chenal. Quelques coques en position de vie ont été prélevées dans cette unité afin de tenter une datation AMS. L'affaissement naturel de la tourbe, dont l'épaisseur actuelle n'excède pas le mètre dans les zones les mieux conservées du site, ainsi que sa surexploitation, ont engendré un phénomène de relief inversé ; le paléochenal comblé de sable ne se tassant pas et formant ainsi une éminence. Le site présente un relief marqué par un pendage vers le nord de l'emprise. Les traces d'un talus moderne marquent la limite entre la zone haute du chenal (substratum sableux) et des zones basses humides jusqu'aux périodes récentes (substratum argilo-sableux reposant sur la tourbe). Les opérations menées dans la commune depuis 2004 (diagnostics et fouilles) ont permis de démontrer que ce relief naturel est le lieu privilégié des premières implantations médiévales qui apparaissent dans le secteur aux environs du IX^e siècle et qu'il constitue un point de départ du vaste programme de poldérisation de la zone.



TÉTEGHEM Route de la Branche, Carlines III

Vue aérienne de la partie nord de l'emprise. On devine les creusements rectangulaires et leur densité. L'ensemble est antérieur au watengang du Snackedick qui apparaît sur le cadastre napoléonien. Photo aérienne © Ladislav Pepek, Balloïde photo, retouche M.Lançon, Inrap.

La zone basse au nord de l'emprise a été bouleversée par une série de creusements rectangulaires, orientés NO-SE. Ces fosses ont remanié le substrat originel sur plus de 6 000 m² soit environ 27 % de la zone décapée. Les sondages dans ce secteur ont permis de constater que ces creusements avaient

pour but d'atteindre la tourbe en place et de l'extraire. Plusieurs états d'extraction ont pu être mis en évidence. Les comblements supérieurs des fosses évoquent une organisation de l'extraction partant des bords de la butte sableuse vers le nord. Le mobilier collecté dans cette zone pose problème. En effet, plusieurs fragments de céramiques évoquent des contextes antiques ou alto-médiévaux. Deux hypothèses peuvent être avancées : soit, l'exploitation intensive datée du XIII^e - XIV^e siècle a bouleversé une occupation plus ancienne ; soit les premières exploitations de tourbe datent de la période antique. Cette dernière hypothèse est corroborée sur le site par la présence de céramiques protohistoriques ou antiques reposant sur le fond d'une fosse ancienne. L'industrie de la tourbe dans le secteur est documentée dans les sources archivistiques du XIV^e siècle. Les archives de l'abbaye des dunes de Koksijde font mention de l'achat de terre à Tétéghem au milieu du XIV^e siècle pour y exploiter la tourbe. Le comte de Flandre exploite également intensément plusieurs tourbières littorales, notamment dans le pays de Waes ou dans la « digue des 4 métiers » à l'Est de l'actuelle Belgique, comme en témoignent les comptes des *Mourmaîtres* et *Watergraves* de Flandre. Cette tourbe peut être utilisée aussi bien pour le chauffage et la construction que pour la production de « Zel ». Cette dernière utilisation est très documentée aux Pays-Bas, où elle a permis de répondre aux besoins importants en sel que pouvaient générer l'industrie du « hareng caqué » à cette période.



TÉTÉGHEM Route de la Branche, Carlines III

Cette fosse contient 6 carcasses de moutons qui reflètent l'une des activités principales du secteur, l'élevage de moutons de pré salé pour la laine et la viande. Elle indique également un épisode d'épizootie. Photo M. Lançon, Inrap.

L'essentiel des aménagements présents sur l'éminence sableuse s'échelonnent entre le XIII^e et le XV^e siècle. Il s'agit de fossés de drainage et de parcelle qui définissent un système régulier dans lequel s'intègre plusieurs ensembles bâtis sur poteaux. Quelques celliers abandonnés ont été mis au jour. Ils permettent de mieux localiser les secteurs dédiés à l'habitat, probablement très arasés. Plusieurs fosses contenant des animaux complets (chevaux, vache et moutons) ont été découvertes en limite de parcelles.

Elles témoignent des fonctions agricoles du gisement découvert. Elles ne relèvent pas toutes des mêmes intentions de dépôt. Une fosse contenant 6 moutons enfouis collectivement dont l'étude a été confiée à Mme A-L BINOIS (ArscAn, UMR 7041), témoigne par exemple d'un épisode d'épizootie.

Plusieurs indices confirment la présence d'activités liées à la production d'éléments en argile cuite à proximité du secteur d'intervention. Il s'agit d'importants dépotoirs de poteries dont certaines montrent des malfaçons mais portent néanmoins des stigmates d'utilisations. Ces lots qui ne constituent pas à proprement parler des rebus de production impropres à la vente, indiquent la proximité d'un fournisseur de céramique de second choix. Ces tessonniers font écho aux rebus de cuisson du XII^e - XIII^e siècle découvert à Tétéghem « rue des Cuisinières » en 2004 et interrogent sur la pérennité d'une tradition potière dans le secteur des Moères.



TÉTÉGHEM Route de la Branche, Carlines III

Échantillon des productions en « Baksteenwaar » découvertes sur le site. Photo M. Lançon, Inrap.

De nombreux objets confectionnés en pâte à brique ont été mis au jour. Ces objets de type « baksteenwaar » sont essentiellement découverts, dans le Westhoek Belge, à proximité des lieux de production de brique. Il s'agit de : couvercles, bacs à chandelles, chandeliers, éléments de terre cuite architecturale, fragments de foyers, confectionnés dans la même pâte que les briques de sable caractéristiques du secteur. Ces éléments sont à mettre en perspective avec plusieurs fragments de briques collectées sur l'emprise qui présentent des traces de surchauffes (vitrification, scorification, déformation) et dont la pâte est marquée par des inclusions caractéristiques des argiles littorales (cardium, ...). Certaines structures fossoyées indiquent l'aménagement d'un système hydraulique complexe, destiné probablement à la décantation des argiles. Plusieurs fosses de profondeurs différentes ont en effet été aménagées

en chapelet et sont connectées à des fossés comblés d'argile quasiment pure. L'étude encore en cours pourra peut-être permettre de comprendre les différentes phases de traitement du sédiment argilo-sableux présent sur le site. L'activité de tourberie limitrophe a, avec certitude, généré le prélèvement de l'importante quantité d'argile sableuse au dessus de la couche de tourbe. L'utilisation de cette argile de surface et de la tourbe comme combustibles pour la production de briques ou d'autres objets en terre cuite paraît plausible et nous renvoie vers divers travaux de nos collègues Belges. (cf. R. DE CEUNYNCK et J. TERMOTE « Laat-Middeleeuwse Klei- en veenwinning in de regio van de Westhoek » in *Archaeologia Medievalis*, 9, 1986, 76-77.)

La présence de foyer reste difficile à détecter dans la plaine maritime. L'absence de rubéfaction du sédiment due à sa pauvreté en fer en est l'une des raisons. Plusieurs expériences confiées à K. FECHNER (Inrap, UMR 7356) ont pour objectif de comprendre le comportement de l'encaissant face au feu. Le peu de traces laissées par la combustion de la tourbe complique la détection des zones foyères. Néanmoins, la présence d'une grande cuvette de 11 m sur 3,60 m dont le fond était tapissé de casson de brique, peut indiquer la proximité d'un four à briques. La cuisson des briques dans des fours ambulants

(Veldoven) dont certains n'ont pas fait l'objet de construction en dur est largement recensée dans la plaine maritime pour le XIII^e - XIV^e siècle (cf. E. HARTOCH « Archeologisch onderzoek naar baksteenvens in Vlaanderen : een overzicht in » in *In Vuur En Vlam ! Omgaan met baksteenerfgoed in Vlaanderen*, Baksteen Congres 17-18 avril 2009).

La fouille du site de Carlines III a permis de compléter les données recueillies sur l'occupation de la plaine maritime. Tout en confirmant un certain nombre de présupposés issus de la fouille de la rue des cuisinière en 2004, elle a permis de compléter nos connaissances sur cet environnement spécifique et ses modalités d'occupations, tout en élargissant le champs chronologique de l'étude. On constate : la mise en place de plusieurs parcelles à vocation agricole aux alentours du XII^e - XIII^e siècle ; l'installation de bâtiments associés à une exploitation intensive des ressources du paysages (tourbes, argiles, élevages,...) au XIV^e siècle ; puis l'abandon dans le courant du XV^e siècle. Plusieurs fossés se pérennisant dans le parcellaire napoléonien, on peut plutôt supposer une réorganisation de l'occupation du territoire dans le courant du XV^e siècle.

Mathieu LANÇON

MODERNE

VALENCIENNES Lycée du Hainaut

156970

Dans le cadre d'un projet d'extension du Lycée du Hainaut à Valenciennes, une opération de diagnostic archéologique a été prescrite. L'aménagement se situe au pied du Mont d'Anzin, à l'extrémité d'un quartier, l'Entre-Deux-Ponts-d'Anzin, qui s'urbanise dès la fin du XII^e siècle le long de la voie quittant la ville par la porte d'Anzin.



VALENCIENNES Lycée du Hainaut

Mur de contrescarpe du fossé qui protégeait la citadelle du XVI^e siècle réemployé par Vauban.

Ce secteur fut occupé par des ouvrages militaires dès le Moyen-Âge avec la construction du

Château-le-Comte au XIII^e siècle, auquel succèdent plusieurs citadelles depuis le XVI^e siècle (« Le Paté », « La Redoute Espagnole ») jusqu'aux réalisations de Vauban. Celles-ci disparaissent lors du démantèlement des fortifications à partir de 1890.

L'extension projetée est localisée plus particulièrement sur l'emplacement du Paté et surtout de sa contre-garde Vauban. Deux grandes fenêtres ont été réalisées et ont permis de mettre au jour un tronçon de cet ouvrage.

La maçonnerie orientée est-ouest présente un parement en briques rouge côté nord, le reste étant réalisé en pierre blanche calcaire. Au sud, le mur est contrebuté par des contreforts trapézoïdaux. Cette construction est datée par le mobilier céramique de la seconde moitié du XVI^e siècle et semble correspondre au mur de contrescarpe du fossé qui entourait la citadelle « espagnole ». Un état antérieur du fossé fut mis en évidence lors du diagnostic. Un sondage profond livra quelques tessons de céramique datables de la fin du XV^e ou du début du XVI^e siècle. Le fossé de la seconde moitié du XVI^e siècle est intégré par Vauban, à la fin du siècle suivant, dans la contre-garde qui défendait « Le Paté ».

Patrice KORPIUN

Cette opération fut réalisée préalablement à la construction d'un EHPAD, sur une parcelle bordée par l'Escaut, au Sud-Ouest de la ville. L'emprise était occupée jusqu'au début du XX^e siècle par une redoute bâtie en 1654, qui fut remaniée par Vauban après la conquête française de 1677. Ce type d'édifice était appelé Fer à Cheval en raison de son plan en quart de cercle. Les sondages permirent de préciser le plan et l'élévation de l'ouvrage fortifié, livrant ainsi une nouvelle illustration de l'importance et de la qualité des

travaux de fortification effectués sous l'Ancien Régime. L'arasement important n'a pas permis d'observer les niveaux d'occupation et les installations internes de la redoute. Cependant, l'étude documentaire poussée de différents fonds d'archives, a révélé une riche documentation trop peu étudiée à Valenciennes. Les sondages profonds ne permirent pas d'atteindre les formations fluviatiles les plus anciennes.

Arnaud TIXADOR

Un diagnostic archéologique a été mené, en juillet 2013, à Villeneuve d'Ascq, 39 Rue de la Liberté. Les parcelles, d'une surface de 13 041 m² se positionnent à la limite septentrionale du plateau du Mélançois, au contact entre le versant crayeux et la zone humide, en bordure de la courbe de niveau des 25 m NGF.

Outre la présence d'un corps de ferme de la fin du XVIII^e siècle ou du début du XIX^e siècle, typique des aménagements de l'espace rural régional, l'étude de la céramiques détermine, quatre phases d'occupation : Hallstatt / La Tène ancienne (première moitié du V^e siècle av. J.-C.) ; Haut-Empire / Bas-Empire ; haut Moyen-Âge (VI^e / VII^e siècle) et bas Moyen-Âge (XIII^e / XIV^e siècle).

La première occupation est caractérisée par une grande fosse de la fin du premier âge du Fer et/ou du début de La Tène ancienne. Elle livre un mobilier abondant, contribuant à la connaissance des faciès régionaux du Ha D2-D3 ou au début de LT A. La seconde période (Haut-Empire / Bas-Empire) est avérée par un alignement fossoyé, deux structures ? Les témoins de la troisième période permettent de mettre en évidence une petite exploitation rurale alto-médiévale (deux voire trois fonds de cabane, un puits et un four culinaire). Les fossés ne semblent pas conditionner l'organisation du bâti. La quatrième période (bas Moyen-Âge) livre un fossé de parcellaire traversant, sur 100 m de long, l'ensemble de l'emprise.

Cette nouvelle emprise ouverte sur la rue de la Liberté, au cœur du centre villageois, s'inscrit dans un contexte dense d'occupations qui permet aujourd'hui

de constituer un dossier solide sur le secteur.

Même si les informations sont limitées aux emprises diagnostiquées, nous sommes assurés d'une pérennité domestique du secteur jusqu'au III^e siècle, voire au delà. Le reflet d'une moindre implantation au cours de la période antique n'est probablement dû qu'à une information lacunaire pour le moment.

La séquence chronologique du Bas-Empire est représentée par une nécropole qui témoigne d'une implantation humaine, à mettre en relation avec un pôle d'occupation domestique conséquent. Sa succession ou juxtaposition avec celle du haut Moyen-Âge résulte de phénomènes successifs d'occupation du sol et de recomposition du paysage imbriquées/liées au sein de ce finage.

La découverte sporadique mais répétées de tessons et de sépultures du haut Moyen-Âge, la mise en évidence d'une petite unité d'exploitation rurale confirme que se développe là un des pôles de l'occupation alto-médiévale.

Annappes, forte jusque lors d'un dossier historique conséquent mais non confronté à la réalité archéologique pourrait, au travers de cette nouvelle emprise, être abondée de données significatives sur le développement du monde rural et confirmer tout l'intérêt d'une association des disciplines archéologiques et historiques dans les travaux de recherche sur l'archéologie domaniale du haut Moyen-Âge.

Carole DEFLORENNE

Le projet de construction d'un ensemble de logements individuels, sur le quartier de Babylone, au Nord de l'ancienne commune de Flers, à Villeneuve

d'Ascq, a induit la réalisation d'un diagnostic sur une surface de 3 958 m².

Le terrain est positionné sur un versant de la

vallée de la Marque, à l'altitude d'environ 24 m NGF. L'emprise s'inscrit dans un ensemble de diagnostics réalisés en 2004, 2005, 2007 et 2010.

Cette nouvelle parcelle enregistre une occupation bas médiévale et moderne. Elle permet d'approcher la cense Dumourier, édifice présent sur le cadastre

napoléonien de 1825, en bordure du chemin du Sart et des quatre Vents, à la Couture de Babylonne, ainsi qu'un ensemble de structures rattaché au XV^e siècle.

Carole DEFLORENNE

MODERNE

CONTEMPORAIN

WALLERS-ARENBERG Place Jean-Jacques Rousseau

156988

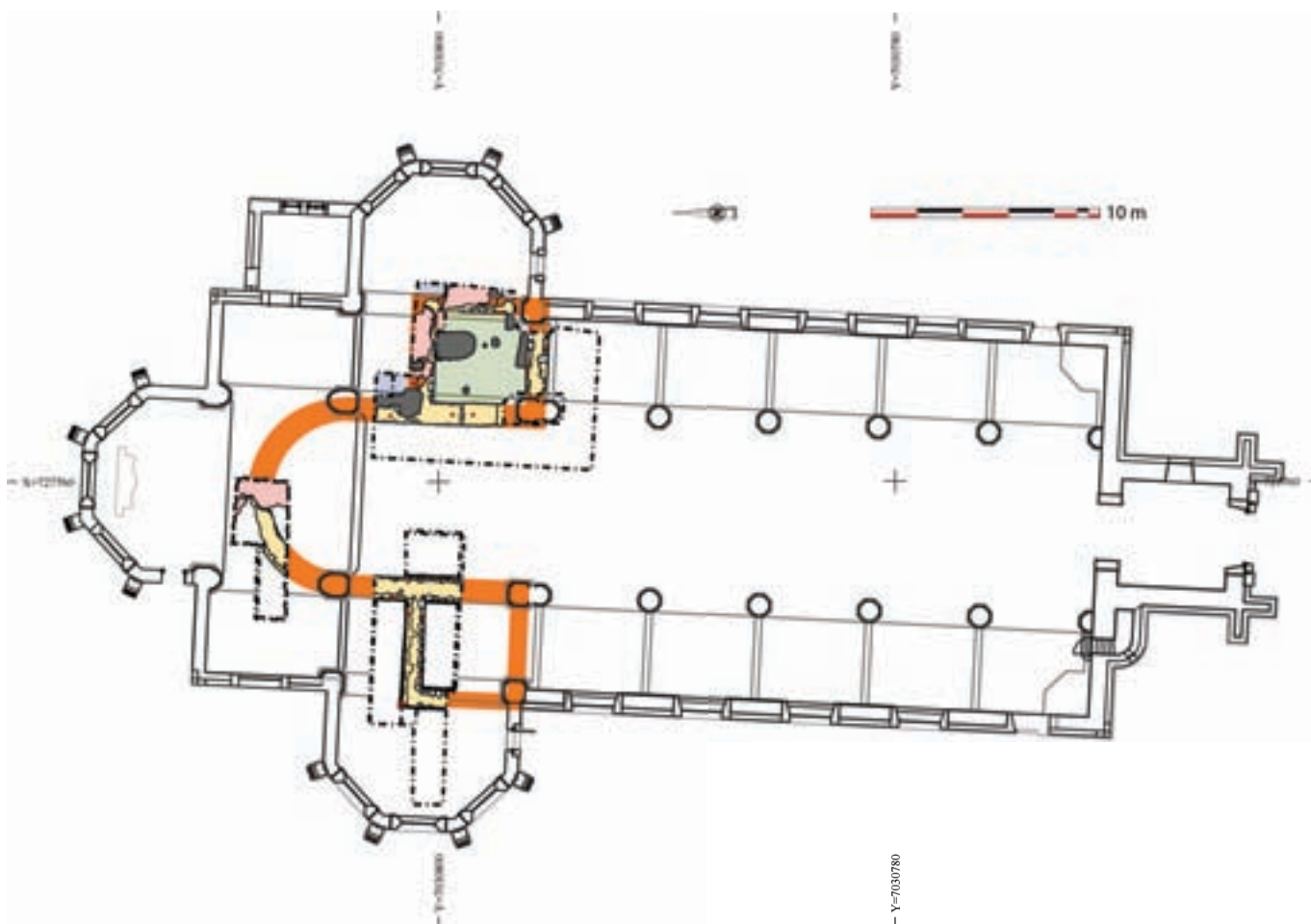
Incendiée en octobre 2006, l'église de Wallers (nef du XVIII^e siècle, transept et chœur du XIX^e siècle) fait l'objet d'une restauration complète. Pour mesurer l'impact des travaux sur le sous-sol archéologique, le Service régional de l'archéologie a prescrit la réalisation d'un diagnostic archéologique dont la conduite a été confiée à l'Inrap.

Les tranchées pratiquées dans la nef du XVIII^e siècle ont mis en évidence, dans la limite du fond de forme projeté, une stratigraphie homogène constituée à la base d'un remblai ou d'un niveau de terre de cimetière brassée, scellé par un épandage de mortier

désagrégé correspondant aux travaux d'érection de la nef puis par des remblais et niveaux de pose du dallage de la nef actuelle.

Dans le transept et le chœur ont été mis au jour les vestiges affleurants de l'ancien chœur permettant de restituer le plan de l'église édifiée en 1763-1764. À l'exception d'un apprêt de sol dans l'une des deux annexes de chœur, aucune structure particulière n'a été observée.

Ludovic NOTTE



WALLERS-ARENBERG Place Jean-Jacques Rousseau

Maçonneries et restitution de l'église Saint-Vaast de Wallers (1763-1764) : Agence Goutal, Ludovic Notte, Sébastien Van Acker – Inrap.

L'Inrap a procédé à un diagnostic sur l'emprise d'un projet d'expansion de carrière à Wallers-en-Fagne. Les parties ont convenu que l'opération archéologique se déroulerait en plusieurs tranches. La surface totale de l'emprise est de 580 000 m². La Tranche 2 présentée ici concerne une surface de 182 991 m². La Tranche 1, réalisée en 2009, concernait 150 000 m². Une partie de la précédente tranche de diagnostic est contigüe à celle de la Tranche 2, en limites ouest et sud. La documentation archéologique de la commune et de ses environs est lacunaire. Elle provient de découvertes fortuites et de quelques diagnostics récents.

La commune de Wallers-en-Fagne est située au sud-est de l'Avesnois, au centre du canton de Trélon. L'emprise, limitrophe de la commune de Baives, est elle-même au sud-est du village, aux abords de la rivière Helpe Majeure, affluent de la Sambre. La commune belge de Momignies, sise 3 km au sud du diagnostic, abrite la source de ce cours d'eau. Les parcelles diagnostiquées se trouvent dans la région naturelle de la Fagne dont la topographie particulière s'illustre par la forêt et l'étang au nord et à l'est par les Monts de Baives qui culminent à 240 m d'altitude. Un pendage sud/nord est observable sur l'ensemble

du projet. L'altitude la plus élevée est de 234,4 m à l'extrémité méridionale et la plus basse est de 219,9 m à l'extrémité septentrionale.

Les 28 tranchées et les six extensions réalisées ont mis au jour deux faits de nature anthropique. À ceux-ci s'ajoutent la présence de dix objets isolés. Le relevé et l'étude des vestiges et du mobilier prélevé ont permis de définir plusieurs phases d'occupations. Huit pièces lithiques isolées ont été retrouvées sur l'ensemble de la superficie de l'emprise. Deux d'entre elles évoquent un contexte paléolithique moyen et un faciès mésolithique.

Les deux fosses, à caractère domestique, observées dans le quart sud-est de l'emprise ont conservé du mobilier céramique de l'âge du Fer (période halstatische). Le II^e âge du Fer est représenté par un fragment isolé à l'est de l'emprise.

Une réoccupation de l'espace à l'époque moderne se traduit par la présence d'arbres brûlés sur place et la découverte fortuite d'une monnaie de la première moitié du XVII^e siècle, frappée sous le règne de Philippe IV d'Espagne.

Florence DEMARLY-CRESP

Ce diagnostic archéologique réalisé au Chemin du Petit Paradis à Wambrechies a été prescrit, suite au dépôt d'un projet de construction sur une surface de 24 114 m². Il a permis de mettre en évidence un enclos

fossoyé en eaux présent sur les plans cadastraux de 1803 et comblé dans le courant du XX^e siècle.

Julien RAPPASSE

L'Inrap a procédé à un diagnostic sur l'emprise d'un projet de construction à Wavrin. La zone concernée par le futur aménagement est située au sud-est de la commune, sur une surface de 20 347 m². Elle est bordée par la Rue Calmette au sud. Neuf tranchées ont été réalisées, représentant une surface totale d'ouverture d'environ 9%. Le terrain naturel est constitué de sables et d'argiles tertiaires recouverts de limons pléistocènes d'une puissance supérieure à 5 m.

La commune de Wavrin se situe dans une zone de passage entre la vallée de la Deûle et la bordure occidentale du plateau du Mélançois, secteur à fort potentiel archéologique qui devait certaine-

ment faire parti à l'époque gallo-romaine de la cité des Ménapiens (chef-lieu : Cassel puis Tournai). Cependant, ce diagnostic s'est révélé globalement négatif. Il a permis de révéler un ensemble de 39 tronçons de fossés se rattachant à un vaste réseau parcellaire, organisé selon une trame nord/sud ou nord-ouest/sud-est. Seuls deux tronçons de fossés, dans la partie médiane de l'emprise (FO 1023 et FO 1024, TR4) semblent se rattacher à un parcellaire plus ancien. Leur structuration marque une rupture par rapport aux vestiges précédemment décrits, dans la mesure où ils présentent un axe ouest/est. Ils ont livré chacun un reste de panse de céramique attribuable

à la période antique. Ces deux tronçons de fossés observés sur 120 m de long et 1,50 m de largeur, possèdent un profil en cuvette et sont conservés sur 0,50 m de profondeur. Leur comblement unique est constitué par un niveau de limon argileux sableux brun foncé, avec quelques inclusions de charbons de bois.

Les précédentes interventions archéologiques avaient permis de révéler l'existence d'une occupation

très dense sur le territoire de Wavrin, dès la période du néolithique, en particulier sur la partie septentrionale de la commune. Ainsi, les résultats obtenus lors de ce diagnostic apportent des compléments d'informations sur cette occupation, qui apparaît beaucoup moins dense dans ce secteur géographique.

Alexy DUVAUT

PALÉOLITHIQUE

WAZIERS Le Bas-Terroir, tranche 2

156770

Un projet d'aménagement sur près de 3 ha, à Waziers au lieu-dit « Le Bas-Terroir » a permis la réalisation d'un nouveau diagnostic sur la zone d'aménagement concertée. La Communauté d'Agglomération du Douaisis est intervenue du 4 au 7 février 2013. La découverte de vestiges pléistocènes (fragment de radius d'aurochs et un éclat de silex) dans un niveau tourbeux, lors d'un sondage géomorphologique, a amené le service régional de l'archéologie à demander en accord avec l'aménageur, une étude complémentaire.



WAZIERS Le Bas-Terroir, tranche 2

Sondage avec paliers de sécurité en cours d'observation.

Les 14 et 15 février 2013, un sondage profond avec paliers de sécurité est réalisé par une équipe de la

Communauté d'Agglomération du Douaisis, associée à L. DESCHODT, géomorphologue de l'Inrap et assistée par des agents du service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais.

La séquence sédimentaire a révélé, sur un substrat crayeux, plusieurs formations tourbeuses, qui témoignent d'un environnement tempéré. Ces niveaux, surmontés par des alluvions de sables et de graviers, correspondraient à l'interglaciaire eemien. Des dépôts fluvi-éoliens weichseliens recouvrent cette formation, jusqu'alors inédite dans le nord-ouest de l'Europe. Il s'agit d'un site de référence pour le Quaternaire, où la « formation de Waziers » prend une part importante dans l'étude de l'interglaciaire eemien.

La tourbe permet une très bonne conservation des ossements. La faune mammalienne est représentée par trois taxons : l'aurochs, le cerf élaphe et le chevreuil. Des restes d'avifaune ont également été découverts. Lors du sondage, quelques pièces lithiques ont été mises au jour dont un racloir réalisé sur éclat Levallois.

Cet outil en silex et deux vestiges osseux de grands mammifères (le radius d'aurochs semblant avoir été fracturé intentionnellement et une côte décharnée de boviné) sont des témoignages d'une fréquentation du site par l'homme.

Angélique SERGENT
Yann PETITE

Nord – Pas-de-Calais NORD, intercommunal

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées et réalisées

2 0 1 3

Commune et lieu-dit	N° d'arrêté	N° opération	Responsable et organisme	Nature	Époque
Avesnois - Pecquencourt , Canalisation d'eau potable	10093	156967	Philippe FERAY (INRAP)	OPD	FER GAL
Condé - Pommerœul , Remise en navigation du canal	09181	156938	Philippe FERAY (INRAP)	OPD	NEG
Famars, Maing , Canalisation AEP-EU	11090	156701	Philippe FERAY (INRAP)	OPD	NEG
Gravelines Saint-Georges-sur-l'Aa , Parc de l'Aa, phase 3	03290	156942	Florence DEMARLY-CREPS (INRAP)	OPD	MA MOD CON
Illies et Salomé , Requalification de la RD 141	13183	156935	Patrice HERBIN (COLLECTIVITÉ)	OPD	GAL MA
Nieppe, Armentières , RD 933 et 945a	12333	156850	Patrice HERBIN (COLLECTIVITÉ)	OPD	FER GAL

Nord – Pas-de-Calais NORD, intercommunal

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux de recherches archéologiques de terrain

2 0 1 3

ÂGE DU FER

GALLO-ROMAIN

AVESNOIS - PECQUENCOURT Canalisation d'eau potable

156967

Le diagnostic prescrit sur le projet de pose d'une canalisation d'eau potable entre Pecquencourt et Aulnoye-Aymeries, a abouti à de modestes indices archéologiques ayant trait à la Protohistoire et à l'Antiquité.

La découverte la plus importante est une fosse-latrine du début du 1^{er} âge du Fer, découverte sur la commune de Noyelles-sur-Selles, qui a livré un corpus de 25 vases et une fusaïole. La présence de préhensions en barrette confirme une caractéristique originale du Hallstatt C et C/D régional, qui permet notamment de rattacher ces vestiges au faciès Escaut-Dendre-Haine que l'on individualise à partir du Bronze final. Mais l'apport le plus important de cet ensemble est illustré par de la céramique peinte, décorée par des aplats couvrants de peinture au graphite, identifiée pour la première fois dans les ensembles régionaux alors qu'elle est bien connue au Hallstatt ancien et moyen en Lorraine, Alsace, Champagne et Ile-de-France.

Les autres découvertes sont attribuées à l'Antiquité gallo-romaine. La première à Saulzoir est un large fossé parallèle et contigüe à la voie romaine Cambrai - Bavai, dite Chaussée Brunehaut et la seconde à Locquignol n'est pas à proprement parlé un site mais plutôt un bruit de fond constitué de fragments de tuiles gallo-romaines témoins indubitables d'une occupation bâtie proche.

Les informations recueillies sont en deçà des résultats attendus sur ce type d'opération, une tranchée linéaire unique mais discontinue au travers d'un vaste terroir s'étendant de l'Ostrevant à l'Avesnois.



AVESNOIS - PECQUENCOURT

Canalisation d'eau potable

Détail photographique du décor peint au graphite
du vase St. 6.01 n° 1, cliché D. Bardel, Inrap.

Philippe FERAY
David BARDEL

CONDÉ - POMMERŒUL

Remise en navigation du canal

Le projet de remise en navigation du canal de Condé – Pommerœul est à l'origine de la prescription d'un diagnostic à Condé-sur-l'Escaut, Fresnes-sur-Escaut, Maing, Saint-Aybert, Thivencelle et Vieux-Condé.

Le canal de Condé - Pommerœul relie, de l'amont vers l'aval hydraulique, le canal de Nimy – Blaton – Perennes au niveau de Pommerœul en Belgique (Région Wallonne), au canal de l'Escaut au niveau de Condé-sur-l'Escaut et de Fresnes-sur-Escaut en France, dans le département du Nord.

Près de 90 ha sont concernés par ce diagnostic archéologique, dans un secteur peu urbanisé qui comprend essentiellement des zones d'étangs et de marais, des prairies, des cultures et des zones boisées naturellement (saules, sureaux, aulnes, ...) ou artificiellement (peupliers).

La surface à diagnostiquer cumule 6 terrains de dépôt, dispersés dans le bassin de l'Escaut, en majorité contigües au fleuve canalisé et à un de ses affluents la Haine canalisée.

L'épaisseur avérée des dépôts anthropiques, parfois supérieure à 6,5 m, dans une plaine alluviale ennoyée naturellement par les alluvions de l'Escaut, de la Haine

et de l'Hogneau, complexifient la lecture du paysage ancien et ne favorisent pas l'implantation réfléchie de sondages archéologiques. Les 151 sondages réalisés n'ont permis d'appréhender que de rares vestiges archéologiques.

La seule structure digne d'intérêt (sondage TD18 – Sond. 2) à Condé-sur-l'Escaut est un petit fossé apparu vers -4,40 m de profondeur et comblé à l'époque gallo-romaine.

Une autre d'un intérêt plutôt historique est issue des berges du canal (Sond. 29) à Saint-Aybert. C'est un mur de cave appartenant à une habitation située dans l'axe du pont de Saint-Aybert, en rive gauche du canal. La construction est visible sur les cadastres napoléoniens de 1818 et 1875. Elle est probablement en relation avec le pont attesté en 1875.

Des fossés, sont des témoins récents (XIX^e et XX^e siècles) de drainage ou de parcellaire. D'autres creusements et aménagements sont contemporains de la mise en fonction des différents terrains de dépôts.

Philippe FERAY

FAMARS, MAING

Canalisation AEP-EU

Le diagnostic prescrit à Maing dans le cadre de l'implantation d'une canalisation AEP-EU en liaison avec l'extension du Technopole du Mont Houy n'a débouché sur aucune découverte digne d'intérêt. Seules deux structures dendrogénétiques de type

« chablis » sont à noter sur une emprise en grande partie érodée et sur substrat tertiaire sub-affleurant.

Philippe FERAY

GRAVELINES, SAINT-GEORGES-SUR-L'AA

Parc de l'Aa, phase 3

Les projets d'aménagements du « grand parc paysager des rives de l'Aa » à Gravelines et à Saint-Georges-sur-l'Aa ont déjà justifié plusieurs diagnostics et de fouilles répartis en plusieurs phases (phase 1 : cinq tranches de diagnostics et deux fouilles ; phase 2 : un diagnostic). La prescription émise par le Service Régional de l'Archéologie concerne ici la phase 3 de cette campagne de sondages. La surface relative à l'opération est de 155 066 m².

Les deux communes se situent au nord-ouest de l'arrondissement de Dunkerque. Les parcelles à diagnostiquer sont localisées sur l'extrémité

nord-ouest du village de Saint-Georges sur l'Aa, en frontière de la ville de Gravelines, à mi-distance de Calais à l'ouest et de Dunkerque à l'est. Ce territoire appartient à la plaine maritime flamande. La topographie de ce secteur se détermine par une altitude moyenne de 2 à 3 m et par l'absence de relief apparent excepté les massifs dunaires pouvant atteindre une trentaine de mètres. Les parcelles diagnostiquées longent la rive orientale du petit fleuve côtier l'Aa, plus précisément la Basse Aa, s'étendant sur environ 30 km entre Watten et Gravelines et qui correspond à l'ancien delta de l'Aa. La présence d'un bras-mort du fleuve, scinde l'emprise en deux

parties. La zone méridionale ceinte par le bras-mort est reconnue comme le lieu-dit « L'Enclos » alors que la partie septentrionale correspond au lieu-dit « Les Jésuites ». Le projet est situé à 5,8 km du littoral dans un secteur densément maillé de watergangs.

Les formations affleurantes sont uniquement holocènes, reconnues sous l'appellation « formation des Flandres » et appartiennent à la subdivision « assise de Dunkerque ». Des dépôts argileux marins sont mis en évidence dans l'emprise. Ces derniers sont constitués de sables à *Cardium* (sables pissards, fins, à granulométrie très serrée, beiges, gris clair à bleutés) et d'argiles des polders à débris de Scrobiculaires (argiles sableuses, beiges à grises) d'âge flandrien supérieur (Vivier 1969). Les terrains récents sur cette plaine côtière ne présentent donc pas de véritable couche géologique continue, mais le plus souvent, une série de dépôts de phases marines distinctes représentées par l'alternance entre sables fins et inclusions argileuses. Selon la notice du BRGM (Leplat, Sommé 1989), ces dépôts dunkerquois ont une épaisseur moyenne comprise entre 1 et 3 mètres et peuvent être plus importants sur le littoral resté marin, au niveau du système estuarien de l'Aa et des chenaux qui érodent la tourbe de surface. Il est à noter qu'aucun niveau interstratifié de tourbe n'a été observé sur l'ensemble du projet. La réalisation des tranchées linéaires et des cinq sondages à vocation de reconnaissance géologique, ont permis d'illustrer ces informations à l'échelle du diagnostic.

Le diagnostic, composé de 56 tranchées auxquelles s'adjoignent 26 extensions de décapage, présente un taux d'ouverture totale de 10 % (11 % en excluant la parcelle AA 27 occupée par une peupleraie). À l'issue de cette opération, plusieurs phases d'occupations ont pu être mises en évidence. Une première installation, pour laquelle le *terminus post quem* est attribuable à la fin du XIV^e siècle début du XV^e siècle, est observée au nord-ouest de l'emprise, au lieu-dit « Les Jésuites ». Cette première phase a été établie grâce à l'étude

du mobilier céramique (prélevé au sein de 13 faits archéologiques) et l'analogie des comblements et des critères morphométriques entre les vestiges. Cette occupation est représentée par des fossés et des fosses à mettre en relation avec d'autres vestiges de même nature et concentrés sur le même secteur, pour lesquels toutefois l'attribution chronologique a été située avec au Moyen Âge en général. Une sépulture isolée a également été mise au jour. Il s'agit d'un individu inhumé sur le dos, tête à l'ouest. Seuls deux fragments de céramique ont été prélevés dans la fosse.

Trois fossés et des monnaies isolées témoignent d'une occupation du site au XVI^e siècle. Ces éléments sont également répartis sur les parcelles appartenant au lieu-dit « Les Jésuites ». Cinq monnaies en or, sans structure archéologique associée, ont donc été découvertes sur l'extrémité septentrionale de l'emprise. La datation précise et l'interprétation du dépôt sont délicates mais la pièce la plus récente, un double ducat de Salzbourg, est datée de 1574. Les monnaies apparaissant comme les plus anciennes sont les trois doubles ducats aux noms d'Isabelle de Castille et Ferdinand d'Espagne (1504-1523 ?). Enfin, un réal d'or de Charles Quint (1546-1552) complète le catalogue. Ce dépôt est estimé avec précaution au dernier quart du XVI^e siècle. Il peut s'agir d'une dissimulation hâtive ou d'une thésaurisation programmée.

L'intervalle chronologique, périodes médiévale – moderne, n'a pu être affiné pour quelques fosses et fossés. Ce postulat concerne des structures observées sur les deux lieux-dits, notamment un enclos, vraisemblablement curviligne et doublé à l'est, présent sur le lieu-dit « L'Enclos ».

Enfin, l'ère industrielle est matérialisée par au moins trois fossés (XVIII^e et XIX^e siècles), quelques fosses dépotoirs et zones de remblais.

Florence DEMARLY-CRESP

GALLO-ROMAIN

MOYEN-ÂGE

ILLIES ET SALOMÉ

Requalification de la RD 141

156935

Le projet de requalification de la RD 141, entre les communes d'Illies et Salomé, a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique. L'intervention a été menée par le Service archéologique départemental du Nord du 2 au 16 octobre 2013. Le tracé, long d'1,6 km, couvre une superficie de 50 843 m². Au total, 1,55 km de tranchées ont été réalisés, permettant de sonder 15 % de l'emprise du projet. Peu de vestiges ont été mis au jour. On compte néanmoins un fossé datable de l'époque gallo-romaine, dont le comblement a livré quelques fragments de *dolium*, et quelques fosses et fossés datables de l'époque médiévale et moderne. Parmi ces structures, un fossé

isolé a livré un lot de céramique datable du XIII^e siècle ou du début du XIV^e siècle. Les formes reconnues correspondent à des couvre-feux, des pichets et des oules en terre cuite grise. Quelques fragments de « céramique très décorée » complètent l'ensemble. Les autres anomalies détectées consistent en impacts d'obus résultant des deux conflits mondiaux.

Patrice HERBIN
Christine LOUVION
Virginie PILARD
Anthony BRUDNICKI

Le projet de construction d'une nouvelle liaison entre les communes de Nieppe et Armentières (RD 933 et 945a) a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique. Cette intervention, menée par le Service archéologique du Département du Nord, s'est déroulée en deux phases, en avril-mai 2013 et en octobre 2013. C'est au total 10 % de la surface accessible de l'emprise du futur projet qui ont été sondés. L'opération a consisté à réaliser des tranchées et des sondages profonds sur l'ensemble de l'emprise, exception faite des parcelles marécageuses. Une partie du projet se situe dans l'ancien lit de la Lys et ses niveaux de débordement. Malgré l'importance de la surface concernée par les travaux (plus de 10 ha), les vestiges archéologiques sont rares. Néanmoins,

quatre fosses à rejets de crémation, dont deux très arasées, ont été mises au jour. Ces vestiges, témoins de pratiques funéraires antiques, contenaient quelques tessons de la fin de l'âge du Fer ou du début de l'époque gallo-romaine. Cette datation a été confirmée par le résultat des ¹⁴C réalisés sur des charbons de bois prélevés dans les fosses. Aucune structure n'a pu être rattachée à ces quelques fosses dispersées. Les autres vestiges consistaient en fosses et fossés d'époques Moderne et Contemporaine.

Patrice HERBIN
Christine LOUVION
Virginie PILARD
Anthony BRUDNICKI

Nord – Pas-de-Calais PAS-DE-CALAIS

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées et réalisées

2 0 1 3

Commune et lieu-dit	N° d'arrêté	N° opération	Responsable et organisme	Nature	Époque	Réf.
Ablain-Saint-Nazaire , Rue d'Arras prolongée	12319	156956	Jérôme GEORGES (INRAP)	OPD	CON	1
Affringues , Vallée du Bléquin	11155	156925	Armelle MASSE (COLLECTIVITÉ)	OPD	NEG	2
Aire-sur-la-Lys , RD 943 - RD 188, phase 1	12343	1568789	Armelle MASSE (COLLECTIVITÉ)	OPD	NEG	3
Arleux-en-Gohelle , Le Clos de La Bascule	12337	156854	Denis GAILLARD (INRAP)	OPD	CON	4
Arras , Rue de la Briqueterie	13035	156997	Yann HENRY (COLLECTIVITÉ)	OPD	NEG	5
Auchy-les-Mines , Rue Ignace Humblot	12272	156766	Bruno VANWALSCAPPEL (INRAP)	OPD	PRO GAL MA	6
Audinghen , Ferme de Haringzelles	13116	156878	Jérôme MANIEZ (COLLECTIVITÉ)	OPD	NEG	7
Auxi-le-Château , Rue du général Leclerc	06187	156977	Pauline LHOMMEL (PRIVÉ)	FPREV	GAL MOD	8
Bailleulmont , Rue du Château	13133	156948	Lætitia DALMAU (COLLECTIVITÉ)	OPD	GAL MA	9
Bapaume , La Fabrique à Sucre	13134	156928	Vincent MERKENBREACK (COLLECTIVITÉ)	OPD	CON	10
Beaurainville , Collège Belrem	13005	156282	Thierry DUCROCQ (INRAP)	FPREV	MES	11
Beaurainville , Les Avenettes	13078	156867	Élisabeth PANLOUPS (COLLECTIVITÉ)	OPD	NEG	11
Beutin , Fleuve Canche	1303	156811	Éric RIETH (DRASM)	Prospection		12
Beutin , Le Champ de Saint Pierre, tranche 2	12200	156908	David LABARRE (INRAP)	FPREV	GAL	12
Beuvry , Rue du Stade	13065	156929	Sandrine VISTEL (INRAP)	OPD	GAL MA	13
Biache-Saint-Vaast , Rue Gambetta	12210	156960	Jennifer LANTOINE (INRAP)	OPD	CON	14
Biache-Saint-Vaast , Rue Léo Ferré	12318	156883	Évelyne GILLET (INRAP)	OPD	GAL	14
Bissezele , Rue de la Mairie	13069	156883	Florence DEMARLY-CRESP (INRAP)	OPD	FER GAL MOD CON	15
Blendecques , Rue Ambroise Paré	12248	156793	Jérôme MANIEZ (COLLECTIVITÉ)	OPD	GAL	16
Boulogne-sur-Mer , Boulevard du Prince Albert	1306	156847	Angélique DEMON (COLLECTIVITÉ)	FPROG	MA	17
Boulogne-sur-Mer , Crypte de la Cathédrale		156830	Guillaume HULIN (COLLECTIVITÉ)	FPROG	GAL	17
Boulogne-sur-Mer , Fausses-braies du Château Comtal	1302	156810	Angélique DEMON (COLLECTIVITÉ)	FPROG	MA MOD	17
Boulogne-sur-Mer , Projet collectif de recherche « Atlas topographique de Boulogne antique »	1302	156810	Angélique DEMON (COLLECTIVITÉ)	FPROG	GAL	17
Boulogne-sur-Mer , Terrasse d'artillerie nord	1319	156945	Angélique DEMON (COLLECTIVITÉ)	FPROG	MA	17

Commune et lieu-dit	N° d'arrêté	N° opération	Responsable et organisme	Nature	Époque	Réf.
Brebières , Route nationale	13137	156926	Vincent MERKENBREACK (COLLECTIVITÉ)	OPD	BRO FER	18
Bully-les-Mines , Corons d'Aix	12315	156914	Jérôme MANIEZ (COLLECTIVITÉ)	OPD	NEG	19
Calais , Zone Marcel Doret	13163	156930	Emmanuel ELLEBOODE (INRAP)	OPD	MA MOD CON	20
Carvin , Route de Courrières	11281	156758	Philippe FERAY (INRAP)	OPD	PRO MOD	21
Condette , Château d'Hardelot	13127	156877	Jean-Michel WILLOT (COLLECTIVITÉ)	OPD	MA	22
Corbehem , Le Château d'Eau	1307	156833	Luc VALLIN (SRA)	FPROG	PAL	23
Courcelles-lès-Lens , ZAC de la Marlière, tr. 7	13107	156912	Antoine DELAUNAY (PRIVÉ)	FPREV	BRO	24
Coyecques , RD 157	13021	156958	Emmanuel ELLEBOODE (INRAP)	OPD	NEG	25
Denier , Rue de Liencourt	12172	156763	Alexy DUVAUT (INRAP)	OPD	MA MOD	26
Desvres , Rue Jean Jaurès	11269	156855	Alexy DUVAUT (INRAP)	OPD	MA	27
Dourges , Plateforme Multimodale	10137	156932	Jérôme GEORGES (INRAP)	OPD	PRO GAL MA MOD	28
Feuchy , La Chapelle de Feuchy	12305	156844	Denis GAILLARD (INRAP)	OPD	NEG	29
Haillicourt , Le Bois à Baudets	11325	156952	Sandrine VISTEL (INRAP)	OPD	GAL	30
Haillicourt , Rue Émile et Léopold Lesage	12069	156853	Sandrine VISTEL (INRAP)	OPD	NEG	30
Harnes , Chemin de Valois	13020	156798	Armelle MASSE (COLLECTIVITÉ)	OPD	NEG	31
Harnes , La Motte au bois	13082	156921	Évelyne GILLET (INRAP)	OPD	FER GAL	31
Helfaut , Rue des Garennes	12195	156823	Emmanuel ELLEBOODE (INRAP)	OPD	NEG	32
Hénin-Beaumont , Rue du Docteur Lænnec	13073	156951	Lætitia DALMAU (COLLECTIVITÉ)	OPD	PRO GAL	33
Hesdigneul-Lès-Boulogne , Route de Pont de Briques	12297	156888	Florence DEMARLY-CRESP (INRAP)	OPD	FER GAL MOD	34
Lattre-Saint-Quentin , Le Village Nord	13179	156949	Élisabeth PANLOUPS (COLLECTIVITÉ)	OPD	NEG	35
Les Attaques , Route Nationale - Rue de l'Espérance	12097	156934	Florence DEMARLY-CRESP (INRAP)	OPD	GAL MA	36
Lestrem , ZAC de la rue des Mioches	11265	156820	Sandrine VISTEL (INRAP)	OPD	FER GAL MA	37
Leulinghen-Berne , La Pierre Bleue	11101	156845	Jérôme GEORGES (INRAP)	OPD	NEG	38
Liévin , La tranchée de Calonne	12154	156846	Jérôme GEORGES (INRAP)	OPD	NEG	39
Loison-sous-Lens , Rue Devouges	13093	156915	Élisabeth PANLOUPS (COLLECTIVITÉ)	OPD	NEG	40
Lumbres , Centre Aquatique	12294	156788	Élisabeth PANLOUPS (COLLECTIVITÉ)	OPD	NEG	41
Lumbres , Maison des Services	12295	156789	Élisabeth PANLOUPS (COLLECTIVITÉ)	OPD	NEG	41
Mametz , Rue du Choquart	12270	156927	Armelle MASSE (COLLECTIVITÉ)	OPD	PRO	42
Marck-en-Calaisis , La Ferme de l'Hospice	12293	156773	Tristan MORICEAU (COLLECTIVITÉ)	OPD	MA CON	43
Marck-en-Calaisis , La Turquerie C et D	12106 12216	156869 156870	Tristan MORICEAU (COLLECTIVITÉ)	FPREV	MA CON	43
Marquion , Le Petit Marais	12217	156713	Denis MERKENBREACK (COLLECTIVITÉ)	OPD	FER GAL	44

Commune et lieu-dit	N° d'arrêté	N° opération	Responsable et organisme	Nature	Époque	Réf.
Marquise , Plaine du Canet	13126	156978	Vincent GAILLARD (INRAP)	OPD	NEG	45
Meurchin , Place Jean Jaurès	13057	156842	Élisabeth PANLOUPS (COLLECTIVITÉ)	OPD	MA	46
Mont-Saint-Éloi , Abbaye	1312	156835	Jean-Michel WILLOT (COLLECTIVITÉ)	FPROG	MA MOD	47
Montreuil , Rue du Thorin	11129	156991	Alexy DUVAUT (INRAP)	OPD	MA MOD	48
Moringhem , Rue Principale	12185	156905	Florence DEMARLY-CRESP (INRAP)	OPD	MA	49
Neuvireuil , Route de Fresnes	12298	156778	Denis GAILLARD (INRAP)	OPD	NEG	50
Noyelles-Godault , Rue Jules Ferry	12326	156806	Mélanie GERMAIN (COLLECTIVITÉ)	FPREV	MA	51
Oignies , Rue Léon Jouhaux	13019	156856	Denis GAILLARD (INRAP)	OPD	PRO GAL	52
Oignies , Zac de la Maille Verte – tranche 2	11052	156953	Antoine DAVID (INRAP)	OPD	GAL MA	52
Oye-Plage , Rue de Provins – La ferme Butez	12098	156822	Jérôme GEORGES (INRAP)	OPD	NEG	53
Rang-du-Fliers , Chemin Blanc	12099	156714	Julia COUILLARD-LESAGE (INRAP)	OPD	MOD	54
Rebreuve-Ranchicourt , Rue des Écoles	12288	156777	Emmanuel ELLEBOODE (INRAP)	OPD	NEG	55
Rouvroy , Chemin d'Izel	13089	156909	Denis GAILLARD (INRAP)	OPD	NEO GAL	56
Saint Folquin , Rue de Gibet	12275	156957	Alexy DUVAUT (INRAP)	OPD	GAL MA	57
Saint-Martin-Boulogne , Ostrohove	13016	156868	Jérôme MANIEZ (COLLECTIVITÉ)	OPD	NEG	58
Saint-Omer , Brasserie, rue de Courteville	12314	156796	Vincent MERKENBREACK (COLLECTIVITÉ)	OPD	MA MOD	59
Saint-Omer , Conservatoire	12135	156786	Jean-Michel WILLOT (COLLECTIVITÉ)	OPD	MA MOD	59
Saint-Omer , Motte Castrale	123061	156872	Jean-Michel WILLOT (COLLECTIVITÉ)	OPD	MA	59
Saint-Omer , Place de la Gare	12338	156851	Jérôme MANIEZ (COLLECTIVITÉ)	OPD	MOD CON	59
Saint-Venant , Rue de Guarbecque	13012	156834	Anne-Lise SADOU (INRAP)	FPREV	PRO	60
Seninghem , Près de Bayenghem	11154	156923	Armelle MASSE (COLLECTIVITÉ)	OPD	NEG	61
Teneur , Le Champ Blanc	13081	156920	Alexy DUVAUT (INRAP)	OPD	NEG	62
Thérouanne , Chemin de Bomy	12336	156792	Jérôme MANIEZ (COLLECTIVITÉ)	OPD	GAL	63
Thérouanne , Collège François Mitterrand	13148	156901	Jérôme MANIEZ (COLLECTIVITÉ)	OPD	GAL	63
Vendin-le-Vieil , Chemin de Saint-Nazaire	12291	156797	Lætitia DALMAU (COLLECTIVITÉ)	OPD	NEG	64
Vermelles , Rue Gambetta	11292	156759	Virginie THOQUENNE (INRAP)	OPD	NEG	63
Verquigneul , Parc d'activités Futura 2	13208	156946	Nicolat TACHET (COLLECTIVITÉ)	OPD	GAL CON	64
Verquin , Le Mont Liébaut	13077	156933	Sandrine VISTEL (INRAP)	OPD	PRO MA MOD	65
Verquin , ZAC du Beaupré	12236	156862	Virginie BAK (INRAP)	FPREV	GAL	65
Vimy , La Couture des Religieuses	12306	156799	Lætitia DALMAU (COLLECTIVITÉ)	OPD	GAL	66
Vitry-en-Artois , Le Berbay	06181	156821	Laurent DESCHODT (INRAP)	OPD	QUA	67
Wizernes , Val de Wisques	11336	156776	Emmanuel ELLEBOODE (INRAP)	OPD	NEG	68
Zudausques , Rue de la Trousse Bière	12231	156718	Jérôme GEORGES (INRAP)	OPD	NEG	69